



**HAL**  
open science

## Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte, Mont-Beuvray (Nièvre)

Lionel Pernet, Matthieu Poux, Wolf-Rüdige Teegen, Jean-Loup Flouest,  
Jean-Paul Guillaumet, François Meylan

► **To cite this version:**

Lionel Pernet, Matthieu Poux, Wolf-Rüdige Teegen, Jean-Loup Flouest, Jean-Paul Guillaumet, et al.. Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte, Mont-Beuvray (Nièvre). Table ronde "Sur les traces de César, militaria tardo-républicains en contexte gaulois", Bibracte, Oct 2002, Glux en Glenne, France. pp.103-139. hal-03953060

**HAL Id: hal-03953060**

**<https://hal.science/hal-03953060>**

Submitted on 15 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

B I B R A C T E

14

# Sur les traces de César

Militaria tardo-républicains en contexte gaulois



sous la direction de

**Matthieu POUX**

Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002



Sur les traces de César  
Militaria tardo-républicains en contexte gaulois

Collection B I B R A C T E

14

2008

Ouvrages parus dans la collection Bibracte :

- Bibracte 1* L'environnement du Mont Beuvray (1996)  
*Bibracte 2* La quantification des céramiques : conditions et protocoles (1998)  
*Bibracte 3* Les remparts de Bibracte : recherches récentes sur la Porte du Rebut et le tracé des fortifications (1999)  
*Bibracte 4* Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer – Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse (2000)  
*Bibracte 5* L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (2002)  
*Bibracte 6* Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental (2002)  
*Bibracte 7* Les amphores de Bibracte – 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogues : les timbres de Bibracte (1984-1998), les timbres de Bourgogne (2003)  
*Bibracte 8* Bibracte : le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1) : des origines de l'oppidum au règne de Tibère (2004)  
*Bibracte 9* Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques (2004)  
*Bibracte 10* Études sur Bibracte – 1 (2006)  
*Bibracte 11* Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée (2006)  
*Bibracte 12* Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire (2006)  
12-1 : Celtes et Gaulois dans l'Histoire, l'historiographie et l'idéologie moderne.  
12-2 : La Préhistoire des Celtes  
12-3 : Les Civilisés et les Barbares (du ve au iie siècle avant J.-C.)  
12-4 : Les mutations de la fin de l'âge du Fer  
12-5 : La romanisation et la question de l'héritage celtique  
*Bibracte 13* Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte (2007)

### *Remerciements*

La tenue du colloque à l'origine de ces Actes doit beaucoup au soutien matériel du ministère de la Culture et de la Communication et du Conseil Régional de Bourgogne.

La collection Bibracte est éditée par BIBRACTE, Centre archéologique Européen. Du nom antique de la capitale des Éduens, elle rassemble tout d'abord les résultats des recherches effectuées sur le site du Mont Beuvray et le territoire éduen, ensuite les actes des rencontres scientifiques organisées par le Centre archéologique, enfin les travaux majeurs relatifs à l'archéologie de l'Europe celtique.

Le comité de rédaction de la collection est constitué des membres du Conseil scientifique de BIBRACTE, Centre archéologique Européen.

# Sur les traces de César

## Militaria tardo-républicains en contexte gaulois

Actes de la table ronde organisée par  
BIBRACTE, Centre archéologique européen

Glux-en-Glenne, 17 octobre 2002

sous la direction de

Matthieu POUX

Collection Bibracte – 14  
BIBRACTE – Centre archéologique européen  
F 58370 Glux-en-Glenne  
2008

**Couverture :** © Bibracte/A. Maillier, D. Beucher.

#### Notice catalographique

POUX (M.) dir.— *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*. Actes de la table ronde du 17 octobre 2002 (Glux-en-Glenne – F58). Glux-en-Glenne : BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2008 (Collection "Bibracte" ; 14, ISSN 1281-430X, ISBN 978-2-909668-40-6).

ISBN 978-2-909668-40-6

#### Premier élément date et référence bibliographique

**Poux 2008 :** POUX (M.) dir.— *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*. Actes de la table ronde du 17 octobre 2002 (Glux-en-Glenne – F58). Glux-en-Glenne : BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2008, 462 p., 248 ill. (Bibracte ; 14).

#### Mots clefs

Armée romaine, armement, conquête, fortifications, Gaule, guerre, guerre des Gaules, instrumentum, Jules César, La Tène finale, *militaria*, parures, sépultures, trophées.

#### Crédit des illustrations

Illustrations originales des divers auteurs participant à l'ouvrage.  
Mise aux normes éditoriales : Daniel Beucher, Antoine Maillier, Myriam Giudicelli.

#### Directeur de la publication

Vincent Guichard (BIBRACTE).

#### Secrétaire d'édition

Myriam Giudicelli (BIBRACTE).

#### Mise en page

Myriam Giudicelli (BIBRACTE).

#### Relecteurs

Susanne Sievers (vice-directeur de la *Römisch-Germanische Kommission* de l'Institut archéologique allemand)  
Jeannot Metzler (conservateur, Musée national du Luxembourg)

#### Relecture et contrôle du manuscrit

Lionel Pernet (élève-conservateur archéologue de l'Institut national du patrimoine)  
Luc Leconte (assistant d'études, Inrap)

#### Diffusion/distribution

BIBRACTE, Centre archéologique européen  
F58370 Glux-en-Glenne – E-Mail : [edition@bibracte.fr](mailto:edition@bibracte.fr)  
Téléphone : 33 (0) 386 78 69 00 – Télécopie : 33 (0) 386 78 65 70

Copyright 2008 : Bibracte

ISSN 1281-430X ; 5 – ISBN 978-2-909668-40-6  
Imprimé en France

#### Directeur de la publication (titre au jour du colloque)

Matthieu Poux (*Directeur des expositions, Pôle archéologique du Rhône, Lyon*)

#### Auteurs et collaborateurs (titres au jour du colloque)

Yves-Marie Adrian (*Assistant d'études, Inrap*)  
François Cognot (*Pr. DEG, Président du Groupe archéologique du Mâconnais*)  
Yann Deberge (*ARAFa*)  
Thierry Dechezleprêtre (*Conservateur au Musée historique lorrain*)  
Louis-Pol Delestrée (*Dr d'État en Lettres, Dr en droit, UMR 8546*)  
Matthieu Demierre (*Étudiant à l'université de Lausanne – CH.*)  
Armand Desbat (*D.R. au CNRS, UMR 5138, MOM, Lyon*)  
Eckhard Deschler-Erb (*Privatdozent, Universität Zürich, CH.*)  
Alain Deyber (*Administrateur civil, chercheur bénévole*)  
Émilie Dubreucq (*Doctorante, UMR 5594 de Bourgogne*)  
Michel Feugère (*Chercheur au CNRS, UMR 5140, Lattes*)  
Jean-Loup Flouest (*Chercheur bénévole, UMR 5594 de Bourgogne*)  
Bérangère Fort (*Étudiante en E.A. 1865 de l'université de Bourgogne*)  
Magali Garcia (*Université Lyon 2, ARAFA*)  
Katherine Gruel (*D.R. au CNRS, UMR 8546 CNRS-ENS Paris*)  
Jean-Paul Guillaumet (*D.R. au CNRS, HDR, UMR 5594 de Bourgogne*)  
Alexis Gorgues (*Doctorant, UMR 5608, UTAH Toulouse*)  
Janka Istenič (*Conservateur des Antiquités romaines, Musée nat. de Slovénie*)  
Alain Jacques (*Responsable du service archéologique municipal d'Arras*)  
Yannick Labaune (*Responsable par intérim du service archéologique d'Autun*)  
Anne Larcelet (*Ingénieur Inrap*)  
Matthew Loughton (*University of Bournemouth, ARAFA*)  
Guillaume Maza (*Chercheur associé à UMR 5138, MOM, Lyon*)  
François Meylan (*Doctorant, universités de Lausanne et de Bourgogne*)  
Franck Mourot (*Attaché de conservation du Patrimoine, dépt. de la Meuse*)  
Lionel Pernet (*Doctorant, univ. Lausanne et Paris I, UMR 8645 CNRS-ENS Paris*)  
Gilles Prilaux (*Ingénieur de recherche Inrap*)  
Michel Reddé (*Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études*)  
Sandrine Riquier (*Doctorante, R.O. Inrap, associée à l'UMR 8546, Paris I*)  
Nicolas Roudié (*Assistant d'études, Inrap*)  
Martin Schönfelder (*RGZM, Mayence – D, associé à l'UMR 5594 de Bourgogne*)  
Susanne Sievers (*Vice-Directeur de la RGK – D*)  
Wolf-R. Teegen (*Chercheur, assistant à l'université de Leipzig – D*)  
Nicolas Tisserand (*Étudiant, associé à l'UMR 5594 de Bourgogne*)  
Stéphane Venault (*Chargé d'opérations et de recherche, Inrap*)  
Guillaumet Verrier (*Université de Bourgogne, ARAFA*)  
Antide Viand (*Ingénieur Inrap*)  
Annick Voirol Reymond (*collab. scientifique au musée d'Yverdon et région – CH*)

[domiciliations complètes, p. 13, 14]

# Sommaire

<b>Préface</b> (Susanne Sievers) .....	7
<b>Avertissement</b> (Matthieu Poux) .....	11
<b>I Communications</b>	
Thierry DECHEZLEPRÊTRE, Yves-Marie ADRIAN, Nicolas ROUDIÉ: La tombe à glaive de la nécropole de Pîtres « La Remise » (Eure) .....	17
Antide VIAND: Les fragments de cotte de mailles de Vernon. Armure souple véliocasse ou présence romaine aux portes de l'oppidum? .....	33
Alain JACQUES, Gilles PRILAUD: Arras, les fouilles Actiparc (62). Le mobilier à caractère militaire découvert dans un vaste complexe césaro-tibérien .....	47
Antide VIAND, Lionel PERNET, Louis-Pol DELESTRÉE: L'armement d'époque césarienne à Ribemont-sur-Ancre (Somme) .....	63
Thierry DECHEZLEPRÊTRE (coll. Franck MOUROT): Présence de militaria sur quelques oppida de l'est de la Gaule .....	93
Lionel PERNET, Matthieu POUX, Wolf-R. TEEGEN (coll. Jean-Loup FLOUEST, Jean-Paul GUILLAUMET, François MEYLAN): Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte, Mont Beuvray (Nièvre) .....	103
Bérangère FORT, Yannick LABAUNE (coll. Nicolas TISSERAND): Les militaria datés du début du Haut-Empire à Autun/Augustodunum et dans les collections du musée Rolin .....	141
Stéphane VENAULT, Anne LARCELET, Bérangère FORT: Le site de la Fenotte à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). Un exemple d'occupation militaire pauvre en militaria .....	159
Emilie DUBREUCQ: Les pointes de flèches à barbelure unique de Bourguignon-lès-Morey (Haute-Saône). Un contexte plus précoce? .....	165
Alain DEYBER: Les pointes de traits en fer de "type Numance" (Espagne, province de Soria) à Alésia (Côte-d'Or) et à Montmartin (Oise) .....	173
Sandrine RIQUIER: L'armement républicain dans les sépultures de Gaule centrale .....	181
Matthieu POUX, Michel FEUGÈRE, Matthieu DEMIERRE: Autour de Gergovie. Découvertes anciennes et récentes .....	203
Yann DEBERGE (coll. Magali GARCIA, Matthew LOUGHTON, Guillaume VERRIER, Katherine GRUEL): Armement et romanisation sur le site de Gondole (Puy-de-Dôme) .....	225
Armand DESBAT, Guillaume MAZA (coll. François COGNOT): Militaria de la moyenne Vallée du Rhône (Lyon, Valence, Vienne) .....	237
Alexis GORGUES, Martin SCHÖNFELDER: Militaria d'époque césarienne à Boé (Lot-et-Garonne) et à Toulouse (Haute-Garonne). Quelques considérations. ....	251
Eckhard DESCHLER-ERB, Lionel PERNET, Annick VOIROL REYMOND: Militaria républicains en territoire helvète, rauraque et valaisan .....	265
Lionel PERNET: L'armement républicain des nécropoles de Giubiasco et d'Ornavasso .....	275
Janka ISTENIČ: Militaria césariens de la rivière Ljubljanska (Slovénie) .....	295
<b>II L'empreinte du militaire césarien dans les faciès mobiliers de La Tène finale</b> Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs	
Matthieu POUX .....	299
<b>III Postface</b>	
Michel REDDÉ .....	433
<b>IV Bibliographie</b> .....	439



# **Sur les traces de César**

**Exposition temporaire  
Musée de la civilisation celtique  
saison estivale 2002**



---

# Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte, Mont Beuvray (Nièvre)

---

Lionel PERNET, Matthieu POUX, Wolf-Rüdiger TEEGEN

Avec la collaboration de Jean-Loup FLOUEST, Jean-Paul GUILLAUMET

François MEYLAN

## INTRODUCTION

L'oppidum éduen de Bibracte (Mont Beuvray) joue un rôle central au début de la campagne militaire de César en Gaule. C'est avec l'aide des Éduens et à proximité de leur capitale que le général romain remporte sa première victoire sur les Helvètes en 58 av. J.-C., prenant ainsi pied en Gaule chevelue. Les sources écrites ne laissent planer aucun doute sur la présence de troupes romaines dans l'oppidum ou à ses abords à l'époque de la Guerre des Gaules: César installe à Bibracte ses quartiers de l'hiver 52 et y achèvera la rédaction de ses *Commentarii de Bello Gallico* (BG, VII, 90).

La tenue à Bibracte, Centre Archéologique Européen, d'une table ronde consacrée aux *militaria* césariens en Gaule chevelue, invitait à reprendre la documentation archéologique recueillie sur le site. Cet article ne s'inscrit pas dans une démarche de validation des événements historiques consignés par les textes, autour d'un toponyme dont la localisation n'est pas contestée; il offre surtout l'occasion d'analyser dans le détail leurs répercussions éventuelles sur le faciès matériel d'un oppidum gaulois occupé au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., tant du point de vue de la circulation des objets que des évolutions architecturales liées à la présence de troupes sur le site.

Pour donner une vision d'ensemble des données disponibles en l'état actuel de la recherche, nous avons sélectionné tous les objets pouvant être associés à la sphère militaire, qu'ils soient de tradition gauloise ou romaine. Pour l'armement gaulois, nous nous sommes limités aux objets datables de La Tène finale (soit du point de vue de leur typologie, soit par leur contexte de découverte); pour les objets romains, nous avons pris en compte tous les *militaria*, incluant de fait aussi des objets qui sont postérieurs à l'époque césarienne, mais rarement postérieurs à l'époque tibérienne, qui marque l'abandon du site au profit d'Augustodunum. Cet article est complémentaire de celui consacré aux *militaria* d'Autun (Fort ce volume) et permet une comparaison de deux faciès mobiliers successifs, éloignés de quelques kilomètres seulement.

Le mobilier présenté ici provient, pour près d'un tiers, des fouilles conduites par J.-G. Bulliot sur le site à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et pour le reste, des recherches récentes menées depuis 1985 sous l'égide de Bibracte, Centre Archéologique Européen. Cet article ne donne pas le corpus exhaustif de l'armement d'époque césarienne du site de Bibracte. Seuls sont pris en compte les objets identifiables par le biais des inventaires disponibles pour chacune des fouilles faites sur le

site y compris ceux issus des fouilles anciennes, conservés au MAN et au Musée Rolin à Autun. Un inventaire exhaustif aurait exigé un retour systématique au mobilier original. Cet échantillon peut néanmoins être considéré comme représentatif, même si certains accessoires militaires moins caractéristiques, tels que des clous de chaussures ou autres talons de lances, nous ont certainement échappé. Les 124 objets qui constituent le catalogue (*infra*) permettent d'aborder avec une documentation archéologique riche et variée la question de la présence militaire romaine sur le site.

Ces objets sont présentés par grandes catégories (armement offensif, armement défensif et marqueurs secondaires). Le texte détaille les problèmes de typologie et de datation, les tableaux synthétisent les informations principales relatives à chaque objet. Sur les planches, nous avons signalé par un (R) juxtaposé au numéro de catalogue les objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des *militaria* à proprement parler.

Précisons encore que les éléments de harnachement ou de char de tradition gauloise (anneaux passe guides, garnitures de joug, mors, clavettes, pitons à œillet, etc.) n'ont pas été pris en compte dans cet article, à l'exception de deux exemplaires (n° 118 et 119) illustrés à titre d'exemple de leur présence à Bibracte. De même, les fibules et la vaisselle en bronze n'ont pas été intégrées à cette étude, puisqu'elles ne constituent que des marqueurs secondaires liés à une présence militaire attestée sur le site par d'autres sources.

## LE MOBILIER

### Armement offensif

Avec soixante objets (NMI), c'est la catégorie la mieux représentée sur le site (*cf.* catal. n° 1-60; ill. 1-4). Il faut toutefois noter la grande fragmentation de certains d'entre eux, notamment les fourreaux d'épées, dont ne subsistent que les extrémités de bouterolles.

Deux fragments d'épées gauloises sont catalogués ici (n° 1, 2). Le premier est un fragment distal décoré au poinçon, auquel adhèrent encore des lambeaux de fourreau, peut-être même de la bouterolle. La section de la lame comporte deux cannelures larges de part et d'autre de la nervure

centrale. Le décor de punctuations est connu sur des lames celtiques, par exemple à Berne-Tiefenau (Müller, König 1990, p. 38, Abb. 15, 5) ou à Port en Suisse (Wyss *et al.* 2002, Taf. 5, 6, n. 15; Taf. 19, 20, n. 62; Taf. 32).

Le tronçon de lame n° 2, qui mesure moins de 4 cm de large, ne permet pas de trancher entre un fragment d'épée ou de poignard. De même, sa forme est trop peu caractéristique pour permettre une attribution ethnique. Enroulé sur lui-même, il a subi une mutilation qui rappelle plutôt des pratiques gauloises.

Les fragments de fourreaux retenus dans cette étude sont tous très fragmentés. Il s'agit essentiellement d'extrémités de bouterolles en fer. Quatre peuvent être rattachées avec une forte probabilité aux bouterolles à extrémité massive de LT D2 (n° 3-6), souvent renforcées de nombreuses entretoises, d'où leur nom de bouterolles "à échelles" (Lejars 1996a, p. 92-93). Le fragment n° 7, avec sa terminaison naviforme rappelle plutôt le groupe Ludwigshafen, bien qu'il soit très étroit. Un fragment de bouterolle un peu plus conséquent (n° 8) est en bronze et provient de la phase augustéenne du rempart. Seules sont conservées l'extrémité et la fine gouttière reliée à deux entretoises incomplètes. Une série de fragments de tôles de fer provenant de la Croix du Rebout dans la zone de la nécropole peuvent éventuellement être interprétés comme des éléments de fourreaux gaulois ou des demi-fabricats (n° 10-12), de même qu'une frette étroite issue de la Pâturage du Couvent.

Au sein de ces fragments d'épées et de fourreaux, deux éléments peuvent être qualifiés de romains avec certitude : un bouton terminal (n° 9) et une frette de suspension de fourreau (n° 14). Le premier, issu des fouilles anciennes, rappelle des types qui sont présents déjà sur les fourreaux de glaives de la fin de la République et de l'époque augustéenne, par exemple à Giubiasco (tombe 119, Pernet ce volume; Poux ce volume) ou à Haltern (Müller 2002, 34/419). La frette profilée appartient plutôt, quant à elle, au début du Haut-Empire (Deschler-Erb 1999, p. 27).

Restent trois éléments qui proviennent peut-être de fourreaux, deux gouttières trouvées dans la maison 1 du Parc aux Chevaux (n° 15, 16), et une plaque ajourée en *opus interasile* qui pourrait provenir d'un fourreau d'épée ou de poignard (n° 17) (Maheo 1979).

Les armes d'hast sont au nombre de onze. Un seul fer de lance fait partie du corpus (n° 18), ce qui est très étonnant pour un site de l'ampleur de

celui de Bibracte. La flamme de ce fer a été coupée. L'inventaire comprend en revanche une série assez importante de fers à douille et pointes de section quadrangulaire ou ronde de différents types (n° 20-27), qui ne sont pas de tradition gauloise. La pointe n° 19 pourrait avoir appartenu à un *pilum* à tête pyramidale, à languette ou à douille, type qui n'est pas attesté avant le premier quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Luik 2002, p. 78). Pour le fer à douille n° 20, de 30 cm de long, on parlera volontiers d'un fer de type *pilum*. Il se rapproche des *pila* d'Alésia (Sievers 2001, p. 163-168, pl. 69-70; Poux ce volume) et de l'exemplaire de la tombe 155 de Giubiasco, dont l'enfouissement est daté de LT D2 (Pernet ce volume), ou encore, d'un *pilum* d'Augst (Deschler-Erb 1999, Taf. 4, 48) daté du Haut-Empire. Les pointes à douille de section carrée ou ovale de moins de 30 cm (n° 21-24) sont plus difficiles à identifier : ces pointes mal caractérisées, dont la fonction incertaine oscille entre traits de catapultes et armes d'hast de type épieux (Baatz 1966), trouvent des confrontations à Lyon, Paris, Alésia, Étival, etc. (Poux ce volume, deuxième partie, p. 359, ill. 41). Quant aux pointes n° 25-27, leur mauvais état de conservation ne permet pas de les classer dans l'une ou l'autre de ces catégories ; il est même possible que le n° 27 soit une longue lance "à baïonnette", dont l'attribution aux forces gauloises ou romaines est discutée en deuxième partie (Poux ce volume). Une seule pointe à soie (n° 28) fait partie de ce petit corpus d'armes d'hast. Elle peut être classée dans les projectiles, comme le montre un parallèle du camp d'Oberaden (Kühlborn 1992, Taf 30, 34). L'ensemble de ces armes d'hast, à l'exception du fer n° 18 et des indéterminés, peut donc être considéré comme des *militaria* romains.

Si les fers de lance sont peu nombreux, on ne peut pas en dire autant pour les talons, au nombre de 11 (n° 29-38). Difficiles à dater et à attribuer, ces objets ne sont par ailleurs pas nécessairement utilisés sur des hampes de lances, nous les avons toutefois répertoriés ici. Deux douilles incertaines ont aussi été prises en compte (n° 40-41).

Ce corpus comprend une importante série de projectiles dont l'attribution au camp romain ne pose guère de problèmes : dix balles de fronde, six pointes de flèches et trois projectiles d'artillerie.

Les balles de fronde (n° 42-51), ont déjà été étudiées et commentées par W.-R. Teegen à propos de quelques exemplaires recueillis lors de prospections (2006, p. 267). Deux proviennent de la zone de la nécropole (n° 42-43), quatre des fouilles

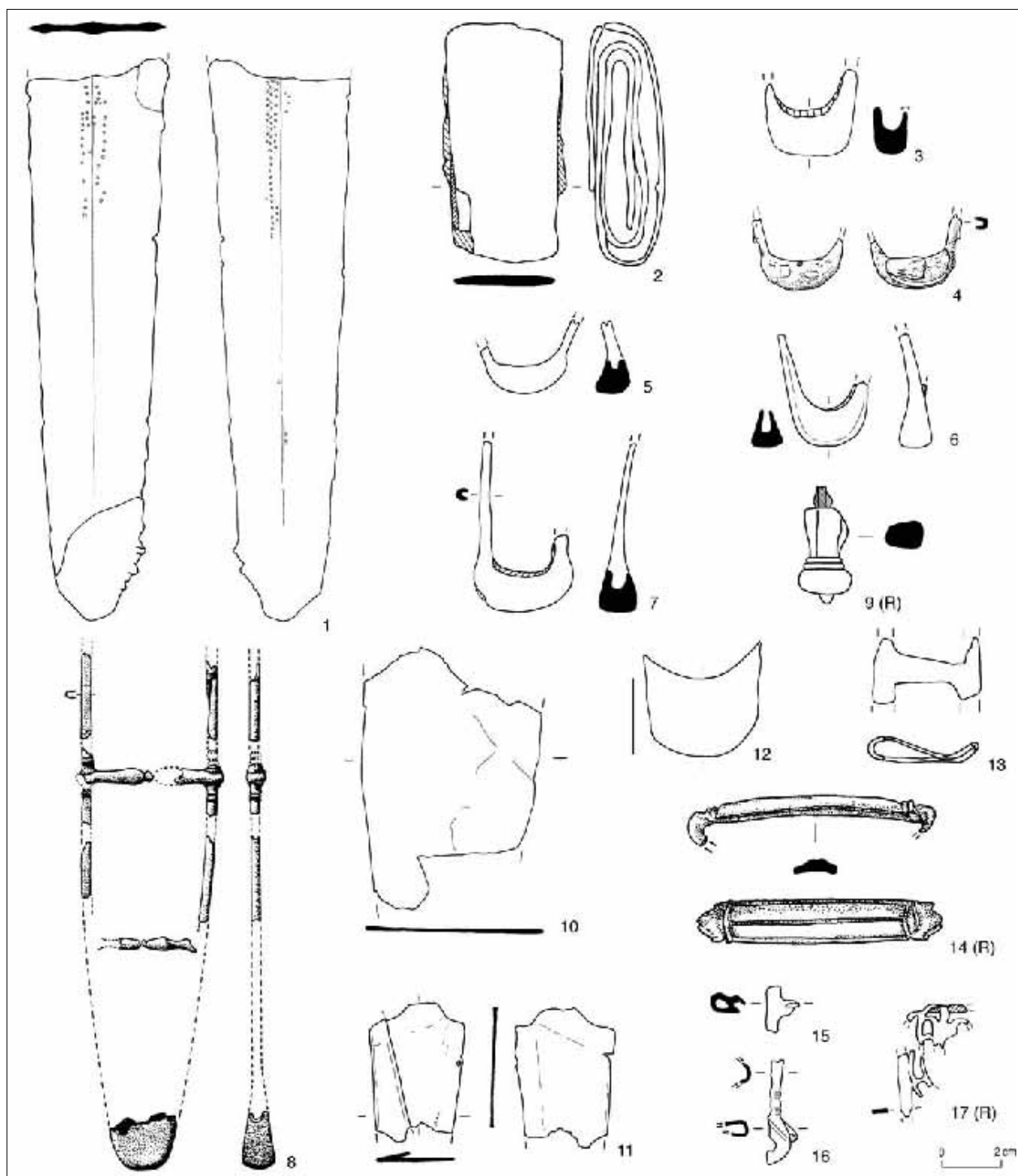
anciennes (n° 44-47) et quatre de prospections menées sur les fortifications du Porrey (n° 48-51). Nous n'avons pas retenu dans cet article les six boules en plomb découvertes en prospection (Teegen 2006, p. 267-268, Taf. 5, 6-11), qui n'ont pas la forme canonique des balles de fronde antiques.

Les poids de ces balles s'échelonnent entre 21,9 et 46 g. Nous renvoyons, pour leur classement, au chapitre les concernant en deuxième partie (Poux ce volume, p. 365-371). À noter que ce marqueur, un des meilleurs pour attester la présence des troupes romaines, se concentre dans deux zones : la nécropole (où elles n'ont pas été découvertes dans des tombes, mais dans les niveaux périphériques) et Le Porrey. Cette observation coïncide avec la présence de probables structures d'origine militaire mise en évidence dans le même secteur, qui sera discutée plus bas.

Les pointes de flèche sont toutes pourvues d'une douille : sur six exemplaires, quatre sont unipennes (n° 52-55). Comme nous le suggérons en introduction de ce volume, les flèches unipennes sont probablement de tradition romaine (vingt exemplaires ont été trouvés à Manching [Sievers, comm. pers.]), tandis que les modèles symétriques bipennes (n° 56-57) peuvent très bien être gaulois et avoir servi à la chasse comme à la guerre (Poux ce volume).

En ce qui concerne l'artillerie lourde, trois objets permettent d'attester sa présence sur le site : un trait de catapulte incendiaire et deux traits de catapulte à douille et pointe pyramidale. Les deux derniers sont des traits qui s'inscrivent encore, par leur pointe massive et bien détachée, large de plus de 15 mm, dans la tradition des armatures de trait républicaines (Poux ce volume). Leur découverte dans un contexte d'habitat (PC 4) de La Tène finale pose de nombreuses questions : trace de combats menés sur le site, emploi domestique ou stockage temporaire de munitions dans certaines *domus* habitées par des militaires ?

L'armature de trait incendiaire suscite la même interrogation pour la zone de la Pâturage du Couvent, bien qu'elle appartienne à une période un peu plus tardive (deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.). L'objet n'étant pas encore restauré au moment de la rédaction de cet article, il est difficile de voir si l'extrémité supérieure est pointue (comme sur l'exemplaires de Šmihel, Horvat 2002, pl. 21, 1). Il peut être rapproché d'un parallèle de Doura-Europos (III<sup>e</sup> s. après J.-C., Feugère 1993a, p. 220). Ces traits sont rares en Gaule à la période

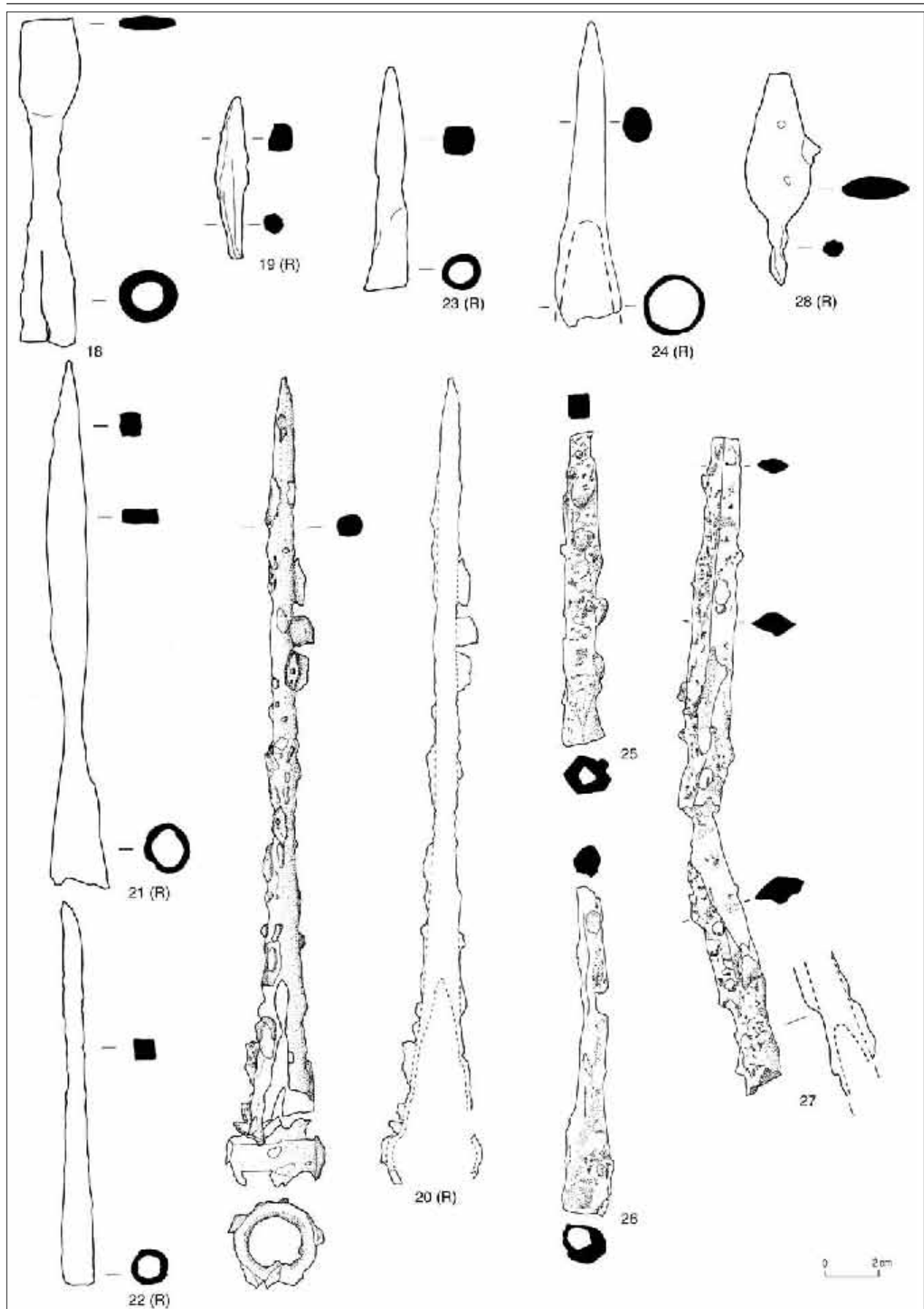


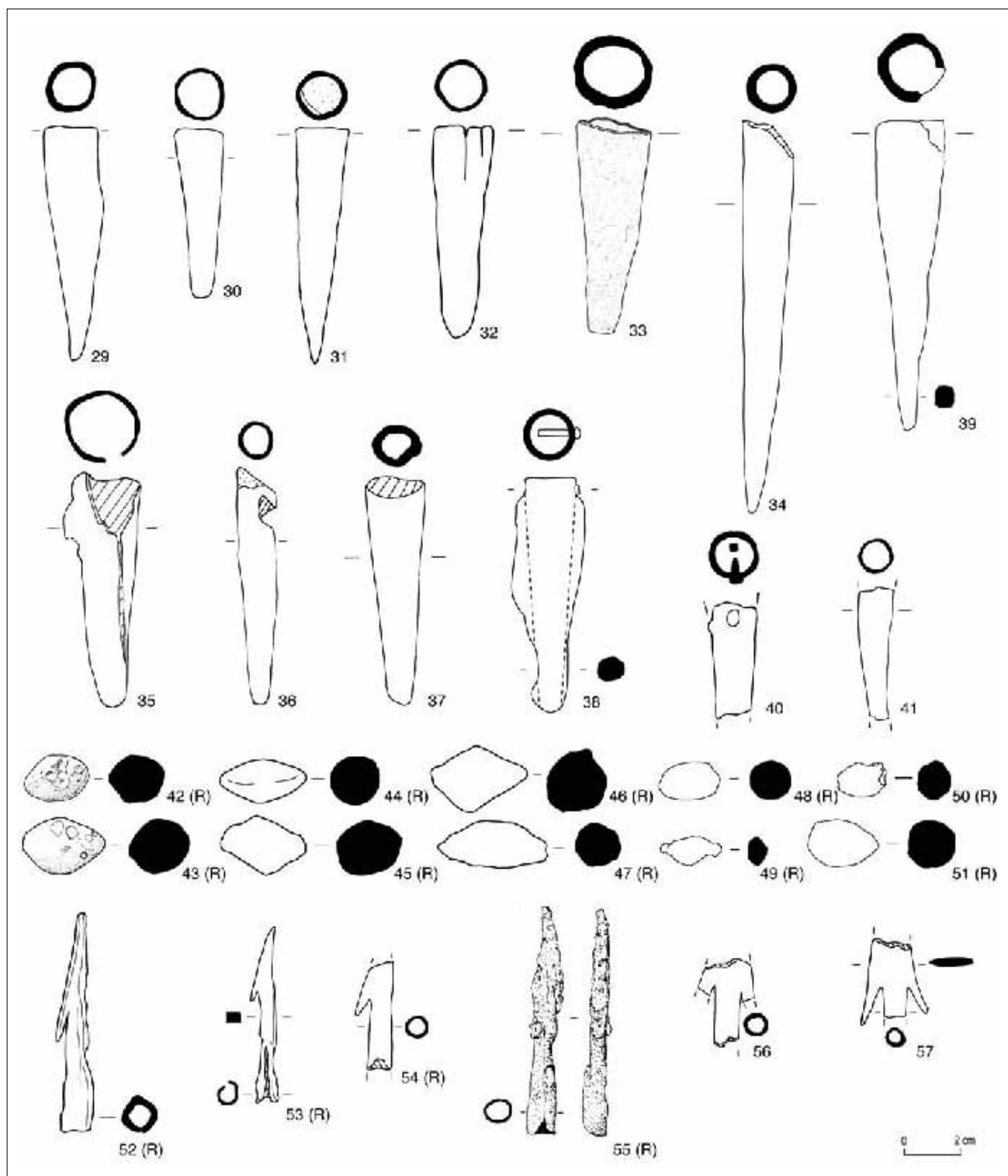
1. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire): armes offensives. Épées et fourreaux d'épées ou de glaives.

2. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire): armes offensives. Armes d'hast. —————>

Pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, *infra*. Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des *militaria* à proprement parler.

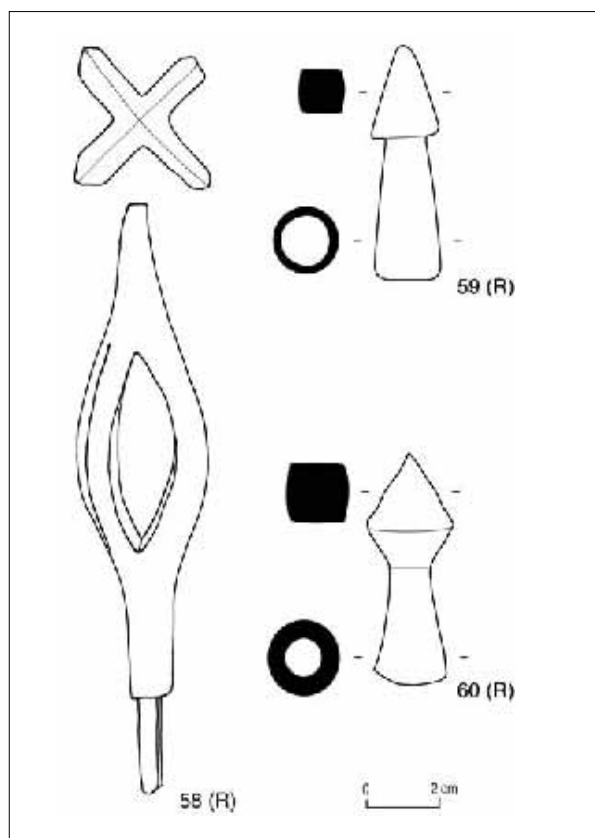
SUR LES TRACES DE CÉSAR  
MILITARIA GAULOIS ET ROMAINS SUR L'OPPIDUM DE BIBRACTE, MONT BEUVRAY (NIÈVRE)





3. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes offensives. Talons de lance et projectiles d'artillerie légère (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).

Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.



4. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes offensives. Artillerie lourde (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra). Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.

césarienne. Il n'est pas impossible que l'exemplaire de Bibracte soit plus tardif, comme le suggère également son contexte de découverte.

### Armement défensif

Le catalogue de l'armement défensif comprend vingt-trois objets : quatre umbos et plusieurs fragments d'orle de boucliers, des éléments de cuirasse segmentée et de cotte de mailles, un casque presque complet et quatre fragments de casques (cf. infra, catalogue n° 61-83 ; ill. 5-7).

Parmi les umbos de boucliers, trois sont circulaires. Le premier (n° 61) n'est qu'un fragment de bord d'umbo de petite taille (diamètre maximum estimé 14-15 cm). Il se rapproche d'un exemplaire découvert à Augst (Deschler-Erb 1999, Taf. 12, 156). L'umbo n° 63 est mieux conservé (ill. 5), son diamètre d'origine devait avoisiner les 18 cm. L'objet n'étant pas restauré, il est difficile de savoir com-

bien de rivets sont encore conservés (deux au minimum). Le contexte de découverte (Pâturage du Couvent, pièce T) indique une datation antérieure au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. L'umbo n° 62 est de même diamètre. Son profil a pu être reconstitué : le départ de la coque est relativement vertical, puis forme un arrondi. Il présente la particularité d'être décoré au repoussé ; sur la coque, des lignes radiales dessinent une sorte de motif solaire. Cette forme d'umbo existe dès LT D1 en contexte celtique et germanique (Bochnak 2005, type 5, 107), où ce type de décor reste cependant inconnu. Le contexte de découverte date l'objet entre la fin de La Tène finale et le début de l'époque augustéenne. Si les types des deux petits umbos en fer 61 et 63 sont courants en milieu romain et associés à l'armée romaine (Deschler-Erb 1999, p. 34 ; Poux ce volume), l'attribution de l'umbo 63 est moins évidente.

L'umbo à ailettes courtes provenant de la zone de la nécropole (ill. 7, n° 64), bien que fragmentaire et très aplati, peut être classé dans le groupe des petits umbos à ailettes rectilignes (type 4 de Gournay-sur-Aronde) (Brunaux, Rapin 1988, p. 80). Récemment, M. Schönfelder a proposé une typologie plus détaillée de ce type, avec une liste exhaustive de parallèles (Perrin, Schönfelder 2003, p. 80-85). Notre umbo semble être du type *Nierstein*, du nom d'une tombe centrale de l'aire de répartition. Il possède des ailettes étroites quasiment rectangulaires et une coque sphérique à rebord saillant. Le type est daté de LT D1.

Une série d'orles de bouclier provient de différents points de l'*oppidum* de Bibracte (n° 65-69), ainsi qu'un clou-rivet d'umbo gaulois (n° 70). Les orles larges n° 65, 69 rappellent les orles fixés sur les boucliers romains (par exemple Deschler-Erb 1999, Taf. 11, 158-162 ; Zanier 1992, Taf. 32, 130) ; ils sont également présents à Corent et à Gergovie (Poux, Feugère, Demierre ce volume). Pour les autres, il est plus difficile de se prononcer ; l'élément 69 pourrait être une pièce de réparation (Buchsenschutz *et al.* 1999, p. 182).

Cinq éléments de cuirasse segmentée (*lorica segmentata*) en bronze ont été identifiés, tous issus des fouilles anciennes et donc impossibles à dater d'après le contexte (n° 74-78). Les quatre premiers sont des boucles sans charnières à plaque rectangulaire (*hingeless buckle with rectangular plate*). Elles correspondent au type DI défini par M. D. Thomas (2003, fig. 32). Il semble que ces boucles se rattachent aux variantes les plus anciennes de type *Kalkriese*, datées des



années 20-15 av. J.-C. (Bishop 2002, fig. 4.3). Le fragment n° 78 provient d'une boucle à charnière ou d'une charnière, attribuable au type *Corbridge* (*ibid.* fig. 5.6), utilisé pendant tout le 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

La question de l'origine de la cuirasse segmentée et sa possible utilisation dès l'époque tardo-républicaine sont discutées en deuxième partie de ce volume (p. 348). En l'occurrence, cette possibilité ne s'impose pas dans la mesure où l'*oppidum* de Bibracte est occupé jusqu'à l'époque tibérienne. Ces éléments, qui ont pu parvenir sur le site à l'époque augustéenne ou tibérienne, ne sauraient donc constituer un argument en faveur d'une apparition précoce de la *lorica*.

Deux fragments de la même cotte de mailles (n° 71) ont été découverts récemment sur la pâture du Couvent (Teegen, Fleischer 2004, p. 7). La maille est formée d'anneaux d'un diamètre de 5 mm, assemblés selon un rapport de 1 pour 4. Le contexte de découverte donne une datation dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. D'après la liste de parallèles établie par A. Viand (ce volume), l'exemplaire de Bibracte se rapproche à la fois de ceux de Vernon (LT D2) et de Chassenard (milieu 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). Le contexte de datation incline plutôt à l'identifier comme un élément de cotte de mailles gauloise.

Les armes défensives comptent aussi un casque dont la calotte est bien conservée (n° 79). On doit cette conservation à la transformation et à la réutilisation du casque en guise de louche de fondeur : sa calotte a été sciée – le couvre nuque n'est donc pas conservé – et munie d'un manche (cassé) riveté sur le côté gauche. Un bec verseur a été aménagé à l'arrière de la calotte. La présence d'un décor de sourcils au repoussé à l'avant de la calotte permet d'assigner le casque au type Port. Le couvre-nuque devait être rapporté, principal critère de définition du type avec le décor de sourcils qui orne le frontal (Schaaff 1988a, p. 307). L'exemplaire de Bibracte, qui a subi un réemploi à l'instar du casque de type Alésia de Vic-Fezensac, transformé en seau, vient s'ajouter au petit nombre d'individus connus jusqu'ici et répertoriés par U. Schaaff : Ribemont-sur-Ancre, Mesnil-sous-Jumièges, Mons, Port et Reka (pour le site d'Alésia, il s'agit de paragnathides qui peuvent être attribuées soit au type Port soit au type Alésia) (Schaaff 1988a, Abb. 25), auxquels il faut ajouter deux découvertes récentes : un exemplaire issu de Kessel (Pays-Bas) (Roymans 2004, pl. 7, 35) et l'exemplaire en bronze de Francfort, à la limite entre le type Port et le type romain Weisenau (Fasold 1995). Ces casques de

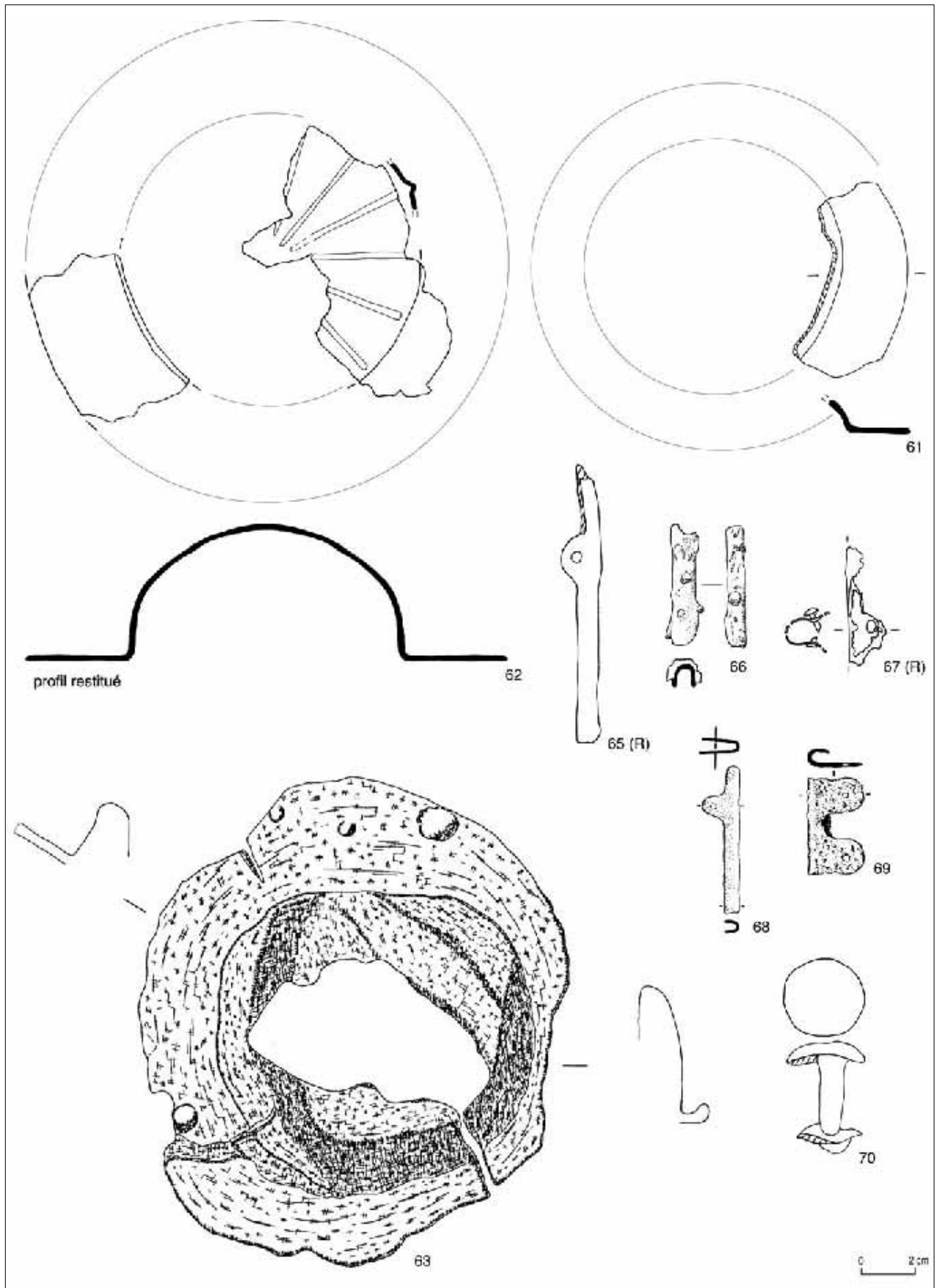


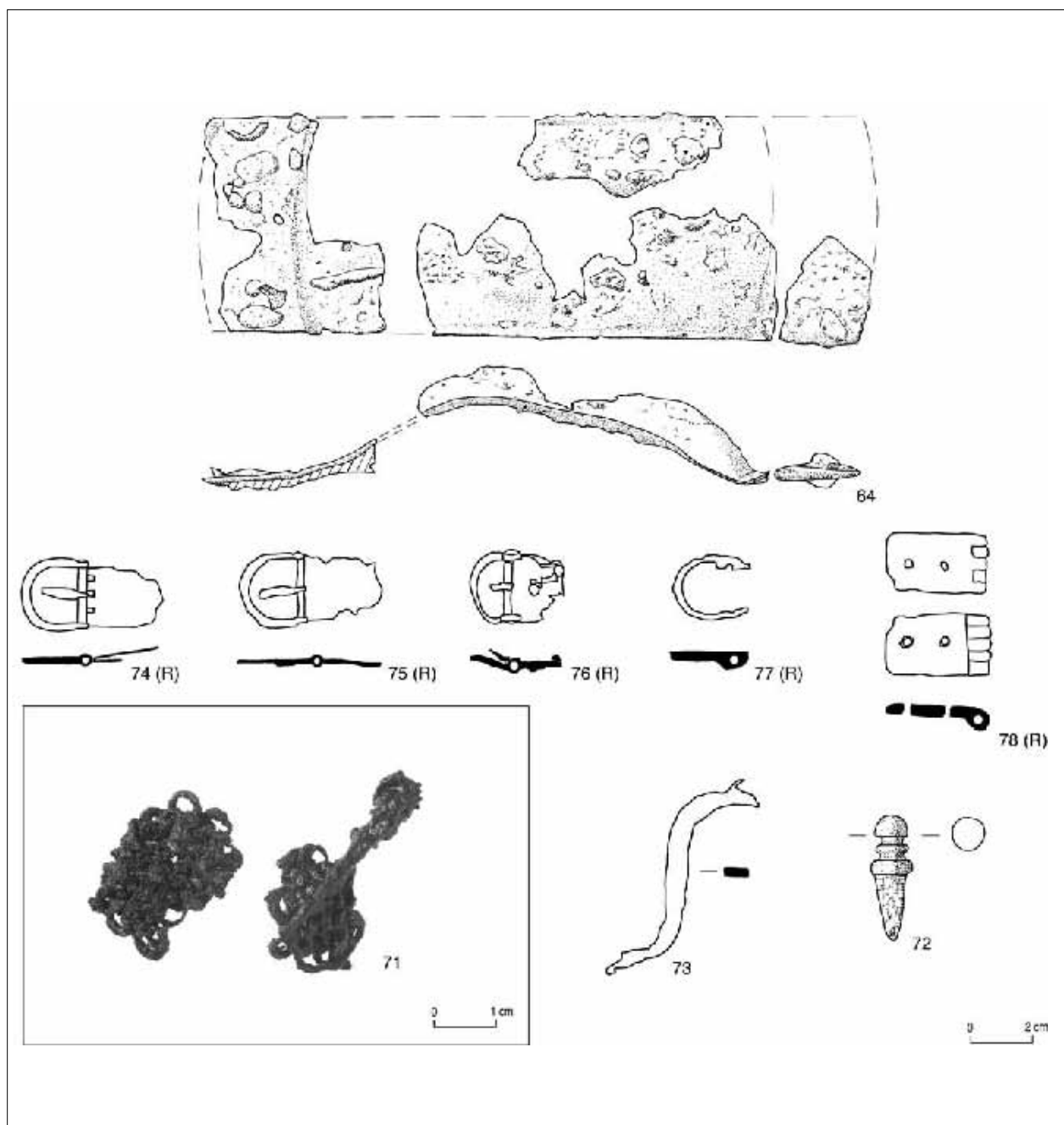
5. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes défensives. Umbro circulaire lors de sa découverte à la Pâturage du Couvent, Îlot des Grandes Forges, pièce T (en dessin, n° 63). Photographie J. Frase, université de Leipzig. Pour la description détaillée, cf. catalogue, infra.

type Port sont-ils fabriqués dans la tradition gauloise ? Il n'existe pas de casques romains en fer avant le type Weisenau. Il est également possible qu'ils aient été portés par des auxiliaires.

Deux objets interprétés comme des paragnathides, l'un sûr (n° 80), l'autre probable (n° 81), viennent compléter ce dossier. Le n° 80 peut avoir appartenu soit à un casque de type Port (semblable au n° 79) ou de type Alésia, dont les formes de paragnathides sont similaires. Un dernier fragment de calotte de casque a été découvert dans la domus de PC 1 (n° 82) (Paunier, Luginbühl 2004, p. 322), ainsi qu'un possible porte-cimier de casque romain issu des fouilles anciennes (n° 83) : s'il est difficile de se prononcer définitivement, la section des tiges exclut ici une interprétation comme croc à viande.

6. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes défensives. Éléments de boucliers. Pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra. Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.

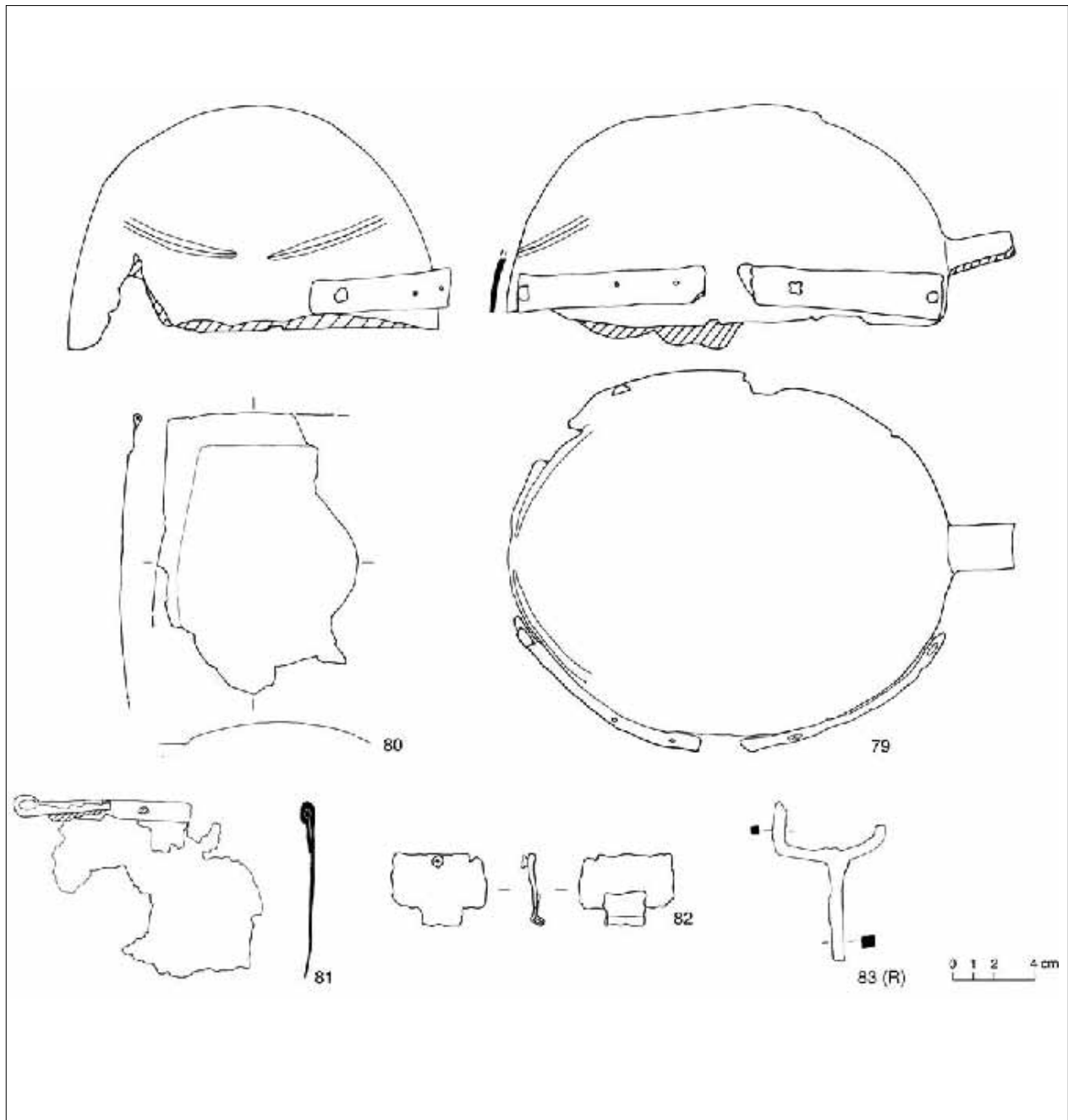




7. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes défensives. Élément de bouclier et de cuirasses (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).

Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.

SUR LES TRACES DE CÉSAR  
MILITARIA GAULOIS ET ROMAINS SUR L'OPPIDUM DE BIBRACTE, MONT BEUVRAY (NIÈVRE)



8. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes défensives. Casque et éléments de casque (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).

Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.

## Marqueurs secondaires

Dans ce chapitre sont classés tous les objets qui peuvent indiquer une présence militaire, mais ne font pas partie de l'armement à proprement parler. Il s'agit, soit de marqueurs primaires, comme les pièges (*stimuli* et *tribuli*) et les piquets de tente, soit de marqueurs secondaires comme les accessoires du vêtement (ceintures, *cingulum*, chaussures, etc.), les boîtes à sceau, le harnachement et l'équipement du cheval, ou encore, l'outillage. Ces 41 objets, dont 15 lots de clous de chaussures totalisant 21 individus, sont presque tous d'origine romaine (cf. catalogue n° 84-124; ill. 9-11).

Parmi les différentes boucles métalliques de forme circulaire, semi-circulaire ou carrée recueillies sur le site, deux seulement sont incontestablement des boucles de *cingula*, le ceinturon militaire romain. Ces deux découvertes anciennes (n° 84-85) peuvent être datées par la typologie de l'époque augustéenne (Deschler-Erb *et al.* 1991; nombreux exemples dans Unz, Deschler-Erb 1997, avec parallèles). Trois sont de forme quadrangulaire ou sub-rectangulaire: deux grosses boucles profilées (n° 88-89) pourraient avoir servi de sangles de harnachement (sous-ventrières); la troisième (n° 87) possède des branches incurvées: elle correspond au type tardo-républicain identifié parmi la panoplie du guerrier auxiliaire du Sénat à Paris (Poux 1999). Daté de l'époque césarienne, il est désormais également attesté à Ribemont-sur-Ancre ou à Gondole, dans des contextes datables de LT D2b au début de l'époque romaine (Viand, Pernet, Delestrée ce volume; Deberge ce volume; Poux ce volume).

L'agrafe n° 91 trouve un proche parallèle dans l'ensemble funéraire de Feurs, daté de LT D2 (Riquier ce volume). Il pourrait s'agir d'une boucle de baudrier de *spatha*, l'épée de cavalerie des troupes auxiliaires romaines, mais en l'absence de mobilier associé, le risque de confusion avec certaines agrafes de ceinture circulaires d'époque gauloise ne peut être écarté. L'attache n° 92 se rapporte, elle aussi, à un baudrier romain utilisé pour le port du *pugio* ou du *gladius* (Poux ce volume).

Trois objets sont interprétés comme des appliques de *cingulum* (n° 93-95), les deux premiers issus des fouilles anciennes, le troisième de PC 1, où a été découverte aussi une applique de tablier de lanières (Paunier, Luginbühl 2004, p. 323-324).

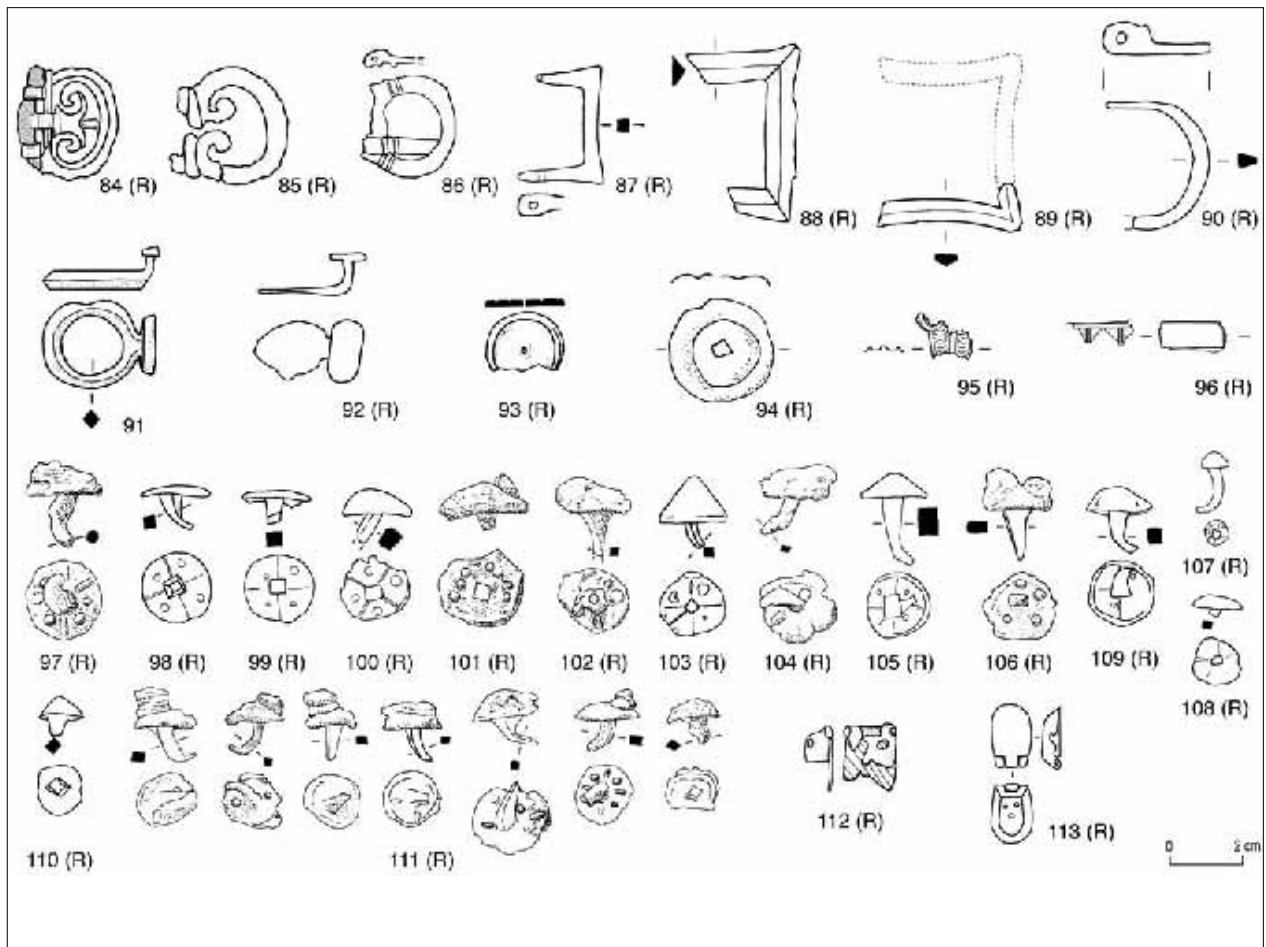
Le corpus comprend 21 clous de chaussures en fer à décor estampé (n° 97-111), tous issus de la zone de la nécropole. Datés de l'époque césaro-octavienne, ces clous associés aux éléments d'armement déjà présentés constituent un indice fort en faveur d'une présence militaire sur la zone de la nécropole à cette époque. Leur module important, caractérisé par un diamètre maximal de la base de la pointe supérieur à 18 mm, la présence de décors cruciformes estampés combinés à des globules en nombre variable, plaide pour une datation précoce, antérieure au milieu du règne d'Auguste et plus vraisemblablement encore, d'époque tardo-républicaine (Poux ce volume). Des clous identiques ont été recueillis par centaines sur les grands sites de bataille de la guerre des Gaules (Alésia, Gergovie, Uxellodunum) et sur la plupart des sites contemporains qui ont livré des mobiliers militaires tardo-républicains (Lyon, Corent, Ribemont-sur-Ancre). La même datation s'applique aux deux boîtes à sceau en bronze en forme de "bourse". Les deux exemplaires présentés ici (n° 112, 113), découverts dans des contextes de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque augustéenne, sont proches des exemplaires d'Alésia (Brouquier-Reddé, Deyber 2001, p. 306, 307), typiques de l'époque césarienne et du début du règne d'Auguste (Poux ce volume).

En ce qui concerne le cheval, les éléments de harnachement gaulois n'ont pas été pris en compte à l'exception de deux exemples (n° 118, 119). Caractéristiques de l'équipement militaire romain, en revanche, sont les deux fragments d'hipposandales, n° 116, 117. L'attribution ethnique des deux éperons n° 114, 115 est moins assurée (Poux ce volume). Le premier, en bronze muni d'une pointe rapportée en fer (conservée uniquement à l'intérieur du trou central), est plutôt de tradition germanique. Il se rapproche dans sa conception de l'exemplaire de la tombe B de Goebblange-Nopselt (Metzler 1984). Le second, en fer, semble plutôt de tradition gauloise (Paunier, Luginbühl 2004, p. 320, 321).

Certaines pièces d'outillage et les pièges pourraient être directement liés à une installation militaire durable ou temporaire sur l'*oppidum*. Les deux crochets ou gaffes n° 121-122 découverts en prospection pourraient avoir servi de piquet de tente (Teegen 2006) ou de crochet comme on les trouve sur les sites de siège, par exemple à Uxellodunum (Girault 2007, fig. 14). Leur forme atypique et leur contexte de découverte mal assuré incitent néanmoins à la prudence.

En revanche, le n° 120 possède un appendice recourbé qui est tout à fait caractéristique des piquets de tente identifiés sur les camps tardorépublicains de Numance et certains camps du limes rhénan (Poux ce volume). Découvert dans les fouilles anciennes, il provient de la zone du Parc aux Chevaux. L'objet n° 123 comporte une douille prolongée par une pointe ployée à chaud

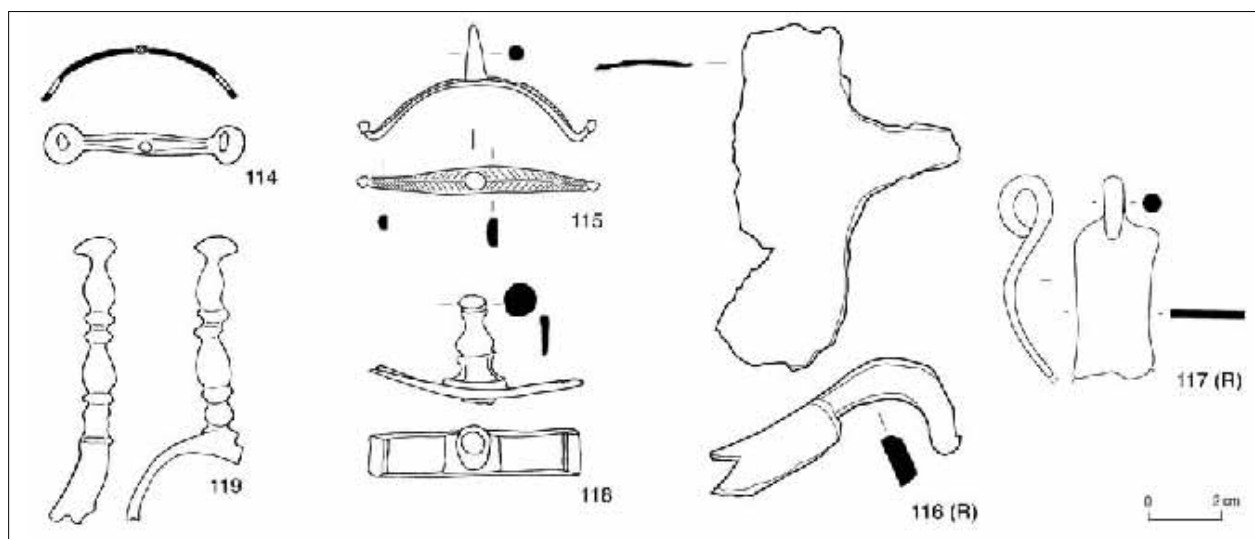
pour former une sorte de crochet, à moins qu'il ne corresponde simplement à un fer de lance cassé et plié. Enfin, la tige coudée n° 124 pourrait être un fragment de *stimulus*, identique à ceux recueillis à Alésia ou Besançon. L'absence de pointe ne permet pas d'exclure d'autres fonctions (penné de serrure ou manche de clé, par exemple).



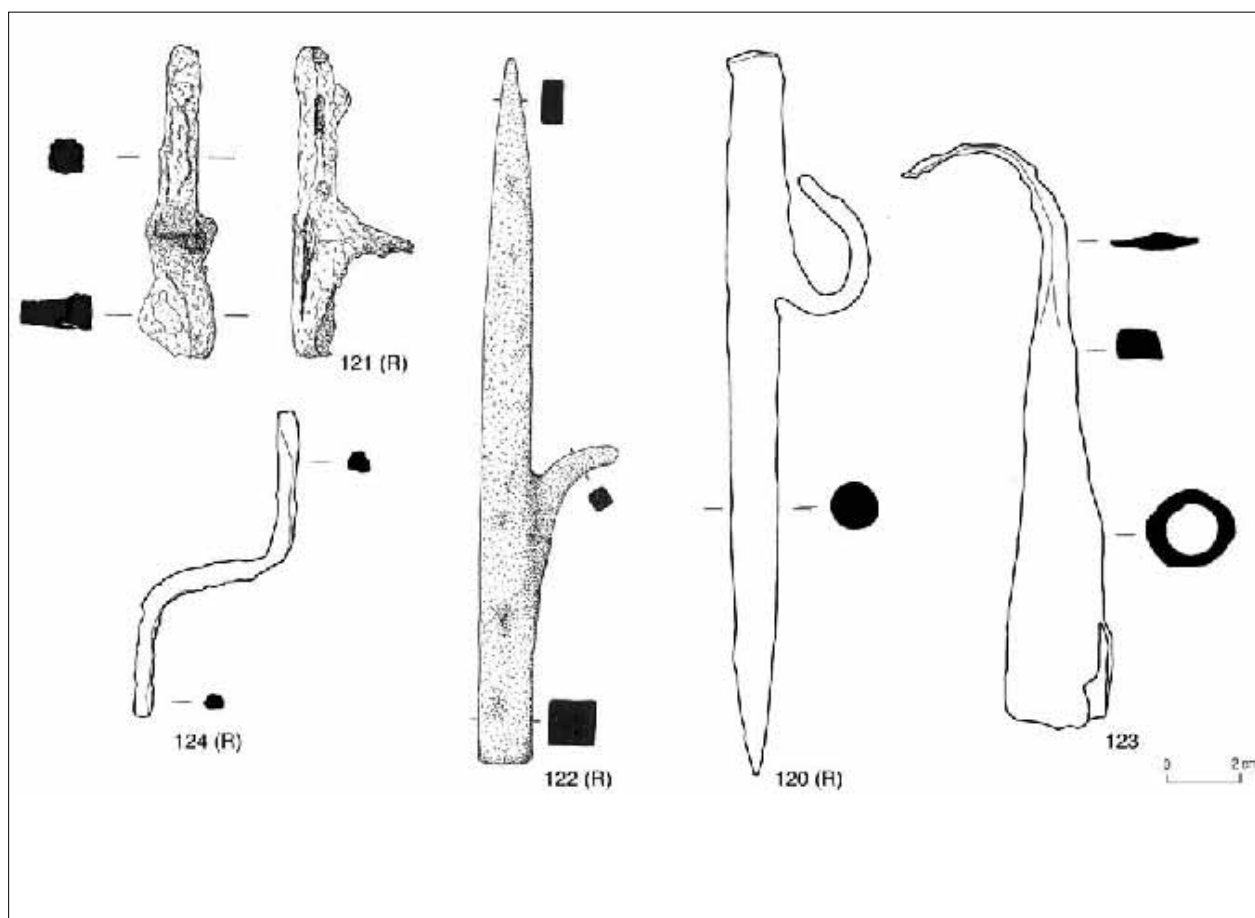
9. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : divers.

Éléments de ceinture, de chaussures et boîtes à sceau (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).

Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.



10. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : divers.  
 Quelques exemples d'éléments liés au cheval (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).  
 Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.



11. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : divers.  
 Quelques exemples d'éléments liés au cheval (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).  
 Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.

## RÉPARTITION SPATIALE ET CONTEXTES DE DÉCOUVERTE

L'état actuel de la documentation, relative aux recherches anciennes ou à des fouilles récentes en cours de publication, ne se prête pas à une analyse spatiale visant à replacer chaque objet dans son contexte stratigraphique et fonctionnel. Les objets localisés dans les inventaires et les rapports de fouille ont été reportés sur des cartes de répartition à l'échelle du site (ill. 12). Ces cartes révèlent leur dissémination dans la plupart des secteurs explorés depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Seuls quelques points de concentration se dessinent sur la carte de l'illustration 12; certains correspondent partiellement aux zones les plus densément bâties ou ayant fait l'objet des recherches les plus intensives (Champlain, Pâture du Couvent, Parc au Chevaux); d'autres, à des secteurs de l'*oppidum* peu occupés ou explorés anciennement (nécropole du Rebout). Le recouvrement des objets provenant des fouilles anciennes et récentes nous autorise à les traiter conjointement et à concentrer l'analyse sur quelques contextes de découverte, porteurs d'informations d'ordre chronologique ou fonctionnel.

En ce qui concerne les objets provenant des fouilles de J.-G. Bulliot, les contextes de découverte ont été reconstitués par F. Meylan en confrontant les archives de fouille et les publications. Près d'un objet sur deux a ainsi pu être replacé dans son contexte; la plupart d'entre eux demeurent généralement très vagues, sans cadre plus précis que celui de la fouille d'une portion de bâtiment. Les indications stratigraphiques, même succinctes, font presque toujours défaut.

Le tableau récapitulatif (ill. 13), dressé selon les méthodes de sériation du *Bonn Archaeological Statistics Package* (Scollar *et al.* 2002), permet d'opérer une première différenciation en fonction des contextes. Comme on pouvait l'attendre, les fouilles anciennes effectuées par J.-G. Bulliot présentent la plus large diversité typologique et fonctionnelle, suivies de la nécropole du Rebout, la Pâture du Couvent, la zone du Champlain/Côme Chaudron et les *domus* du Parc au Chevaux. Sur le plan ethnique, la carte de distribution (ill. 14) révèle une nette concentration des armes gauloises dans les secteurs de la Pâture du Couvent et de la nécropole du Rebout, tandis que les armes romaines sont mieux représentées dans les autres secteurs du site (Parc aux Chevaux, Côme Chaudron/Champlain, Porte du Rebout) (ill. 15).

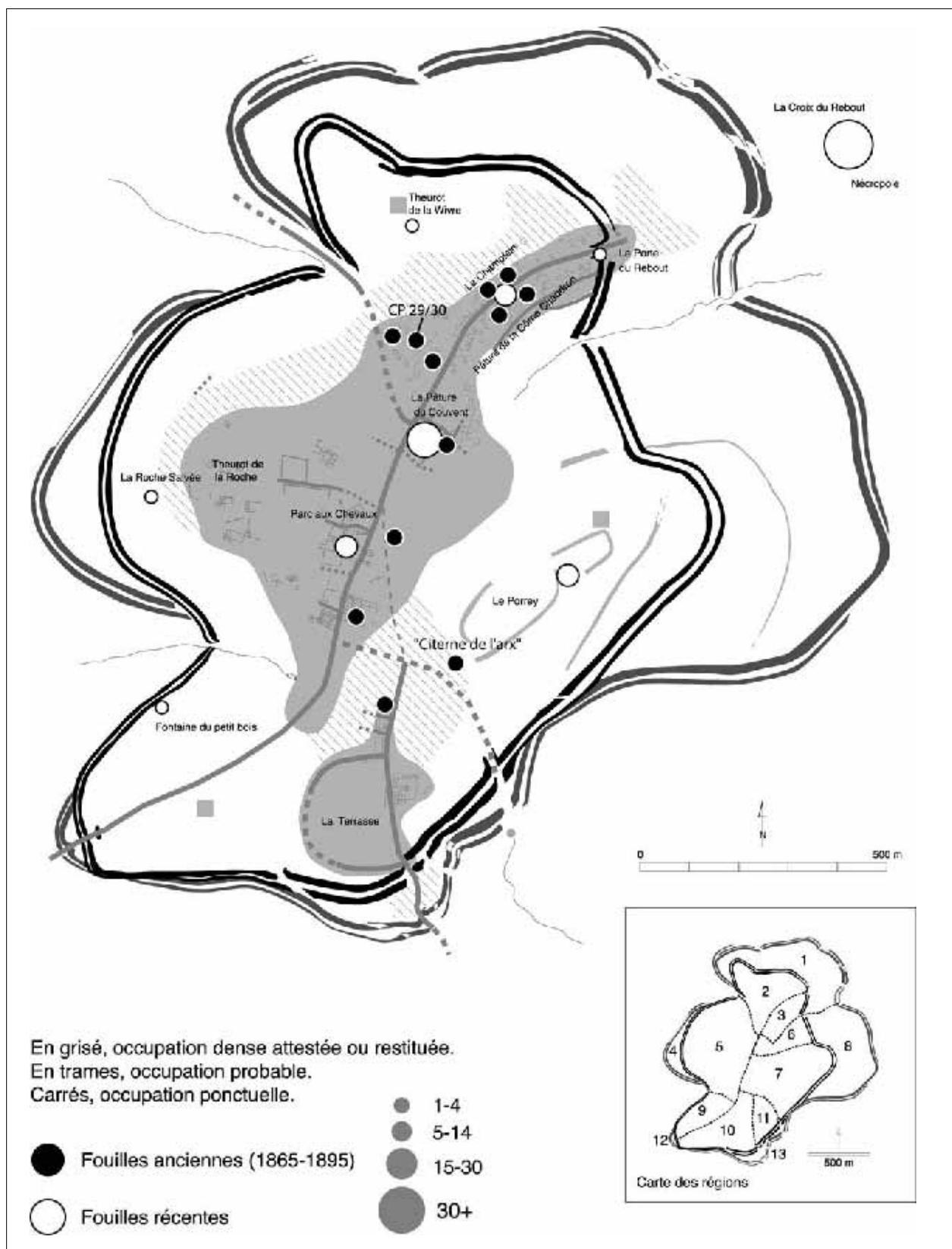
Il semble *a priori* logique que les premières se concentrent sur le noyau urbain constitutif de l'*oppidum* indigène ou sa nécropole, les seconds signalant plutôt ses points d'accès, de défense et de contrôle investis par l'occupant. Le petit nombre d'objets recensés dans chaque secteur relativise quelque peu cette observation et interdit d'en tirer des conclusions définitives.

À l'échelle de l'*oppidum*, la cartographie des *militaria* révèle une première concentration dans la région du Champlain et de La Côme Chaudron. Les découvertes issues de ce secteur se distinguent autant par leur quantité que par leur diversité, puisqu'elles comprennent des armes d'hast (n° 18, 21, 23, 29), des éléments de fourreau d'épée (n° 3, 17) ou de bouclier (n° 61, 62, 70) des pointes de flèche (n° 52, 54, 56, 57), un casque en fer (n° 79) et plusieurs boucles de ceinturon et (ou) de cuirasse (n° 74, 75, 84, 87, 89). Si certaines d'entre elles appartiennent à la période de l'indépendance, beaucoup sont contemporaines de la guerre des Gaules ou postérieures. À ce titre, elles peuvent être interprétées comme des témoignages fiables d'une présence ou d'un passage de l'armée romaine dans ce secteur.

Ce phénomène de concentration doit néanmoins être relativisé par le mode d'échantillonnage des objets, fondé sur une sélection des éléments considérés comme les plus intéressants – auquel n'appartiennent pas tous les objets du corpus présentés ici. Il doit également être appréhendé à la lumière de l'évolution des stratégies de fouille adoptées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Lors de ses premières campagnes (1867-1870), J.-G. Bulliot bénéficie de moyens importants et procède à de vastes décapages dans les secteurs très riches en mobilier du Champlain et de la Côme Chaudron (régions 2 et 3). Ultérieurement, les fouilles se focalisent sur des points plus précis de l'*oppidum* où les bâtiments ruinés sont bien visibles, mais dont les couches de démolition ne livrent que très peu d'objets (par exemple les *domus* de la région 5). La reprise des recherches depuis 1984 a confirmé cette importante différence quantitative dans les couches superficielles du site.

Les objets recueillis dans le secteur du Champlain et de La Côme Chaudron ne peuvent être localisés plus précisément, du fait de l'ancienneté des découvertes et de l'évolution complexe des bâtiments. En effet, les fouilles récentes ont montré que ces derniers ont fait l'objet de nombreux réaménagements successifs, qui correspondent également à un changement de





12. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire). Évolution de la surface de l'oppidum occupée et localisation des militaria (dessin F. Meylan, L. Pernet).

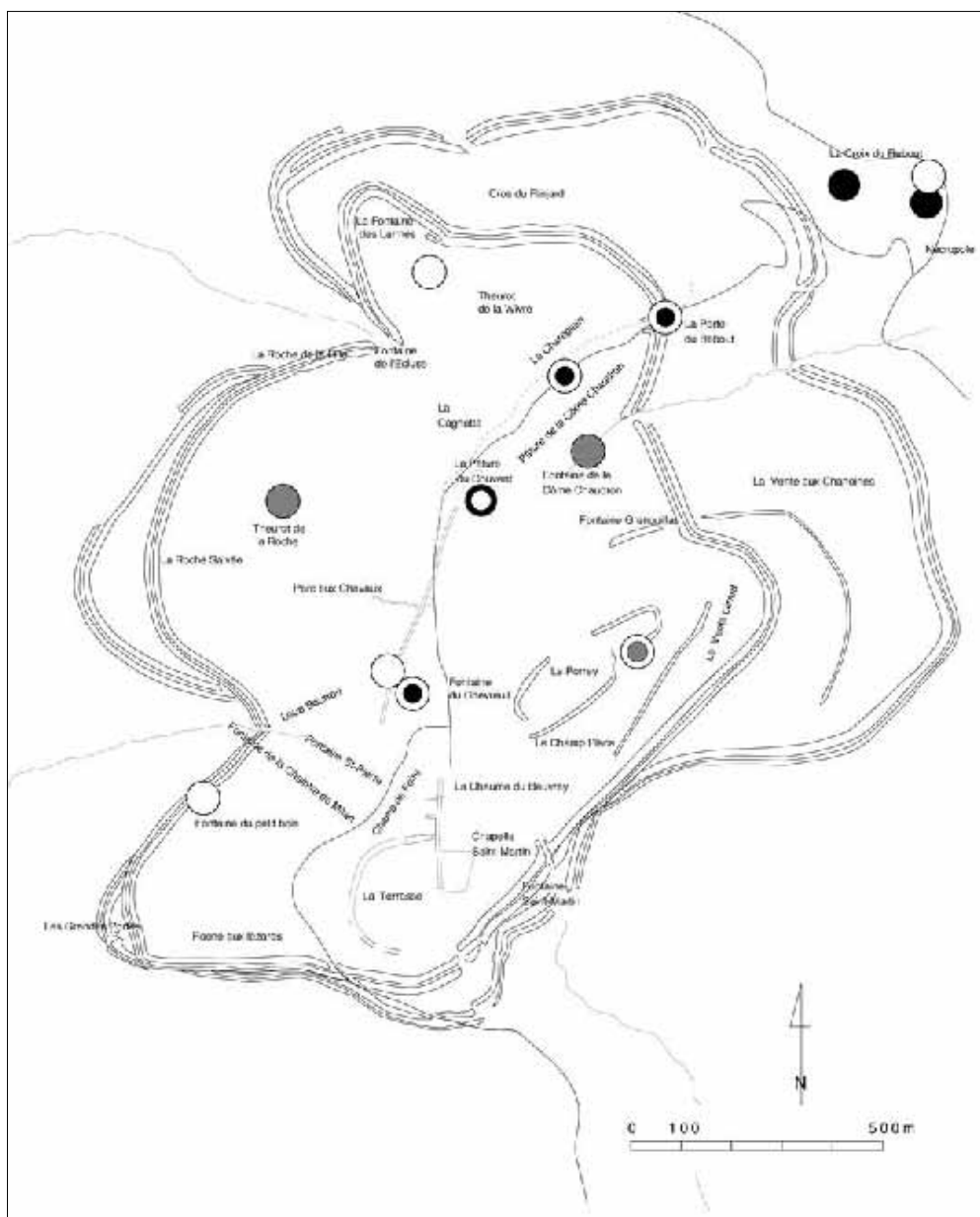
fonction au cours du temps. Les états les plus anciens documentés actuellement regroupent plusieurs unités artisanales dédiées à la métallurgie, installées dans des structures en bois et en terre. Plusieurs étapes et reconstructions se succèdent, sans que la fonction artisanale des structures ne soit remise en cause. Leurs productions sont très standardisées et chaque atelier est spécialisé dans le travail d'un type de métal et/ou d'objet: fibules en bronze, objets émaillés en bronze et en fer, tels que clous, éléments de harnachement (Mölders 2002; Hamm 2006). Au début de

l'époque augustéenne, les bâtiments en bois et terre commencent à être remplacés par des structures en pierres maçonnées qui reprennent les limites des îlots plus anciens (Côte Chaudron) ou en définissent de nouvelles (Champlain). Au regard des données actuelles, il est très probable que ce changement urbanistique s'accompagne également d'un changement de fonction: les bâtiments en pierre de cette époque ne fournissent aucun témoignage de l'artisanat du métal.

La présence de certains *militaria* dans cette zone à forte densité artisanale pourrait s'expliquer,

	Prospection 3	PC I	Bulliot	Rempart	Prospection I	PC 4	PC 14	PCo	Prospection 2	Grange	Nécropole	Champlain-CC	Salvée	Theurot-Wivre
Crochet	●		●											
Gouttière de fourreau		●												
Éperon celtique		●												
Applique de <i>cingulum</i>		●	●											
Flèche unipenne		●	●	●										
Orle de bouclier		●		●										
Bouton terminal de fourreau			●											
Tête de <i>pilum</i>			●											
Pointe à soie			●											
Boucle de cuirasse			●											
Boucle de <i>cingulum</i>			●											
Éperon germanique			●											
Garniture de joug			●											
Piquet de tente			●											
Trait de catapulte			●			●								
Hipposandale			●			●								
Boucle de ceinture			●				●							
Agrafe de ceinturon			●		●			●						
Cotte de maille			●					●						
Casque et paragnathide		●	●					●				●		
Fer de lance			●											
<i>Stimulus</i>			●								●			
Balle de fronde			●						●		●			
Trait de catapulte incendiaire								●						
Talon de lance						●	●	●	●	●	●	●		
Bouterole de fourreau				●				●				●		
Épée								●			●			
Frette de suspension de fourreau								●			●			
Tôle de fourreau											●			
Douille de <i>pilum</i>											●			
Clou de chaussure											●			
Fourreau											●			
Umbo circulaire ou rectangulaire											●	●		
Clou-rivet d'umbo											●	●		
Pointe à douille											●		●	
Résille de fourreau												●		
Flèche bipenne												●		
Flèche indéterminée												●		
Boîte à sceau												●		●

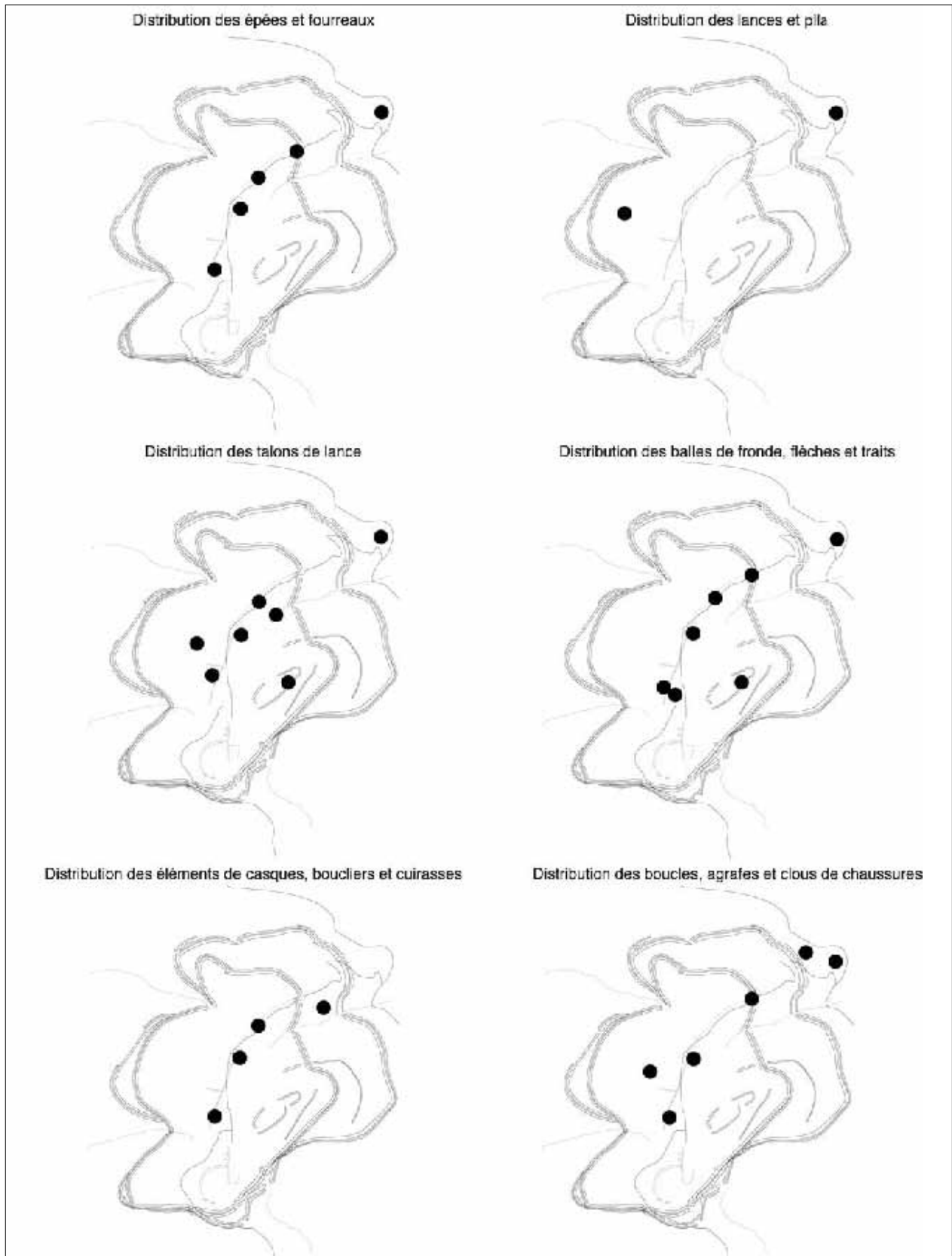
13. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire). Sériation des différents types d'armes et de leur lieu de découverte sur le site (dessin W.-R. Teegen).



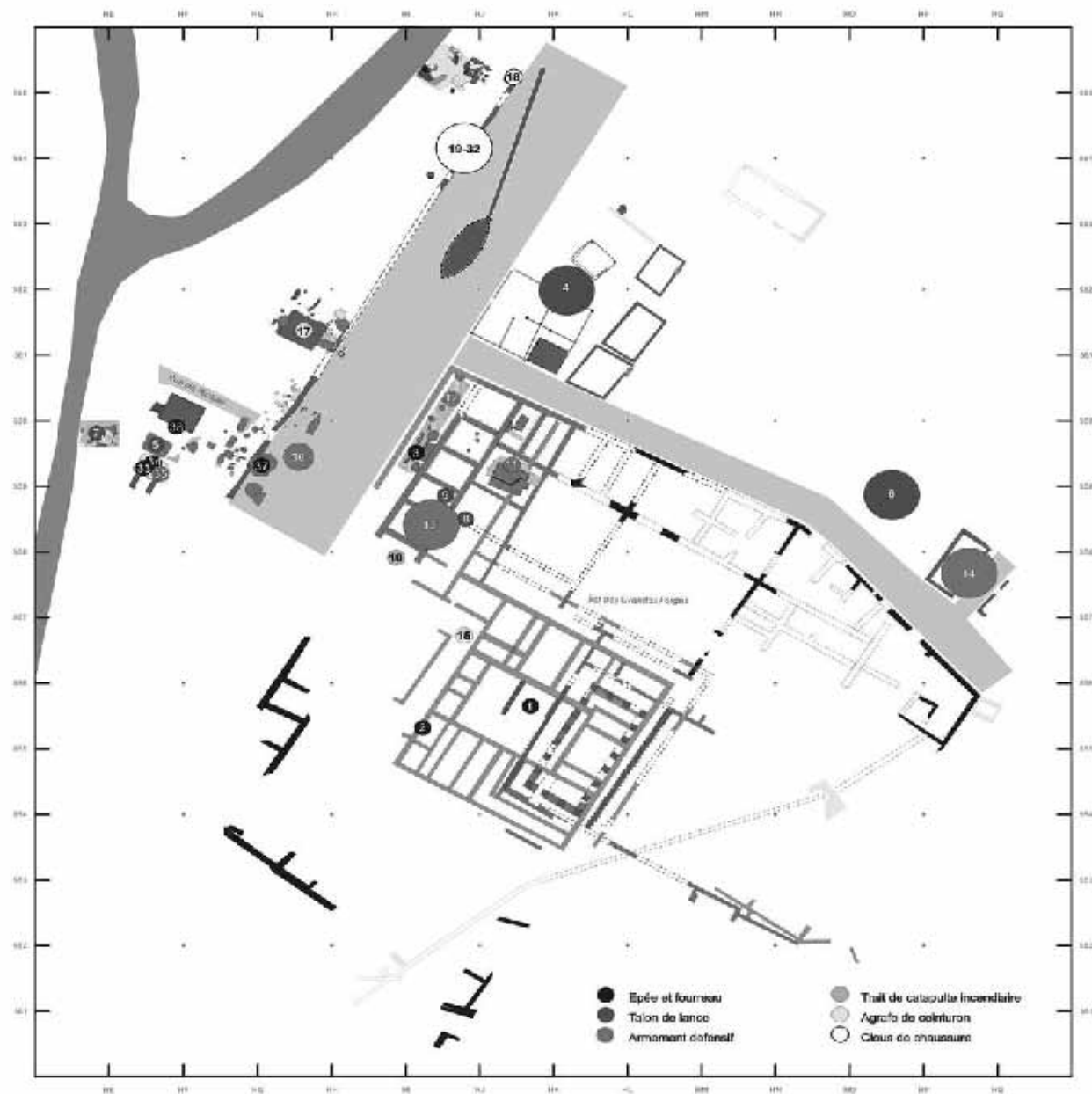
14. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire). Distribution des militaria en fonction de leur origine. Rond noir: tradition celtique; rond blanc: tradition romaine; rond gris: tradition indéterminée (dessin W.-R. Teeegen).

en première ligne, par leur fabrication dans les ateliers. Si l'on excepte la découverte de couteaux semi ébauchés (Mölders 2003, fig 8, 10-12), l'absence d'armes abandonnées en cours de fabrication ne permet pas de l'affirmer. Il est à peu près certain, en revanche, que certains d'entre eux y ont été apportés et stockés en vue de leur réutilisation comme outil ou comme source de matière première: en témoigne le casque retrouvé dans la couche d'occupation de l'atelier 1012, qui a été transformé en louche. À noter toutefois que

cet objet a pu servir aussi bien à des fins artisanales que dans un cadre domestique, postérieurement au changement de fonction des bâtiments. La boucle de *cingulum* n° 85, qui se distingue par sa facture grossière, pourrait correspondre à un semi-fabricat. Sa présence ne saurait surprendre dans des ateliers de bronzier affectés à la production de ces autres accessoires du vêtement que constituent les fibules. Pour le reste, la diversité des pièces d'équipement et leur datation tardive (La Tène D2b ou Auguste), postérieure à l'abandon des ateliers,



15. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire). Distribution des militaria par catégorie (dessin W.-R. Teege).



16. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire), Pâture du Couvent, Îlot des Grandes Forges. Répartition des armes.

Les grands cercles indiquent une provenance imprécise (par exemple l'humus). (Dessins W.-R. Teegen, F. Fleischer).

Épées et fourreaux

1 : épée (n° catal. 2). 2 : bouterolle (n° catal. 7). 33 : bouterolle La Tène C (n° catal. annexe 1, 125).  
3 : frette (n° catal. 13). 34 : Tôle de fourreau (n° catal. annexe 1, 126). 37 : pontet (n° catal. annexe 1, 127).  
38 : pontet La Tène C2 (n° catal. annexe 1, 128).

Boucliers

11 : umbo circulaire (n° catal. 6). 35 : Orle (?) (n° catal. annexe 1, 130). 36 : Orle (n° catal. annexe 1, 131).

Talons de lance

4 : (n° catal. 31). 5 : (n° catal. 32). 6 : (n° catal. 33). 7 : (n° catal. 34). 8 : (n° catal. 35). 9 : (n° catal. 36).

Trait de catapulte incendiaire

10 (n° catal. 58).

Cotte de mailles

12 : (n° catal. 71). 13 : clou de cotte de mailles (?) (n° catal. 72).

Agrafes de ceinturon

15 : (n° catal. 91). 16 : (n° catal. annexe 1, 132). 17 : (n° catal. annexe 1, 133).

Clous de chaussure

18 : (n° catal. annexe 1, 134). 19 : (n° catal. annexe 1, 135). 20 : (n° catal. annexe 1, 136). 21 : (n° catal. annexe 1, 137). 22 : (n° catal. annexe 1, 138). 23 : (n° catal. annexe 1, 139). 24 : (n° catal. annexe 1, 140).  
25 : (n° catal. annexe 1, 141). 26 : (n° catal. annexe 1, 142). 27 : (n° catal. annexe 1, 143). 28 : (n° catal. annexe 1, 144).  
29 : (n° catal. annexe 1, 145). 30 : (n° catal. annexe 1, 146). 31 : (n° catal. annexe 1, 147).  
32 : (n° catal. annexe 1, 148).

Paragnathide

14 : (n° catal. 80).

ne permet pas d'exclure la présence de militaires dans les bâtiments, que ce soit à titre de résidents ou de surveillants. Le souci de contrôler ce quartier proche de la porte principale de l'*oppidum* et sa production artisanale constitue une hypothèse plausible, quoique tout aussi difficilement démontrable en l'état actuel des découvertes.

Quelques objets se concentrent dans une fosse mise au jour en 1867 sous une structure bien particulière de la zone du Champlain (bâtiment A du chantier CP 29/30, région 2). Ce bâtiment positionné au centre d'une cour quadrangulaire a été interprété comme un petit temple ou une chapelle, insérés dans un tissu densément construit (Meylan 2005, p. 103). Sous ce bâtiment, J.-G. Bulliot décrit plusieurs fosses vraisemblablement antérieures. L'une d'entre elles, large et profonde de 0,40 m, a livré « un javelot [inv. 16179-1 = n° 18] et une jolie fibule en argent pur, un autre petit ornement de métal [vraisemblablement 24197-8 = n° 89], des os de cheval, un tesson arrondi, quatre gros clous, une tige de fer, des poteries, une moitié de moyen bronze fruste et l'épingle d'une seconde fibule en fer ». Interprétée comme une structure funéraire par J.-G. Bulliot, cette fosse évoque plutôt un dépôt votif, dont le fer de lance (n° 18) et la boucle en bronze à cadre trapézoïdal (n° 89) seraient constitutifs parmi d'autres offrandes.

Le second point de concentration de découvertes recouvre le vaste secteur de La Pâture du Couvent, objet de fouilles intensives depuis les années 1980. Les nombreuses pièces d'armement découvertes dans les fouilles récentes comprennent aussi bien des fragments d'épées ou de fourreaux (n° 2, 7, 13), des talons de lance (n° 31-36), un umbo de bouclier (n° 63), des fragments de cotte de mailles (n° 71-72), de casque (paragnathide n° 80), trois agrafes de ceinturon (n° 91) et une quinzaine de clous de chaussure (n° 111). Certains objets de typologie gauloise sont antérieurs à la période de la guerre des Gaules. D'autres, comme les clous de *caligae* ou le trait incendiaire, témoignent d'une fréquentation du secteur à l'époque césarienne ou postérieure. Les données stratigraphiques actuellement disponibles permettent d'affiner certaines datations. La cotte de mailles (n° 71) et l'umbo circulaire (n° 63) ont été recueillis dans une couche de sédiments noirs datée entre la fin de LT D1b et le début de LT D2a, soit vers 80 av. J.-C. Le talon de lance (n° 34) date pour sa part de LT D2, la frette de fourreau (n° 13) de LT D2b, tout comme l'agrafe de ceinturon (n° 91). Le trait de catapulte

incendiaire (n° 58) est issu de niveaux attribués à la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. La presque totalité des clous de chaussure est datable de la période augustéenne (Fleischer 2007).

Comme le montre l'illustration 16, ces objets se concentrent pour une grande part dans l'angle nord-ouest de l'îlot, ainsi qu'à l'emplacement du futur *forum* et dans la partie occidentale de La Pâture. Cette répartition est faussée par le fait que les niveaux laténiens situés sous le *forum* n'ont été explorés que sur des surfaces très réduites; le petit nombre d'armes qu'ils recèlent n'en est que plus significatif. La distribution fonctionnelle des objets n'apporte guère d'indications, des fragments d'épée ont été mis au jour sous le *forum* comme dans l'angle nord-ouest, les talons de lance se répartissent sur tout le secteur; l'équipement défensif se concentre dans l'angle nord-ouest, les accessoires vestimentaires comme les agrafes de ceinturon, à l'ouest de la voie principale.

Eu égard au petit nombre d'objets en présence, on ne saurait en déduire aucune conclusion d'ordre fonctionnel. Leur présence peut être liée aussi bien aux bâtiments d'habitat fouillés dans cette zone, qu'au vaste complexe à caractère public interprété comme un *forum* et daté de l'époque césarienne. De ce fait, il serait prématuré de les interpréter comme le témoignage d'une présence militaire plus marquée qu'ailleurs, ou de combats survenus dans ce secteur. L'enfoncement de la coque de l'umbo (n° 63) semble ancien, mais pourrait être dû à l'effondrement de la cave de la pièce T de l'Îlot des Grandes Forges. Il n'est pas non plus impossible, au vu des traces de métallurgie du fer mises en évidence sur l'Îlot des Grandes Forges et à l'ouest de la voie (Frase 2004; Fleischer 2007), que des armes y aient été produites à La Tène finale. Là encore, l'absence d'objets semi-finis ou de rebuts de fabrication interdit d'établir une corrélation entre ces différents indices.

Les quelques objets recueillis au sein des différentes *domus* du Parc aux Chevaux procèdent d'un faciès de distribution analogue. La demeure de la PC 1 a livré des débris de fourreau d'épée et (ou) de glaive (n° 15, 16), des appliques de *cingulum* et de tablier de lanières (n° 95, 96), un éperon (n° 115), une pointe de flèche unipenne (n° 53), un orle de bouclier (n° 67) et un fragment de calotte de casque (n° 82). Ces objets très fragmentaires, qui appartiennent pour la plupart à l'équipement individuel porté au quotidien par les soldats, évoquent

plus des pertes occasionnelles que de véritables dépôts. Leur appartenance aux propriétaires de la *domus* ou à ses gardes armés est d'autant plus vraisemblable que leur faciès typologique (armes gauloises et romaines) recouvre toute la durée d'occupation du site (entre LT D1 et la période augustéenne) et que certains d'entre eux (épérons) peuvent être considérés comme des marqueurs aristocratiques. La même explication prévaut pour le talon de lance (n° 37) et la boucle de ceinture ou de sangle en bronze (n° 90) recueillis dans la *domus* PC 14. Beaucoup plus surprenante est la présence de deux traits de catapulte dans la *domus* PC 4, dont la forme est caractéristique des traits d'époque tardo-républicaine. À la différence des autres objets retrouvés dans ce secteur, il s'agit d'armes de guerre utilisées par l'artillerie lourde, qui ne font pas partie de l'équipement quotidien des soldats ; elles sont, par ailleurs, difficilement réutilisables en contexte domestique sinon comme armes d'hast, montées sur une hampe en guise d'épieux, selon l'interprétation proposée pour certains traits découverts sur les camps du Haut-Empire (Baatz 1966). D'autres hypothèses peuvent être avancées : combats survenus à proximité, pilonnage de la *domus* par l'artillerie romaine ou au contraire, défense rapprochée des bâtiments par ces mêmes corps ? Le contexte des objets ne permet pas de trancher.

Le lot d'objets le plus intéressant, parce que non lié à une concentration d'habitats, a été recueilli à proximité du secteur du Porrey. La récurrence des découvertes effectuées lors de prospections peut-elle être considérée comme réellement significative même si les fouilles anciennes réalisées dans ce même secteur ont livré d'autres mobiliers, dont l'étude reste à faire ? Ce secteur de l'*oppidum* peu exploré par les fouilles récentes est marqué, en outre, par la présence d'ouvrages de fortification délimitant une sorte d'enceinte intérieure, dont la situation privilégiée permettait un contrôle optimal du site. Le lot d'objets recueillis en prospections comprend, outre deux crochets (n° 121, 122), pas moins de quatre balles de fronde (n° 48-51), projectiles d'artillerie adaptés aussi bien à l'assaut qu'à la défense de telles positions. Leur concentration dans ce secteur peu habité désigne ce secteur comme une position stratégique, vraisemblablement investie par l'armée romaine, à titre ponctuel ou durable. La présence des piquets de tente plaide plutôt pour une présence permanente de

troupes d'artillerie chargées de la surveillance du site. Cette hypothèse est confortée par la découverte plus ancienne d'autres objets recueillis à proximité immédiate sur la plus haute crête du Mont Beuvray, entre l'enceinte du Porrey et l'ensemble cultuel de la Chaume (région 7) : à savoir une pointe de flèche unipenne (n° 52), type césarien dont l'usage rejoint celui des balles de fronde, et un bouton terminal de fourreau de *gladius* (n° 9), d'époque vraisemblablement augustéenne. Ces deux pièces sont issues d'une même structure, désignée par Bulliot sous le terme de « citerne de l'Arx ». Fouillée au plus tard en 1867, elle se présente comme une vaste fosse circulaire à fond plat, d'une profondeur d'au moins 2,60 m et d'un diamètre de 3 m dans sa partie inférieure à 6 m au niveau de l'ouverture (Guillaumet 1996, p. 144, plan 70). Cette différence s'explique par l'existence d'un degré à mi-hauteur, qui trahit peut-être deux creusements successifs. La description sommaire de son comblement, rédigée plus de dix ans après la fouille, mentionne « un grand nombre de débris d'amphores [...], deux médailles gauloises [...], une aiguère, de larges plats en terre enduite de couleur bleuâtre » (Bulliot 1899, p. 85). Certains de ces objets sont encore conservés au MAN. La fonction de la structure, interprétée lors de sa découverte comme une citerne, une mare ou un abreuvoir en raison de l'eau qui la remplissait lors de sa découverte (*ibid.*, p. 84-85), demeure indéterminée, de même que sa chronologie.

Un dernier point de concentration correspond au secteur de la nécropole du Rebut (*cf. infra*, annexe 2), qui regroupe à elle seule une trentaine d'objets représentant plus du quart du corpus. Il s'agit, pour une grande part, d'éléments ou de fragments de fourreaux d'épée (n° 1, 4-6, 10-12), d'armes d'hast (n° 20, 25-27, 30, 40-41) et de fragments de boucliers (n° 64, 66) appartenant à la panoplie militaire indigène. Quelques pièces sont indubitablement romaines, comme la frette de fourreau de *gladius* n° 14, les balles de fronde en plomb n° 42-43, ainsi que les nombreux clous de *caligae* recueillis à la surface de la nécropole (n° 97-111, 119). Leur contexte bien particulier, par définition extérieur aux quartiers d'habitat de l'*oppidum*, ne plaide pas unilatéralement pour un mobilier à caractère funéraire : la plupart des pièces d'armement ont été découvertes à l'extérieur des dépôts d'incinération constitutifs des sépultures *stricto sensu*, soit dans les niveaux superficiels et remaniés de la nécropole, soit dans le

comblement des fossés d'enclos; elles ne peuvent donc être interprétées sans réserves comme faisant partie de l'équipement individuel des défunts à l'exception de la lame d'épée n° 1, retrouvée au contact de la sépulture. Les fragments attribuables, de par leur typologie, à des armes gauloises de datation précoce (La Tène D1 ou D2a), ont théoriquement pu être impliqués dans des rites funéraires antérieurs à l'occupation romaine: les résidus erratiques d'armes détruites sur le bûcher ou déposées en périphérie de la sépulture au titre d'offrandes *post mortem* constituent la règle sur les sites funéraires contemporains par exemple dans la région trévire, sur les nécropoles de Lamadelaine, de Clémency ou de Göbblingen-Nospelt (Metzler *et al.* 1991; Metzler-Zens *et al.* 1999).

Les *militaria* romains découverts dans ce secteur, en revanche, relèvent d'un faciès plus tardif, contemporain d'une période de désaffectation de

la nécropole (La Tène D2b et période augustéenne). La frette de fourreau n° 14 ou encore, la pointe à douille n° 20 sont liés aux enclos funéraires les plus récents et témoignent peut-être d'une perdurance des consécration d'armes suggérées pour la période précédente. Les autres objets de plus petite taille, comme les clous de chaussure ou les balles de fronde, évoquent plutôt des pertes occasionnelles liées à la fréquentation tardive de la nécropole. Vraisemblablement sans rapport avec cette dernière, leur présence peut être imputée à la présence ou au passage régulier de soldats. Elle n'est sans doute pas sans rapport avec la découverte, à proximité immédiate, de vestiges de fortification et de fours alignés en batterie, interprétés par J.-L. Flouest comme les vestiges d'une installation militaire d'époque augustéenne, affectée à la surveillance du col du Rebut (*cf. infra*, annexe 2).

## CONCLUSIONS

Parmi les quelque cent vingt objets recensés dans cet article, un bon quart peut être imputé avec plus ou moins de certitude à l'équipement en usage dans les légions romaines de la fin de la république et du début de l'Empire. Le spectre typologique en présence concerne aussi bien l'équipement offensif que défensif, l'artillerie ou les accessoires du vêtement. Certains, comme les fragments de *gladius*, les traits de catapulte ou les balles de fronde, constituent les marqueurs incontestables d'une présence militaire romaine sur l'*oppidum* du Mont Beuvray.

La découverte de *militaria* à Bibracte n'a, en soi, rien de surprenant mis à part l'ampleur du corpus que la dispersion des mobiliers ne laissait pas soupçonner. Comme on l'a rappelé d'emblée, le cantonnement temporaire de troupes romaines dans l'*oppidum* est explicitement attesté par le texte de *La Guerre de Gaules* pour les années 52 et 50 av. J.-C. (BG, VII, 90; VIII, 54). L'archéologie ne fait, par conséquent, que surli-gner cette réalité historique en confortant définitivement, s'il était besoin, l'identification du

site du Mont Beuvray à l'*oppidum*-capitale des Éduens investi par les troupes de César à la fin du conflit.

Cette réalité trouve également un certain écho dans l'analyse du faciès monétaire récemment effectuée par K. Gruel et L. Popovitch. Le faciès monétaire compris entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et les années 10 av. J.-C. comprend plusieurs deniers d'argent tardo-républicains, dont la présence est mise en corrélation avec la présence de troupes romaines sur le site (Gruel, Popovitch 2007). L'utilisation de ces derniers comme de certains monnayages gaulois contemporains de la conquête pour le paiement des soldats est bien établie par ailleurs (Delestrée 1999).

Cette grille d'interprétation pourrait être élargie à bien d'autres mobiliers d'importation répertoriés sur l'*oppidum*: certaines catégories de vaisselle métallique (situles, *simpula*, patères) ou d'amphores (à huile, à saumures et sauces de poisson) procèdent, en Gaule, d'un processus d'acculturation avancé véhiculé par des immigrants italiques, militaires ou civils, suivant le



train des légions (Poux 1999; 2004). Leur chronologie souvent tardive, contemporaine de la conquête ou postérieure, permet de les identifier comme les marqueurs secondaires d'une présence militaire qui se manifeste sur bien d'autres sites contemporains (deuxième partie, p. 393-395). D'autres catégories d'*instrumentum* (matériel d'écriture, graffitis) ou techniques de construction (lapidaires ou maçonneries) pourraient être citées à l'appui d'une démonstration qui outrepasserait largement le propos de cet article. La poursuite des recherches pluridisciplinaires menées sur le site devrait permettre d'élargir la problématique à la plupart des classes de mobilier attestées sur l'*oppidum*, faune et vaisselle céramiques comprises. L'inventaire des *militaria* n'en constitue qu'un élément parmi d'autres, qui devrait néanmoins contribuer à une meilleure prise en compte de l'élément militaire dans les processus de romanisation et d'urbanisation qui affectent l'*oppidum* au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Si les *militaria* de Bibracte ne sont porteurs d'aucune "révélation" historique, leur étude détaillée aide en revanche à préciser les modalités et surtout la longévité d'une occupation militaire qui procède d'un phénomène plus large et plus complexe qu'on pourrait le supposer au premier abord.

La chronologie des objets constitue un premier apport significatif : elle repose sur une large fourchette de datations recouvrant toute la durée d'occupation de l'*oppidum*, des pièces d'armement indigène antérieur à la conquête aux pièces d'équipement légionnaire d'époque augustéenne, en passant par quelques pièces attribuables, de par leur typologie ou leur contexte, à la période césarienne. La présence d'armes gauloises, qui s'intègre parfaitement au faciès mobilier reconnu sur d'autres *oppida* comme Manching, Villeneuve-Saint-Germain ou Corent, s'inscrit en marge de la problématique abordée dans ce volume. À l'exception de rares pièces d'attribution ou de chronologie incertaine, aucun *militaria* romain ne peut être imputé aux phases chronologiques antérieures à la guerre des Gaules (La Tène D1 ou D2a). Ici comme ailleurs, leur apparition semble relever d'un phénomène consécutif à l'irruption des légions romaines en Gaule Chevelue au début des années 50 av. J.-C. (deuxième partie, Poux ce volume). Seules les pièces plus précisément datables de la phase La Tène D2b sont théoriquement susceptibles d'entretenir un lien avec les événements rapportés

dans le *De Bello Gallico*, sans exclure d'autres épisodes militaires postérieurs, survenus en Gaule entre la mort de César et l'avènement d'Auguste. L'équipement militaire de typologie augustéenne, qui occupe une part importante du corpus, s'inscrit très clairement hors du cadre historique et stratégique ponctuel de la guerre des Gaules. Il témoigne d'une occupation plus durable ou d'une réoccupation de l'*oppidum*, liée à la politique de stabilisation et de réorganisation des nouvelles provinces sous l'autorité du *Princeps*.

L'analyse spatiale du corpus, bien qu'entravée par la longévité des recherches et les lacunes de documentation, est porteuse d'autres informations. Considérée globalement, la répartition des objets apparaît étroitement liée aux secteurs les plus densément habités qui se succèdent le long de la voie principale de l'*oppidum* : Champlain et Côme Chaudron, Pâturage du Couvent, Parc aux Chevaux... Elle ne diffère pas, de ce point de vue, de la situation observée pour d'autres catégories de mobilier métallique. À Bibracte, le lien spatial qui les unit aux principaux axes de circulation évoque aussi bien des pertes liées au passage d'une armée en marche que leur utilisation, voire leur réutilisation en contexte domestique. Dans une majorité de cas, l'ancienneté des découvertes et la nature des contextes ne permettent pas de trancher entre ces différentes hypothèses.

Cette règle générale confère d'autant plus d'intérêt aux lots d'objets qui sortent de ce cadre. C'est le cas des *militaria* recueillis sur les hauteurs fortifiées et peu urbanisées du Porrey, dont l'origine a été confirmée par les prospections récentes. Balles de fronde et pointes de flèche constituent les indices très fiables de leur investissement par des troupes romaines. Leur nature même pose plus directement la question de combats survenus dans l'enceinte même de l'*oppidum*, qu'inspire la découverte d'autres projectiles comme les traits de catapulte exhumés dans la *domus* PC 14 ou encore le trait incendiaire de la Pâturage du Couvent. À la différence de l'armement et de l'équipement personnels, ils constituent généralement la marque de distinction des grands sites de bataille d'Alésia, de Gergovie, d'Uxellodunum, de Šmihel ou de Grad près de Reka (deuxième partie, Poux ce volume). Des découvertes très similaires ont été effectuées sur les *oppida* d'Entremont, de Saint-Blaise ou de La Cloche en Gaule méridionale (Chabot, Feugère 1993; Feugère 1994a), ou encore sur l'*oppidum* du Dünsberg dont il est établi qu'ils ont subi des

assauts menés par l'artillerie romaine. Sur ce dernier site, la presque totalité des projectiles et des armes ont été découverts devant la porte principale ou disséminés sur le front des remparts (Schlott 1999, fig. 10). Cette répartition y est interprétée aussi bien comme le résultat d'une action militaire que d'un culte guerrier consécutif à la victoire (Schulze-Forster 2001).

À Bibracte comme au Dünsberg, ces vestiges prêtent à diverses interprétations. Ceux du Porrey peuvent signaler aussi bien un assaut que leur défense par les troupes romaines, ou encore, leur occupation durable à des fins stratégiques, voire culturelles. L'hypothèse d'un "champ de tir" dédié à l'exercice des troupes a même été proposée (Teegen 2006). Cette dernière hypothèse est suggérée par le contexte des dépôts métalliques de la « citerne de l'Arx ». La découverte, à La Pâtur du Couvent, d'une lame d'épée ployée et d'un umbo de bouclier ayant subi des traces de coups (?) pourrait suggérer l'existence de "trophées" similaires à ceux documentés sur les sanctuaires laténiens du second âge du Fer (Sievers 1989b ; 1992 ; Lejars 1994 ; 2000 ; Brunaux 2004), comme sur les monuments de victoire érigés par l'occupant après la conquête (arcs d'Orange, de Glanum et de Carpentras : Amy *et al.* 1962). Dans l'hypothèse où ces mutilations ne sont pas accidentelles, on notera que la datation précoce des objets n'exclut pas un lien avec des épisodes guerriers antérieurs à la guerre des Gaules. L'hypothèse de mobiliers remployés ou résiduels, issus de sépultures remaniées, constitue une autre alternative plausible (Metzler-Zens *et al.* 1999, p. 300). Tout aussi ambiguë est la présence de traits d'artillerie au sein des habitats de la Pâtur du Couvent et du Parc aux Chevaux : assaut ou protection de leurs occupants par des machines de jet, voire encore, simples "souvenirs" conservés au terme du conflit ?

À l'instar de ceux du Porrey, les *militaria* recueillis à proximité de la porte et de la nécropole du Rebout semblent témoigner d'une fréquentation sur le long terme : si les fragments d'armes de typologie gauloise sont vraisemblablement liés au fonctionnement de la nécropole, les pièces d'équipement romain sont plus tardives et témoignent d'une présence durable de soldats dans ce secteur. Leur nature, clous de chaussure et projectiles d'artillerie épars, tend à exclure l'hypothèse d'un dépôt intentionnel à des fins funéraires ou religieuses. Cette présence peut-être mise en relation avec les lignes de défense avancées assu-

rant le contrôle de la principale porte d'accès à l'*oppidum*. Les fouilles menées par J.-L. Flouest aux abords de la nécropole ont démontré que certains ouvrages de fortification ont été aménagés à l'époque augustéenne, tandis que d'autres aménagements (bâtiments alignés pourvus de foyers) ont pu pourvoir au cantonnement des troupes à proximité immédiate.

Les fouilles n'ont pas encore permis d'appréhender les vestiges architecturaux liés à l'hivernage des légions sur le site en 51 av. J.-C. Quelques structures de datation précoce se distinguent néanmoins par plan ou leur technique de construction très particuliers. C'est notamment le cas de la grande "basilique" fouillée sur le site de la Pâtur du Couvent : élément fondamental des *fora* d'époque tardo-républicaine, le plan basilical se retrouve également sur certains camps du Haut-Empire (*principia*) et demeures aristocratiques pourvues d'un espace public. À Bibracte, il se juxtapose à celui d'une vaste *domus* privée d'époque augusto-tibérienne. La présence de pièces d'équipement militaire romain dans ce secteur autorise, sur un plan théorique, à envisager son occupation temporaire par l'administration militaire et (ou) un officier supérieur de la légion. C'est aussi le cas d'une structure sur poteaux fouillée par Bulliot à proximité de la Fontaine Saint-Pierre (PC 33, bâtiment 4). Cette vaste halle de 35 m de long, fondée sur quatre rangées de poteaux et dotée d'une installation de chauffage ou de séchage, trouve plusieurs comparaisons sur les camps militaires d'époque augustéenne. Dès les années 1990, Christian Goudineau et Christian Peyre ont proposé de l'identifier à un *horreum* dédié au stockage des céréales : instrument d'une gestion avisée des réserves par la puissance publique, ce type de structure a également pu pourvoir à l'entretien prolongé de troupes cantonnées sur l'*oppidum* (Goudineau, Peyre 1993, p. 101, 102, 109).

Assaut, défense, occupation, réoccupation de l'*oppidum* ou de certains secteurs de l'*oppidum*, commémoration de batailles ou objets personnels conservés par des vétérans établis sur le site : il n'y a pas forcément lieu de choisir entre ces différentes hypothèses, qui constituent les facettes complémentaires d'un processus d'occupation qui affecte la plupart des centres urbains dans la Gaule d'après-conquête (Metzler 1995). Le Mont Beuvray ne se distingue pas, en l'espèce, d'autres *oppida* occupés après la Conquête comme Le Titelberg, Corent ou Bâle-Münsterhügel.

Ce constat offre, en soi, matière à réflexion. La mise en exergue d'une présence militaire prolongée sur le site rompt, en effet, avec une certaine vision historique conditionnée par l'étroitesse et l'ancienneté des relations entretenues entre les Éduens et la République romaine. Bien avant la guerre des Gaules et tout au long du conflit, leur présence indéfectible aux côtés de l'occupant a nourri la perception d'un territoire à part, véritable "fer de lance" du processus de romanisation en Gaule Chevelue. À cette vision s'opposent désormais les marques, discrètes mais omniprésentes d'un contrôle étroit et durable de leur capitale par la légion. La politique défensive menée par l'occupant n'explique pas, à elle seule, la présence de soldats au cœur d'un *oppidum* relégué bien à l'arrière des foyers de révolte qui voient le jour après la guerre des Gaules. Qu'elle vise à contrer des menaces extérieures ou intérieures, elle témoigne, en tout état de cause, d'une attitude de méfiance à l'égard d'alliés passés, en 52, du statut « d'amis du peuple romain » à celui d'adversaires déclarés, ralliés aux insurgés de Gergovie et d'Alésia. Ces défections ont certainement induit une redéfinition des liens d'alliance scellés avant la Conquête, assortie de mesures de rétorsion plus ou moins draconiennes, ou tout au moins, d'une surveillance accrue du territoire et de son chef-lieu, destinée à parer toute velléité de rébellion. Les ouvrages de défense césaro-augustéens récemment mis en évidence devant le sanctuaire de Mirebeau confirment cette volonté de contrôle aussi bien stratégique que politique des centres du pouvoir indigène (Venault ce volume). L'archéologie tend à confirmer qu'à cet égard les Éduens n'ont été ni mieux ni moins bien traités que les autres peuples de la Chevelue soumis à la nouvelle autorité romaine.

Cette situation inspirée par des considérations stratégiques d'après-conflit ne vaut plus forcément pour la période augustéenne. La mise en place d'une politique à plus long terme justifie à elle seule le redéploiement de troupes affectées à l'administration de la ville et du territoire ainsi, peut-être, qu'aux travaux d'implantation de la future colonie d'Augustodunum. L'étude exhaustive des *militaria* d'époque impériale recueillis sur ce dernier site (Fort, Labaune ce volume) offre un élément de comparaison intéressant. On peut d'ores et déjà observer que l'armement offensif ou défensif y est moins bien représenté (16 %) qu'à Bibracte (67 %); en revanche, les garnitures liées au vêtement et au harnachement militaire y sont beaucoup plus nombreuses. Cette nette différence de faciès recouvre une évolution historique déjà observée en d'autres points du territoire (Feugère, Poux 2002). Elle trahit moins une démilitarisation du territoire, où l'armée demeure bien présente, qu'une redéfinition des tâches qui lui sont assignées: missions administratives, de police ou d'édilité, dont l'accomplissement n'exige plus le port permanent d'un armement lourd. C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut interpréter la présence, à Bibracte, de pièces d'armement usagées et autres accessoires vestimentaires disséminés dans l'habitat augustéen. Qu'elle soit liée à des pertes occasionnelles ou au remploi d'objets devenus obsolètes, détournés de leur fonction première, elle témoigne d'une intégration croissante de l'élément militaire aux populations indigènes. Particulièrement emblématique de ce phénomène est la "démilitarisation" de la calotte de casque retrouvé dans un atelier de la Côme Chaudron, qui rappelle d'autres cas de reconversion de casques en marmites ou pots à fleur au lendemain du conflit.

*Les auteurs tiennent à remercier les chercheurs suivants pour leur aide dans l'élaboration du catalogue :  
E. Camurri, L. Dhennequin, F. Fleischer, S. Rieckhoff, R. Roncador, D. Szabó, D. Vitali.*



### Catalogue des *militaria* trouvés à Bibracte

Pour les objets inédits, les dessins ont été réalisés par (MP) Matthieu Poux; (LP) Lionel Pernet; (WRT) Wolf-Rüdiger Teegen; (FH) Frédéric Heller; (MF) Michele Fàit. Les rapports cités en bibliographie font référence aux rapports de fouilles de Bibracte.

cat.	Chantier	n <sub>j</sub> inventaire	mat riaux	description	poids (g)	zone/contexte	r frence bibliographique	auteur dessin
<b>OFFENSIF</b>								
1	N cropole	B992.16.237.5	fer	P e d cor e au poin on avec restes de fourreau			in dit	WRT
2	PCo	B2004.9.9030.2	fer	P e enroul e sur elle-m me			in dit	LP
3	Champlain/CC	B2003.32.500.2	fer	Bouterolle de fourreau	15,85	hors stratigraphie	Rapport 2003, p. 117	FH
4	N cropole	B993.16.951.1	fer	Bouterolle de fourreau			in dit	WRT
5	N cropole	B993.16.954.1	fer	Bouterolle de fourreau			in dit	WRT
6	N cropole	B994.16.1206.11-12	fer	Bouterolle de fourreau			in dit	WRT
7	PCo	B2003.9.8520.2	fer	Bouterolle de fourreau			in dit	LP
8	Rempart	B986.5.18.524	base cuivre	Bouterolle de fourreau		Phase 7 nord du rempart, poque august enne	Buchsenschutz et al. 1999, fig. 141, 1	MP
9	Fouilles Bulliot	MAN 24196-23	base cu/fe	Bouton terminal de fourreau avec d part de goutti re en fer	18,1	Champlain		MP
10	N cropole	B993.16.952.2	fer	T le de fourreau			in dit	WRT
11	N cropole	B994.16.1207.6	fer	T le de fourreau			in dit	WRT
12	N cropole	B994.16.1252.8	fer	T le de fourreau			in dit	WRT
13	PCo	B2003.9.8704.7	fer	Frette de fourreau			in dit	LP
14	N cropole	B993.16.721.4	base cuivre	Frette de suspension de fourreau			in dit	FH
15	PC I	B992.7.5088.2	fer	Goutti re de fourreau		horizon LT D2a	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 7	
16	PC I	B992.7.5035.1	base cuivre	Goutti re de fourreau		horizon august en	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 8	
17	Champlain/CC	B2005.32.1985.4	base cuivre	R sille (de fourreau?)		fin LT D2a-LT D2b	Rapport 2005, p. 170	MP
18	Fouilles Bulliot	MAN 16179-1	fer	Fer de lance, la flamme est incompl te		Champlain		MP
19	Fouilles Bulliot	MAN 24150-1	fer	T te pyramidale de pilum?		Champlain		MP
20	N cropole	B993.16.958.1	fer	Fer d arme d hast douille de type pilum			in dit	FH
21	Fouilles Bulliot	MAN 16181-1	fer	Fer d arme d hast douille de type pieu/pointe		C me Chaudron		MP
22	Fouilles Bulliot	MAN 16181-2	fer	Fer d arme d hast douille de type pieu/pointe				MP
23	Fouilles Bulliot	MAN 16219-1	fer	Fer d arme d hast douille de type pieu/pointe		Champlain		MP
24	Roche Salv e	B999.31.1.53	fer	Fer d arme d hast douille de type pieu/pointe			in dit	LP
25	N cropole	B994.16.1000.1	fer	Fer d arme d hast douille de type ind termin			in dit	FH

cat. Chantier	nj inventaire	mat riaux	description	poids (g)	zone/contexte	r f rence bibliographique	auteur dessin
26	N cropole	B994.16.1279.1	fer	Fer d arme d hast douille de type ind termin		in dit	FH
27	N cropole	B994.16.1280.1	fer	Fer d arme d hast douille de type ind termin		in dit	FH
28	Fouilles Bulliot	MAN 16182-1	fer	Pointe soie			MP
29	Champlain/CC	B2001.32.180.3	fer	Talon	hors stratigraphie	in dit	LP
30	N cropole	B993.16.752.4	fer	Talon		in dit	WRT
31	PCo	B991.9.1004.12	fer	Talon		in dit	LP
32	PCo	B994.9.559.6	fer	Talon	hors stratigraphie	in dit	MF
33	PCo	B995.9.3100.118	fer	Talon		Rapport 2001, p. 105, ill. 5, 40	
34	PCo	B997.9.4702.131	fer	Talon	LT D2	Fleischer para tre	
35	PCo	B2004.9.8850.1	fer	Talon		in dit	LP
36	PCo	B2005.9.9562.2	fer	Talon		in dit	LP
37	PC 14	B2002.34.19.32	fer	Talon		Rapport 2002, p. 246, 78	
38	PC 4	B2002.30.1106.4	fer	Talon	horizon LT D1b-LT D2a/b	Mirimanoff 2006, pl. 1, 15	
39	Prospection	B996.2.610.2	fer	Talon	Le Porrey	Teegen 2006, Taf. 5, 1	
40	N cropole	B992.16.200.23	fer	Douille ou talon		in dit	WRT
41	N cropole	B993.16.977.2	fer	Douille ou talon		in dit	WRT
42	N cropole	B992.16.349.1	plomb	Balle de fronde		32,90	FH
43	N cropole	B993.16.453.1	plomb	Balle de fronde		44	FH
44	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3265	plomb	Balle de fronde		32,5	MP
45	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2961	plomb	Balle de fronde	PC	40	MP
46	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3282	plomb	Balle de fronde	Heberges	46	MP
47	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3283	plomb	Balle de fronde		34	MP
48	Prospection	B996.2.610.5	plomb	Balle de fronde	Le Porrey	21,90	Teegen 2006, Taf. 5, 2
49	Prospection	B996.2.610.6	plomb	Balle de fronde	Le Porrey	21,90	Teegen 2006, Taf. 5, 3
50	Prospection	B996.2.610.7	plomb	Balle de fronde	Le Porrey	43,50	Teegen 2006, Taf. 5, 4
51	Prospection	B996.2.610.14	plomb	Balle de fronde	Le Porrey	33,30	Teegen 2006, Taf. 5, 5
52	Fouilles Bulliot	MAN 16218-1	fer	Fl che unipenne	Champlain		MP
53	PC 1	B988.7.4635.3	fer	Fl che unipenne	horizon august en	Paunier, Luginb hl 2004, fig. 7.127, 4	
54	Champlain/CC	B2000.32.58.3	fer	Fl che unipenne	fosse sans datation pr cise (mais sans marqueurs august ens)	6,50	LP
55	Rempart	B988.5.20.20	fer	Fl che unipenne	Phase 7 nord du rempart, poque august enne		Buchsenschutz et al. 1999, fig. 141, 3
56	Champlain/CC	B2000.32.36.1	fer	Fl che bipenne	fosse sans datation pr cise (mais sans marqueurs august ens)	3,50	Rapport 2000, p. 135
57	Champlain/CC	B2000.32.58.2	fer	Fl che bipenne?	fosse sans datation pr cise (mais sans marqueurs august ens)	3,50	LP
58	PCo	B2006.9.9613.15	fer	Trait de catapulte incendiaire	pi ce 31, 2e moiti e r s. av. J.-C.	129,50	LP
59	PC 4	B2000.30.566.1	fer	Trait de catapulte	horizon LT D1b-LT D2a/b	435	Mirimanoff 2006, pl. 1, 14
60	PC 4	B2002.30.1158.3	fer	Trait de catapulte	horizon LT D2a/b	479	Mirimanoff 2006, pl. 4, 42

cat.	Chantier	n <sub>i</sub> inventaire	mat riaux	description	poids (g)	zone/contexte	r frence bibliographique	auteur dessin
<b>DEFENSIF</b>								
61	Champlain/CC	B2001.32.240.1	fer	Umbo circulaire fragmentaire		couche de destruction, LT D2b-august en pr coce	in dit	LP
62	Champlain/CC	B2003.32.944.12	fer	Umbo circulaire fragmentaire	86,00	LT D2b-august en pr coce	Rapport 2003, p. 133, ill. 13	LP
63	PCo	B2003.9.873.1.1	fer	Umbo circulaire		pi ce T, 1 <sup>re</sup> moi ti du 1 <sup>er</sup> s. av. J.-C.	Fraser 2004, Taf. 20, 180; Teeegen, Fleischer 2004, 7, Abb. 15	
64	N cropole	B994.16.1787.1	fer	Umbo rectangulaire ailettes courtes			in dit	FH
65	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3584	fer	Orle de bouclier			in dit	LP
66	N cropole	B992.16.27.2	fer	Orle de bouclier			in dit	FH
67	PC I	B993.7.5210.2	base cuivre	Orle de bouclier		horizon LT D2b-august en	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 6	
68	Rempart	B986.5.19.404	fer	Orle de bouclier		Phase 5 nord du rempart, LT D2	Buchsenschutz et al. 1999, fig. 139, 1	
69	Rempart	B987.5.14.15	fer	Orle de bouclier		Phase 7 nord du rempart, poque august enne	Buchsenschutz et al. 1999, fig. 141, 2	
70	Champlain/CC	B2003.32.500.15	fer	Clou-rivet d umbo	20,94	hors stratigraphie	Rapport 2003, p. 117	
71	PCo	B2000.9.7033.4	fer	Deux fragments de cotte de maille		galerie Z I, lre moi ti du 1 <sup>er</sup> s. av. J.-C.	Teeegen, Fleischer 2004, 7, Abb. 14	Photo Bibracte/ A. Maillier
72	PCo	B2004.9.8800.5	base cu/fe	Clou de cotte de mailles?			Rapport 2004, p. 130, 3	
73	Fouilles Bulliot	Rolin BA 4077	fer	Attache lyrique de cotte de mailles?				MP
74	Fouilles Bulliot	MAN 24184-3	base cuivre	Boucle de cuirasse	3,94	Champlain		MP
75	Fouilles Bulliot	MAN 24184-2	base cuivre	Boucle de cuirasse	3,94	Champlain		MP
76	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2392	base cuivre	Boucle de cuirasse				MP
77	Fouilles Bulliot	MAN 24184-4	base cuivre	Boucle de cuirasse				MP
78	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2390	base cu/fe	Charni re de cuirasse avec axe en fer				MP
79	Champlain/CC	B2001.32.258.1	fer	Casque transform en louche		couche d occupation, atelier I012, LT D2b-august en pr coce	Mus e de Bibracte 2003, p. 9	LP
80	PCo	B999.9.5287.3	fer	Paragnathide			in dit	LP
81	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3979	fer	Fragment de paragnathide?		Champ de foire		LP
82	PC I	B988.7.4602.7	fer	Fragment de calotte de casque avec attache pour la paragnathide		hors contexte	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 5	
83	Fouilles Bulliot	MAN 24143-1	fer	Porte-cimier de casque?				LP
<b>MARQUEURS SECONDAIRES</b>								
84	Fouilles Bulliot	MAN 24184-1	base cuivre	Boucle de <i>cingulum</i>	10,1	Champlain		MP
85	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2267	base cuivre	Boucle de <i>cingulum</i>				MP
86	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2101	base cuivre	Boucle de ceinture				LP

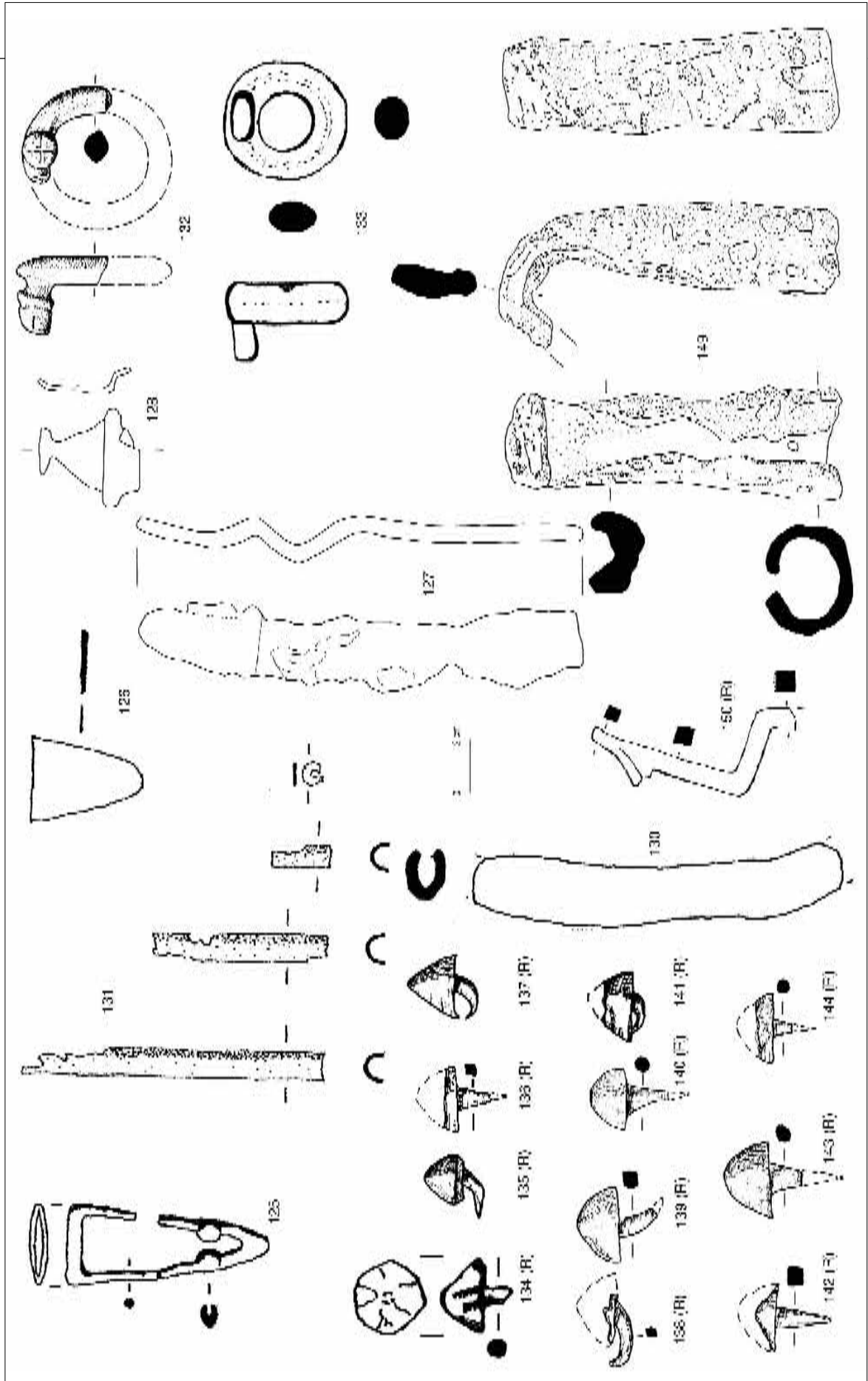
cat.	Chantier	n <sub>i</sub> inventaire	mat riaux	description	pooids (g)	zone/contexte	r f r e n c e bibliographique	auteur dessin
87	Fouilles Bulliot	MAN 24184-5	base cuivre	Boucle de ceinture	2,87	Champlain		LP
88	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2097	base cuivre argent	Boucle de ceinture ou de sangle	1,82			LP
89	Fouilles Bulliot	MAN 24197-8	base cuivre	Boucle de ceinture ou de sangle	3,57	Champlain		MP
90	PC 14	B2002.34.23.14	base cuivre	Boucle de ceinture ou de sangle en D			Rapport 2002, p. 246, 79	
91	PCo	B2006.9.988.1.2	base cuivre	Agrafe de ceinturon		remblais, LT D2b-august en	in dit	LP
92	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2099	base cuivre	Agrafe de baudrier	5,3			LP
93	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2073	base cuivre	Applique de <i>cingulum</i>	1,83			LP
94	Fouilles Bulliot	MAN 24197-18	base cuivre	Applique de <i>cingulum</i>	2,81			LP
95	PC 1	B993.7.5246.1	base cuivre	Applique de <i>cingulum</i>		horizon LT D2a	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 9	
96	PC 1	B990.7.4838.12	base cuivre	Applique de tablier de lani res		horizon augusto-tib rien	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 10	
97	N cropole	B993.16.511.1	fer	Clou de chaussure		in dit		FH
98	N cropole	B993.16.534.1	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
99	N cropole	B993.16.678.2	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
100	N cropole	B993.16.809.1	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
101	N cropole	B993.16.870.4	fer	Clou de chaussure		in dit		FH
102	N cropole	B993.16.933.6	fer	Clou de chaussure		in dit		FH
103	N cropole	B993.16.946.1	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
104	N cropole	B994.16.1040.4	fer	Clou de chaussure		in dit		FH
105	N cropole	B994.16.1049.3	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
106	N cropole	B994.16.1254.6	fer	Clou de chaussure		in dit		FH
107	N cropole	B994.16.1264.2	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
108	N cropole	B994.16.2033	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
109	N cropole	B994.16.1447.1	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
110	N cropole	B994.16.2004	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
111	N cropole	B994.16.1450.2	fer	7 clous de chaussure		in dit		FH
112	Champlain/CC	B2003.32.944.6	base cuivre	Bo te sceau		LT D2b-august en pr coce	Rapport 2003, p. 133, ill. 12	
113	Theurot Vivre	B2005.38.248.1	base cuivre	Bo te sceau		poque august enne	Rapport 2005, p. 216, pl. 3, 55	
114	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2261	base cu/fe + D98	peron germanique	6,65			LP
115	PC 1	B990.7.4842.6	fer	peron celtique		horizon august en	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 1	
116	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3960	fer	Hipposandale				MP
117	PC 4	B999.30.9.1	fer	Hipposandale?				
118	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2306	base cu/fe	Garniture de joug	26,63	horizon august en moyen	Mirimanoff 2003, 14, 132	LP
119	N cropole	B993.16.752.3	fer	Garniture de joug		in dit		WRT
120	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2955	fer	Piquet de tente		PC		MP
121	Prospection	B995.2.516.3	fer	Crochet/piquet de tente?		sud-ouest de l oppidum	Teegen 2006, Taf. 5, 12	
122	Prospection	B995.2.516.1	fer	Crochet/piquet de tente?		sud-ouest de l oppidum	Teegen 2006, Taf. 5, 13	
123	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3445	fer	Crochet				MP
124	Fouilles Bulliot	Rolin BA 4079	fer	<i>Stimulus</i> (ou manche de cl ?)				MP



ANNEXE 1

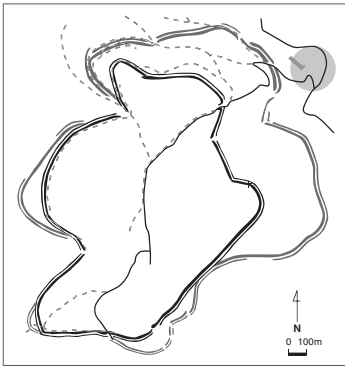
**Tableau complémentaire des militaria trouvés à Bibracte**

Pour les objets inédits, les dessins ont été réalisés par (MF) Michele Fait, (DV) Daniele Vitali, (WRT) Wolf-Rüdiger Teegen, (FH) Frédéric Heller, (FF) Felix Fleischer, (KR) K. Rothe, (DM) Doreen Mölders.



cat.	Chantier	n <sub>i</sub> inventaire	mat riaux	description	poids (g)	zone/contexte	r f r e n c e bibliographique	auteur dessin
125	PCo	B997.9.4112.136	fer	Bouterolle de fourreau		LT C	Bibracte para tre	MF
126	PCo	B997.9.4113.13	fer	T le de fourreau			Bibracte para tre	MF
127	PCo	B998.9.5415.2	fer	Pontet de fourreau?			Bibracte para tre	DV/WRT
128	PCo	B998.9.5445.2	fer	Pontet de fourreau		LT C2	Bibracte para tre	MF/WRT
129	PCo	B997.9	fer	Fer de lance		non retrouv	Bibracte para tre	non illustr
130	PCo	B997.9.4101.8	fer	Orle de bouclier?			Bibracte para tre	MF
131	PCo	B997.9.4112.168	fer	Orle de bouclier			Bibracte para tre	MF
132	PCo	B997.9.4701.151	base cuivre	Agrafe de ceinturon		remblais, august en	Fleischer 2007	KR
133	PCo	B997.9.4820.54	base cuivre	Agrafe de ceinturon			in dit	WRT
134	PCo	B995.9.3045.3	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 85,976	FF
135	PCo	B997.9.3719.9	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1149	DM
136	PCo	B997.9.3816.11	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1150	DM
137	PCo	B997.9.2817.5	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1151	DM
138	PCo	B997.9.3828.23	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1152	DM
139	PCo	B997.9.3828.25	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1153	DM
140	PCo	B997.9.3828.26	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1154	DM
141	PCo	B997.9.3881.3	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1155	DM
142	PCo	B997.9.3881.7	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1156	DM
143	PCo	B997.9.3895.9	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1157	DM
144	PCo	B997.9.3895.18	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1158	DM
145	PCo	B997.9.3816.10	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007	non illustr
146	PCo	B997.9.3719.29	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007	non illustr
147	PCo	B997.9.3828.24	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007	non illustr
148	PCo	B997.9.3895.22	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007	non illustr
149	N cropole	B992.9.87	fer	Crochet?	168,2		in dit	FH
150	N cropole	B993.9.752.7	fer	Stimulus?	13,4		in dit	WRT





## ANNEXE 2

### Indices d'une occupation militaire romaine sur la nécropole de la Croix du Rebout (Jean-Loup Flouest)

#### Introduction

Au cours de la fouille de sauvetage réalisée en 1992-1994, préalablement à la construction du parking du Musée de la civilisation celtique de Bibracte et à la déviation de la route D.3, une nécropole à incinérations et enclos funéraires fut découverte ainsi que des fours domestiques et des voies en graviers compactés. C'est sur l'une de ces voies, "voie 3" (ill. 17; Flouest *et al.* 1998, fig. 28) que fut fouillée une étonnante levée de terre rouge, qui fut interprétée comme une possible "fortification romaine" (Flouest 1992).

#### Description

Cette levée de terre a été installée exactement dans l'axe et sur la surface d'une voie gauloise en graviers compactés de 8 m de large, orientée ouest-est, placée sur le col (cote 613 m) de "La Croix du Rebout" où se rejoignent cinq routes dont la voie principale "voie 5" (ill. 17) qui monte à la porte du Rebout.

Cette structure a pu être observée de façon détaillée sur une surface de 21 x 9 m; cette largeur correspond à la totalité de l'emprise de la structure éboulée. En revanche les limites ouest et est, qui auraient permis d'évaluer sa longueur, ont disparu du fait du creusement, vers l'ouest, de l'ancienne route départementale, profondément enfoncée au niveau du col, et de l'aménagement de la jonction avec le chemin rural provenant du hameau du Rebout à l'est; c'est dans la haie bordant le talus de ce chemin que la hauteur de la levée était la mieux conservée (0,60 m; ill. 18, coupe 163). La partie la plus orientale a été fortement érodée et n'a été reconnue que 23 m plus loin, dans le talus de la nouvelle route départementale, sous la forme d'une accumulation de graviers meubles (UF [184]), parallèle aux restes de la voie 3 (UF [201]) qui s'infléchit vers le sud-est avant de se diviser (« voie 4 », ill. 17).

Les trois principaux éléments constitutifs de cette levée ont été, dans l'ensemble, bien identifiés grâce à la grande différence des matériaux utilisés, d'une part, une argile limoneuse rougeâtre, et d'autre part, des gravillons érodés, meubles.

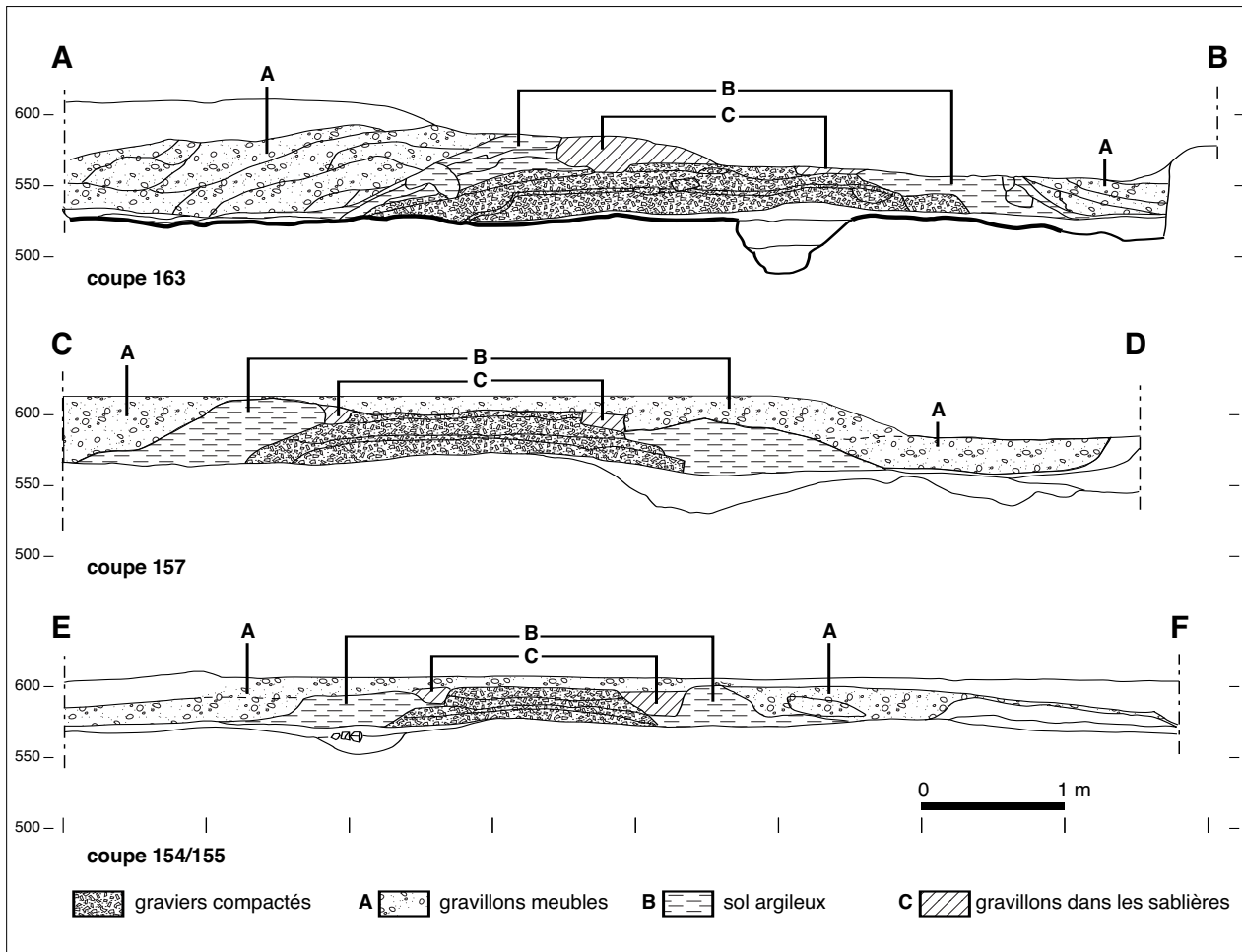
Comme le montrent les coupes en travers (ill. 18, coupes 163, 157, 154/155), la structure se présente sous la forme d'une accumulation en dôme dont les bas-côtés représentent le premier élément (ill. 18, A), à savoir deux bandes de 2,20 à 2,50 m de large constituées de gravillons meubles. Particularité de la partie orientale de la bande de graviers nord, elle présente une limite entre argile et graviers, assez régulièrement indentée, dessinant trois rectangles, faisant saillie de 1,70 à 2,20 m vers le nord, considéré comme l'intérieur du retranchement d'après l'ensemble des indices.

Entre ces épandages latéraux se trouve le deuxième élément (ill. 18, B), une zone de 4 m de large, s'élargissant jusqu'à 5 m vers l'est, caractérisé par un dépôt d'argile rougeâtre soit directement sur la surface en graviers compactés de la voie 3, soit sur les couches grises de bûchers funéraires installés sur la voie.

Enfin deux bandes parallèles, apparaissant dans l'argile comme des tranchées à bords verticaux remplies de graviers meubles, de 0,55 à 0,90 m de large pour la bande nord, et 0,15 à 0,50 m pour la bande sud, constituent le troisième élément (ill. 18, C). De plus, sur le bord externe de ces tranchées, furent reconnus, à nouveau sous la forme de lentilles de graviers meubles dans un substrat argileux, des trous de poteau de forme souvent quadrangulaire, six pour la bande nord et 5 pour la bande sud. Il faut vraisemblablement ajouter à ces poteaux trois autres, à la morphologie semblable, qui se trouvent dans l'alignement des précédents et qui ont survécu à l'érosion, 17 m plus à l'est.

La datation de cette structure se déduit assez clairement de sa position stratigraphique, à la fois sur la voie 3 d'accès à l'*oppidum* et sur les bûchers funéraires installés sur cette même voie, donc après la phase d'utilisation de la nécropole installée au col. Quant à préciser la datation, ce ne sont pas les scories mais deux monnaies (des demi-as) trouvées dans une des tranchées et dans l'épandage nord de graviers ainsi que les céramiques les plus tardives de cette même UF [304], épandage de graviers, comme des cruches et des imitations de Lamboglia 7 qui permettent de situer la construction dans le milieu du règne d'Auguste.

← 17. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire), plan de la nécropole de la Croix du Rebout.



18. *Bibracte* (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire), nécropole de la Croix du Rebout. Coupes dans la voie 3.

## Interprétation

Si l'on interprète les deux tranchées étroites (UF [295] et [296]) comme des sablières, on peut restituer une construction à caissons et armatures en bois de 2 m à 2,20 m de large, de type militaire romain (*cf.* la restitution de Baginton, *in* Reddé 2003, p. 173-176) installée sur une plate-forme en argile. Cette dernière a permis de niveler les quelques irrégularités que présentait la voie gauloise, perforée par quelques tombes à incinérations et leurs enclos et recouverte par endroits par les restes de bûchers funéraires. Lorsque ce type de construction en caissons, remplis de matériaux meubles, s'effondre par pourrissement des bois, il se produit, de part et d'autre de l'axe médian, un large épandage de ces graviers meubles qui correspondent aux deux bandes latérales observées. La présence égale-

ment constatée au nord et au sud d'une couche atteignant parfois 0,20 m de grosses pierres associées aux graviers, suggère la possibilité d'une sorte de parement de pierres. Quant à la forte densité des trous de poteau dans la moitié orientale de la fortification, elle correspond également au secteur des trois saillies régulières en arrière du rempart. Il s'agit clairement, en plein milieu du rempart et du col du Rebout, d'un aménagement particulier (tour?) que les spécialistes de poliorcétique romaine pourront peut-être interpréter.

Le système défensif était vraisemblablement complété du côté sud, à 6 m environ du rempart, par un fossé (UF [423]) à profil en V (*cf. supra*, ill. 17), qui n'a été identifié que sur 1 m de large, sous le chemin du hameau du Rebout, au hasard des tranchées de pose de câbles et collecteurs.

Sa largeur, à cet endroit, était de 4 m environ pour une profondeur de 2 m.

Les autres structures, reconnues comme ne faisant pas partie des aménagements habituels d'une nécropole à incinérations de La Tène finale, sont identifiées comme des fours (Quinn 1995). Sur une vingtaine reconnue (*cf. supra*, ill. 17, F-1 à F-20), une quinzaine présente un plan assez standard avec une aire de chauffe circulaire, rubéfiée, d'un diamètre variant de 0,90 m à 1,50 m, accompagnée d'une fosse de vidange souvent remplie de cendres. En l'absence de débris caractéristiques d'une activité artisanale, et du fait de leur caractère très fonctionnel, l'interprétation comme fours culinaires a été proposée. Comme leur répartition en plan montre une dispersion assez régulière (*cf. supra*, ill. 17) et qu'aucune structure d'habitat en dur, à proximité, n'a été signalée, l'hypothèse de fours culinaires répartis à l'intérieur d'un campement provisoire a été émise dans la perspective d'une occupation militaire matérialisée par la construction d'un rempart à caissons de type romain.

La datation de plusieurs fours par les observations stratigraphiques est possible pour sept fours, qui sont clairement postérieurs aux enclos funéraires. Seul un four (n° 16) est antérieur à un enclos du nord de la nécropole. Sa forme (3,3 m de long) suggère qu'il ne s'agit pas du même type de structure. Ce faisceau d'indices a également entraîné l'abandon de l'hypothèse de fours liés aux cérémonies funéraires puisqu'ils sont postérieurs aux complements (niveau d'abandon) des enclos funéraires.

### **Conclusion**

Dans la mesure où une quantité de mobilier caractéristique de l'armement militaire romain a été recueillie dans la nécropole, l'hypothèse selon laquelle un retranchement temporaire occupé par des militaires romains aurait été installé sur une partie de la nécropole gauloise du col de "La Croix du Rebut", à la période augustéenne, semble assez bien justifiée.



site y compris ceux issus des fouilles anciennes, conservés au MAN et au Musée Rolin à Autun. Un inventaire exhaustif aurait exigé un retour systématique au mobilier original. Cet échantillon peut néanmoins être considéré comme représentatif, même si certains accessoires militaires moins caractéristiques, tels que des clous de chaussures ou autres talons de lances, nous ont certainement échappé. Les 124 objets qui constituent le catalogue (*infra*) permettent d'aborder avec une documentation archéologique riche et variée la question de la présence militaire romaine sur le site.

Ces objets sont présentés par grandes catégories (armement offensif, armement défensif et marqueurs secondaires). Le texte détaille les problèmes de typologie et de datation, les tableaux synthétisent les informations principales relatives à chaque objet. Sur les planches, nous avons signalé par un (R) juxtaposé au numéro de catalogue les objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des *militaria* à proprement parler.

Précisons encore que les éléments de harnachement ou de char de tradition gauloise (anneaux passe guides, garnitures de joug, mors, clavettes, pitons à œillet, etc.) n'ont pas été pris en compte dans cet article, à l'exception de deux exemplaires (n° 118 et 119) illustrés à titre d'exemple de leur présence à Bibracte. De même, les fibules et la vaisselle en bronze n'ont pas été intégrées à cette étude, puisqu'elles ne constituent que des marqueurs secondaires liés à une présence militaire attestée sur le site par d'autres sources.

## LE MOBILIER

### Armement offensif

Avec soixante objets (NMI), c'est la catégorie la mieux représentée sur le site (*cf.* catal. n° 1-60; ill. 1-4). Il faut toutefois noter la grande fragmentation de certains d'entre eux, notamment les fourreaux d'épées, dont ne subsistent que les extrémités de bouterolles.

Deux fragments d'épées gauloises sont catalogués ici (n° 1, 2). Le premier est un fragment distal décoré au poinçon, auquel adhèrent encore des lambeaux de fourreau, peut-être même de la bouterolle. La section de la lame comporte deux cannelures larges de part et d'autre de la nervure

centrale. Le décor de punctuations est connu sur des lames celtiques, par exemple à Berne-Tiefenau (Müller, König 1990, p. 38, Abb. 15, 5) ou à Port en Suisse (Wyss *et al.* 2002, Taf. 5, 6, n. 15; Taf. 19, 20, n. 62; Taf. 32).

Le tronçon de lame n° 2, qui mesure moins de 4 cm de large, ne permet pas de trancher entre un fragment d'épée ou de poignard. De même, sa forme est trop peu caractéristique pour permettre une attribution ethnique. Enroulé sur lui-même, il a subi une mutilation qui rappelle plutôt des pratiques gauloises.

Les fragments de fourreaux retenus dans cette étude sont tous très fragmentés. Il s'agit essentiellement d'extrémités de bouterolles en fer. Quatre peuvent être rattachées avec une forte probabilité aux bouterolles à extrémité massive de LT D2 (n° 3-6), souvent renforcées de nombreuses entretoises, d'où leur nom de bouterolles "à échelles" (Lejars 1996a, p. 92-93). Le fragment n° 7, avec sa terminaison naviforme rappelle plutôt le groupe Ludwigshafen, bien qu'il soit très étroit. Un fragment de bouterolle un peu plus conséquent (n° 8) est en bronze et provient de la phase augustéenne du rempart. Seules sont conservées l'extrémité et la fine gouttière reliée à deux entretoises incomplètes. Une série de fragments de tôles de fer provenant de la Croix du Rebut dans la zone de la nécropole peuvent éventuellement être interprétés comme des éléments de fourreaux gaulois ou des demi-fabricats (n° 10-12), de même qu'une frette étroite issue de la Pâturage du Couvent.

Au sein de ces fragments d'épées et de fourreaux, deux éléments peuvent être qualifiés de romains avec certitude : un bouton terminal (n° 9) et une frette de suspension de fourreau (n° 14). Le premier, issu des fouilles anciennes, rappelle des types qui sont présents déjà sur les fourreaux de glaives de la fin de la République et de l'époque augustéenne, par exemple à Giubiasco (tombe 119, Pernet ce volume; Poux ce volume) ou à Haltern (Müller 2002, 34/419). La frette profilée appartient plutôt, quant à elle, au début du Haut-Empire (Deschler-Erb 1999, p. 27).

Restent trois éléments qui proviennent peut-être de fourreaux, deux gouttières trouvées dans la maison 1 du Parc aux Chevaux (n° 15, 16), et une plaque ajourée en *opus interasile* qui pourrait provenir d'un fourreau d'épée ou de poignard (n° 17) (Maheo 1979).

Les armes d'hast sont au nombre de onze. Un seul fer de lance fait partie du corpus (n° 18), ce qui est très étonnant pour un site de l'ampleur de

celui de Bibracte. La flamme de ce fer a été coupée. L'inventaire comprend en revanche une série assez importante de fers à douille et pointes de section quadrangulaire ou ronde de différents types (n° 20-27), qui ne sont pas de tradition gauloise. La pointe n° 19 pourrait avoir appartenu à un *pilum* à tête pyramidale, à languette ou à douille, type qui n'est pas attesté avant le premier quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Luik 2002, p. 78). Pour le fer à douille n° 20, de 30 cm de long, on parlera volontiers d'un fer de type *pilum*. Il se rapproche des *pila* d'Alésia (Sievers 2001, p. 163-168, pl. 69-70; Poux ce volume) et de l'exemplaire de la tombe 155 de Giubiasco, dont l'enfouissement est daté de LT D2 (Pernet ce volume), ou encore, d'un *pilum* d'Augst (Deschler-Erb 1999, Taf. 4, 48) daté du Haut-Empire. Les pointes à douille de section carrée ou ovale de moins de 30 cm (n° 21-24) sont plus difficiles à identifier : ces pointes mal caractérisées, dont la fonction incertaine oscille entre traits de catapultes et armes d'hast de type épieux (Baatz 1966), trouvent des confrontations à Lyon, Paris, Alésia, Étival, etc. (Poux ce volume, deuxième partie, p. 359, ill. 41). Quant aux pointes n° 25-27, leur mauvais état de conservation ne permet pas de les classer dans l'une ou l'autre de ces catégories ; il est même possible que le n° 27 soit une longue lance "à baïonnette", dont l'attribution aux forces gauloises ou romaines est discutée en deuxième partie (Poux ce volume). Une seule pointe à soie (n° 28) fait partie de ce petit corpus d'armes d'hast. Elle peut être classée dans les projectiles, comme le montre un parallèle du camp d'Oberaden (Kühlborn 1992, Taf 30, 34). L'ensemble de ces armes d'hast, à l'exception du fer n° 18 et des indéterminés, peut donc être considéré comme des *militaria* romains.

Si les fers de lance sont peu nombreux, on ne peut pas en dire autant pour les talons, au nombre de 11 (n° 29-38). Difficiles à dater et à attribuer, ces objets ne sont par ailleurs pas nécessairement utilisés sur des hampes de lances, nous les avons toutefois répertoriés ici. Deux douilles incertaines ont aussi été prises en compte (n° 40-41).

Ce corpus comprend une importante série de projectiles dont l'attribution au camp romain ne pose guère de problèmes : dix balles de fronde, six pointes de flèches et trois projectiles d'artillerie.

Les balles de fronde (n° 42-51), ont déjà été étudiées et commentées par W.-R. Teegen à propos de quelques exemplaires recueillis lors de prospections (2006, p. 267). Deux proviennent de la zone de la nécropole (n° 42-43), quatre des fouilles

anciennes (n° 44-47) et quatre de prospections menées sur les fortifications du Porrey (n° 48-51). Nous n'avons pas retenu dans cet article les six boules en plomb découvertes en prospection (Teegen 2006, p. 267-268, Taf. 5, 6-11), qui n'ont pas la forme canonique des balles de fronde antiques.

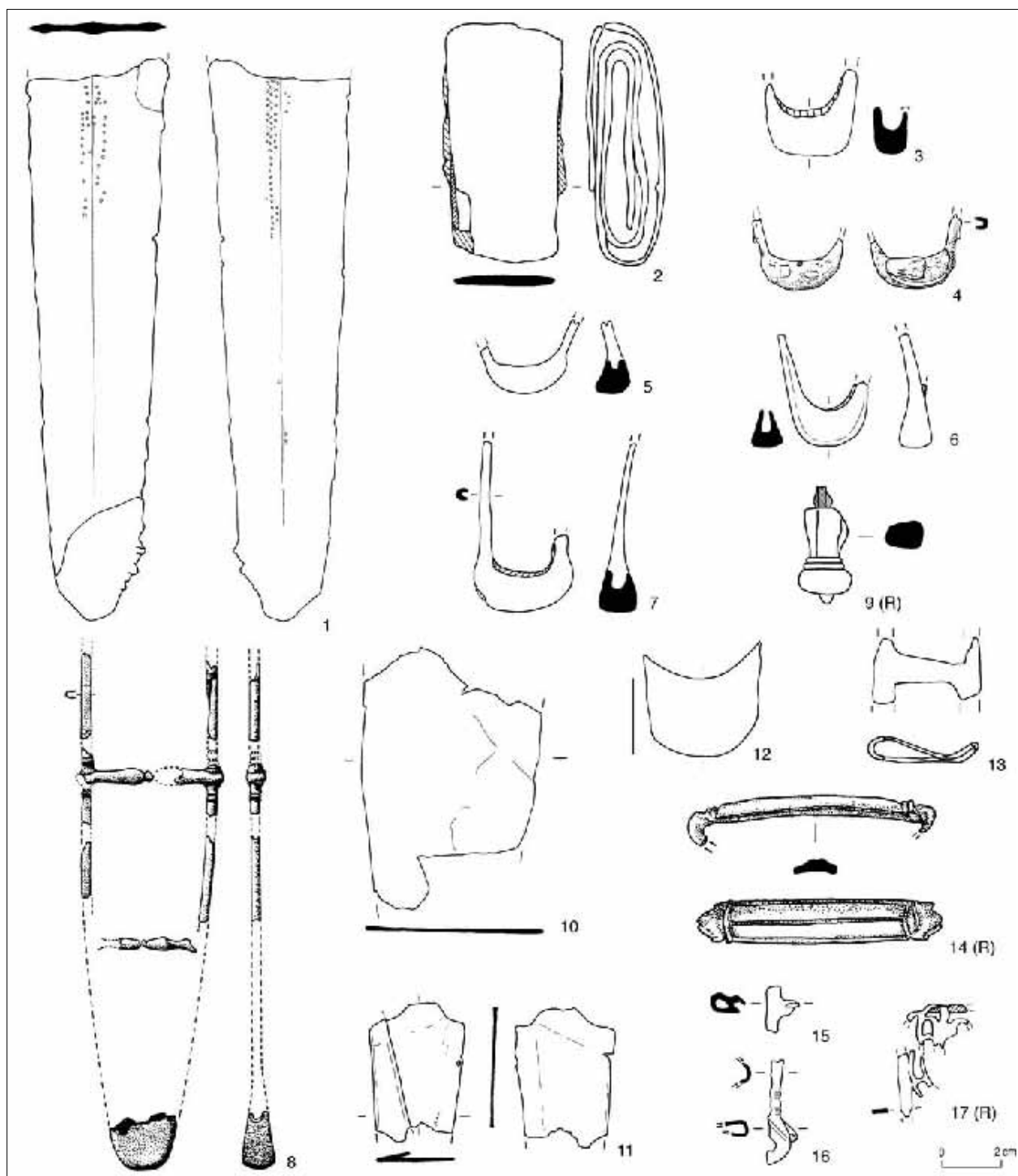
Les poids de ces balles s'échelonnent entre 21,9 et 46 g. Nous renvoyons, pour leur classement, au chapitre les concernant en deuxième partie (Poux ce volume, p. 365-371). À noter que ce marqueur, un des meilleurs pour attester la présence des troupes romaines, se concentre dans deux zones : la nécropole (où elles n'ont pas été découvertes dans des tombes, mais dans les niveaux périphériques) et Le Porrey. Cette observation coïncide avec la présence de probables structures d'origine militaire mise en évidence dans le même secteur, qui sera discutée plus bas.

Les pointes de flèche sont toutes pourvues d'une douille : sur six exemplaires, quatre sont unipennes (n° 52-55). Comme nous le suggérons en introduction de ce volume, les flèches unipennes sont probablement de tradition romaine (vingt exemplaires ont été trouvés à Manching [Sievers, comm. pers.]), tandis que les modèles symétriques bipennes (n° 56-57) peuvent très bien être gaulois et avoir servi à la chasse comme à la guerre (Poux ce volume).

En ce qui concerne l'artillerie lourde, trois objets permettent d'attester sa présence sur le site : un trait de catapulte incendiaire et deux traits de catapulte à douille et pointe pyramidale. Les deux derniers sont des traits qui s'inscrivent encore, par leur pointe massive et bien détachée, large de plus de 15 mm, dans la tradition des armatures de trait républicaines (Poux ce volume). Leur découverte dans un contexte d'habitat (PC 4) de La Tène finale pose de nombreuses questions : trace de combats menés sur le site, emploi domestique ou stockage temporaire de munitions dans certaines *domus* habitées par des militaires ?

L'armature de trait incendiaire suscite la même interrogation pour la zone de la Pâturage du Couvent, bien qu'elle appartienne à une période un peu plus tardive (deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.). L'objet n'étant pas encore restauré au moment de la rédaction de cet article, il est difficile de voir si l'extrémité supérieure est pointue (comme sur l'exemplaires de Šmihel, Horvat 2002, pl. 21, 1). Il peut être rapproché d'un parallèle de Doura-Europos (III<sup>e</sup> s. après J.-C., Feugère 1993a, p. 220). Ces traits sont rares en Gaule à la période

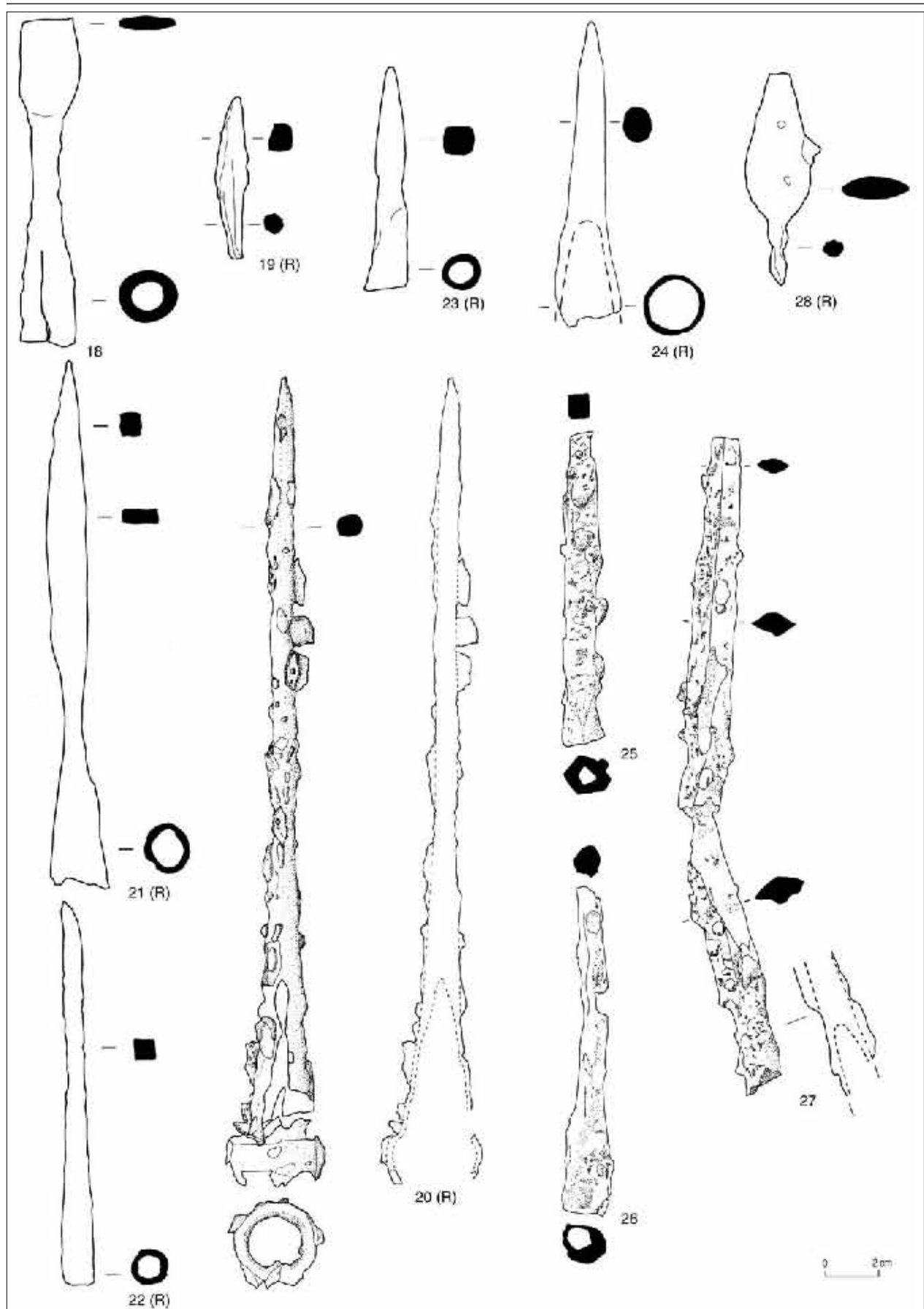


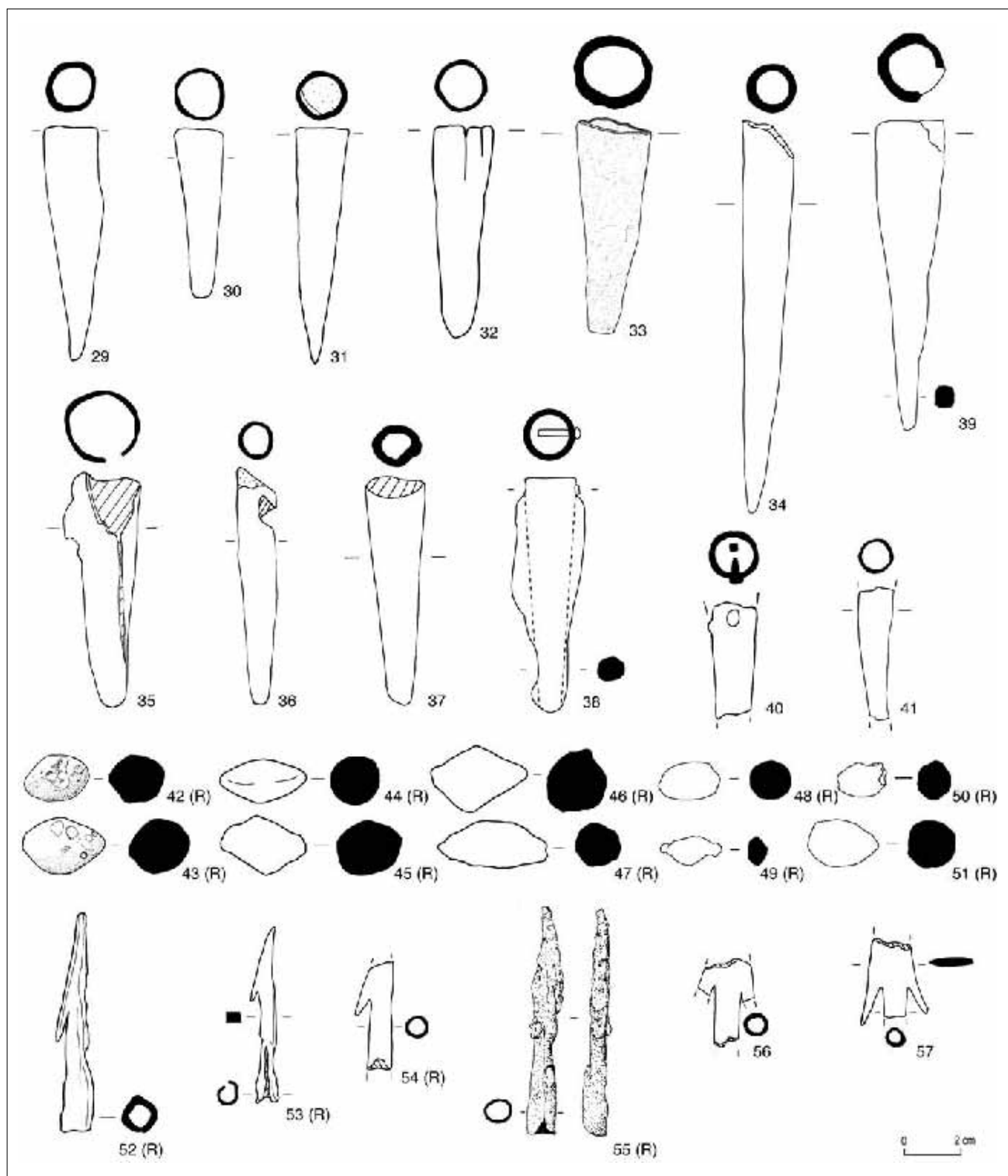


1. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire): armes offensives. Épées et fourreaux d'épées ou de glaives.

2. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire): armes offensives. Armes d'hast. —————>

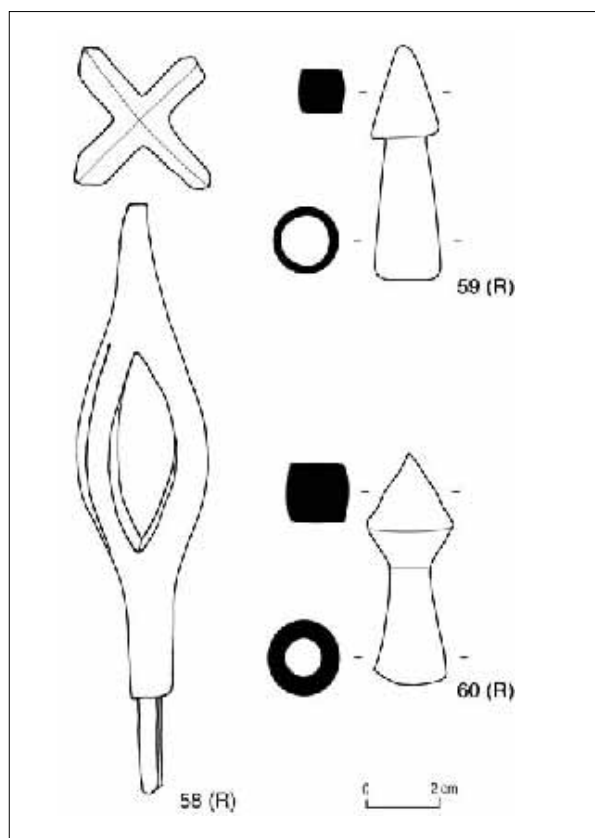
Pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, *infra*. Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des *militaria* à proprement parler.





3. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes offensives. Talons de lance et projectiles d'artillerie légère (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).

Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.



4. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes offensives. Artillerie lourde (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra). Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.

césarienne. Il n'est pas impossible que l'exemplaire de Bibracte soit plus tardif, comme le suggère également son contexte de découverte.

### Armement défensif

Le catalogue de l'armement défensif comprend vingt-trois objets : quatre umbos et plusieurs fragments d'orle de boucliers, des éléments de cuirasse segmentée et de cotte de mailles, un casque presque complet et quatre fragments de casques (cf. infra, catalogue n° 61-83 ; ill. 5-7).

Parmi les umbos de boucliers, trois sont circulaires. Le premier (n° 61) n'est qu'un fragment de bord d'umbo de petite taille (diamètre maximum estimé 14-15 cm). Il se rapproche d'un exemplaire découvert à Augst (Deschler-Erb 1999, Taf. 12, 156). L'umbo n° 63 est mieux conservé (ill. 5), son diamètre d'origine devait avoisiner les 18 cm. L'objet n'étant pas restauré, il est difficile de savoir com-

bien de rivets sont encore conservés (deux au minimum). Le contexte de découverte (Pâturage du Couvent, pièce T) indique une datation antérieure au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. L'umbo n° 62 est de même diamètre. Son profil a pu être reconstitué : le départ de la coque est relativement vertical, puis forme un arrondi. Il présente la particularité d'être décoré au repoussé ; sur la coque, des lignes radiales dessinent une sorte de motif solaire. Cette forme d'umbo existe dès LT D1 en contexte celtique et germanique (Bochnak 2005, type 5, 107), où ce type de décor reste cependant inconnu. Le contexte de découverte date l'objet entre la fin de La Tène finale et le début de l'époque augustéenne. Si les types des deux petits umbos en fer 61 et 63 sont courants en milieu romain et associés à l'armée romaine (Deschler-Erb 1999, p. 34 ; Poux ce volume), l'attribution de l'umbo 63 est moins évidente.

L'umbo à ailettes courtes provenant de la zone de la nécropole (ill. 7, n° 64), bien que fragmentaire et très aplati, peut être classé dans le groupe des petits umbos à ailettes rectilignes (type 4 de Gournay-sur-Aronde) (Brunaux, Rapin 1988, p. 80). Récemment, M. Schönfelder a proposé une typologie plus détaillée de ce type, avec une liste exhaustive de parallèles (Perrin, Schönfelder 2003, p. 80-85). Notre umbo semble être du type *Nierstein*, du nom d'une tombe centrale de l'aire de répartition. Il possède des ailettes étroites quasiment rectangulaires et une coque sphérique à rebord saillant. Le type est daté de LT D1.

Une série d'orles de bouclier provient de différents points de l'*oppidum* de Bibracte (n° 65-69), ainsi qu'un clou-rivet d'umbo gaulois (n° 70). Les orles larges n° 65, 69 rappellent les orles fixés sur les boucliers romains (par exemple Deschler-Erb 1999, Taf. 11, 158-162 ; Zanier 1992, Taf. 32, 130) ; ils sont également présents à Corent et à Gergovie (Poux, Feugère, Demierre ce volume). Pour les autres, il est plus difficile de se prononcer ; l'élément 69 pourrait être une pièce de réparation (Buchsenschutz *et al.* 1999, p. 182).

Cinq éléments de cuirasse segmentée (*lorica segmentata*) en bronze ont été identifiés, tous issus des fouilles anciennes et donc impossibles à dater d'après le contexte (n° 74-78). Les quatre premiers sont des boucles sans charnières à plaque rectangulaire (*hingeless buckle with rectangular plate*). Elles correspondent au type DI défini par M. D. Thomas (2003, fig. 32). Il semble que ces boucles se rattachent aux variantes les plus anciennes de type *Kalkriese*, datées des

années 20-15 av. J.-C. (Bishop 2002, fig. 4.3). Le fragment n° 78 provient d'une boucle à charnière ou d'une charnière, attribuable au type *Corbridge* (*ibid.* fig. 5.6), utilisé pendant tout le 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

La question de l'origine de la cuirasse segmentée et sa possible utilisation dès l'époque tardo-républicaine sont discutées en deuxième partie de ce volume (p. 348). En l'occurrence, cette possibilité ne s'impose pas dans la mesure où l'*oppidum* de Bibracte est occupé jusqu'à l'époque tibérienne. Ces éléments, qui ont pu parvenir sur le site à l'époque augustéenne ou tibérienne, ne sauraient donc constituer un argument en faveur d'une apparition précoce de la *lorica*.

Deux fragments de la même cotte de mailles (n° 71) ont été découverts récemment sur la pâture du Couvent (Teegen, Fleischer 2004, p. 7). La maille est formée d'anneaux d'un diamètre de 5 mm, assemblés selon un rapport de 1 pour 4. Le contexte de découverte donne une datation dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. D'après la liste de parallèles établie par A. Viand (ce volume), l'exemplaire de Bibracte se rapproche à la fois de ceux de Vernon (LT D2) et de Chassenard (milieu 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). Le contexte de datation incline plutôt à l'identifier comme un élément de cotte de mailles gauloise.

Les armes défensives comptent aussi un casque dont la calotte est bien conservée (n° 79). On doit cette conservation à la transformation et à la réutilisation du casque en guise de louche de fondeur : sa calotte a été sciée – le couvre nuque n'est donc pas conservé – et munie d'un manche (cassé) riveté sur le côté gauche. Un bec verseur a été aménagé à l'arrière de la calotte. La présence d'un décor de sourcils au repoussé à l'avant de la calotte permet d'assigner le casque au type Port. Le couvre-nuque devait être rapporté, principal critère de définition du type avec le décor de sourcils qui orne le frontal (Schaaff 1988a, p. 307). L'exemplaire de Bibracte, qui a subi un réemploi à l'instar du casque de type Alésia de Vic-Fezensac, transformé en seau, vient s'ajouter au petit nombre d'individus connus jusqu'ici et répertoriés par U. Schaaff : Ribemont-sur-Ancre, Mesnil-sous-Jumiègne, Mons, Port et Reka (pour le site d'Alésia, il s'agit de paragnathides qui peuvent être attribuées soit au type Port soit au type Alésia) (Schaaff 1988a, Abb. 25), auxquels il faut ajouter deux découvertes récentes : un exemplaire issu de Kessel (Pays-Bas) (Roymans 2004, pl. 7, 35) et l'exemplaire en bronze de Francfort, à la limite entre le type Port et le type romain Weisenau (Fasold 1995). Ces casques de

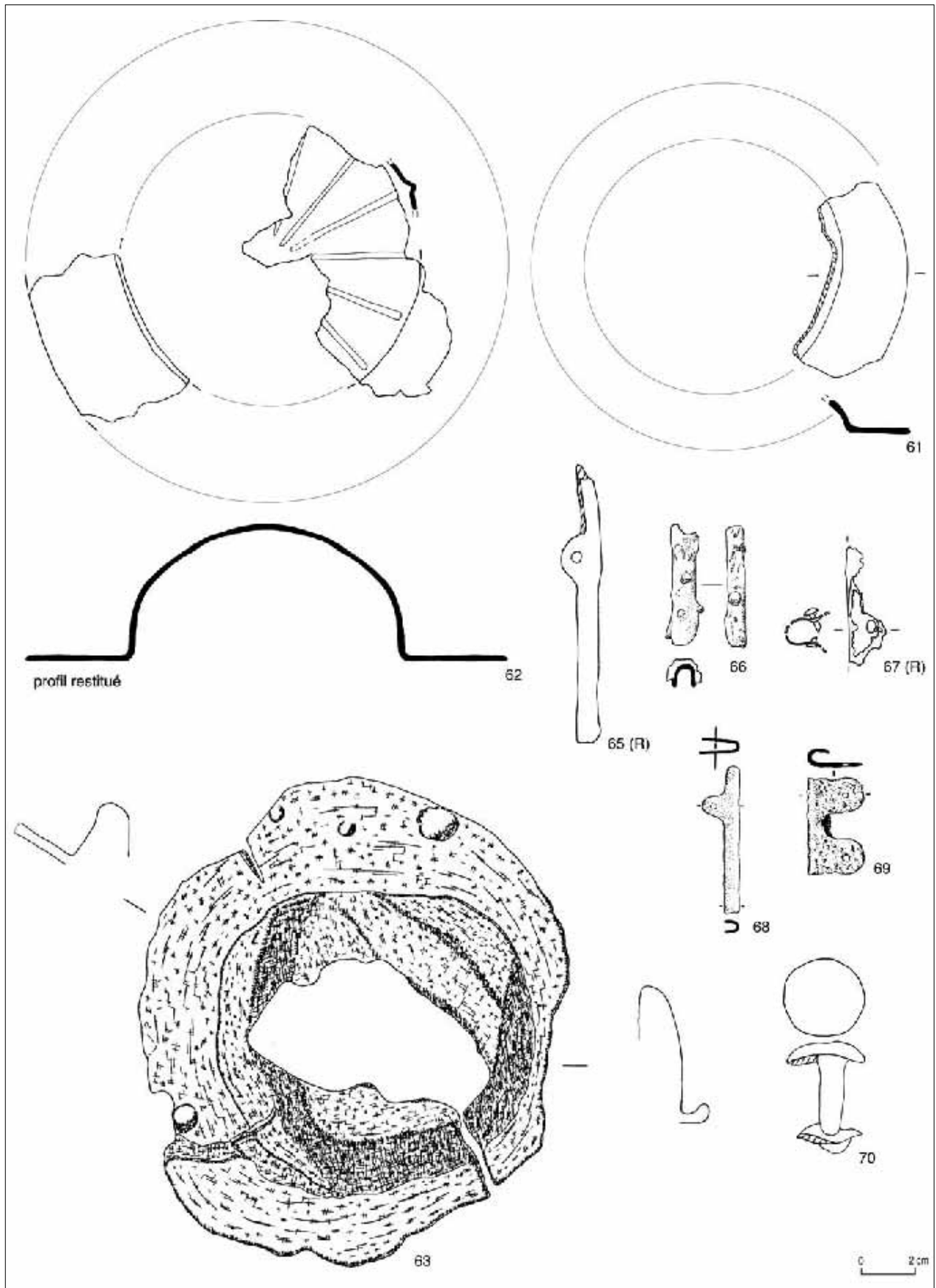


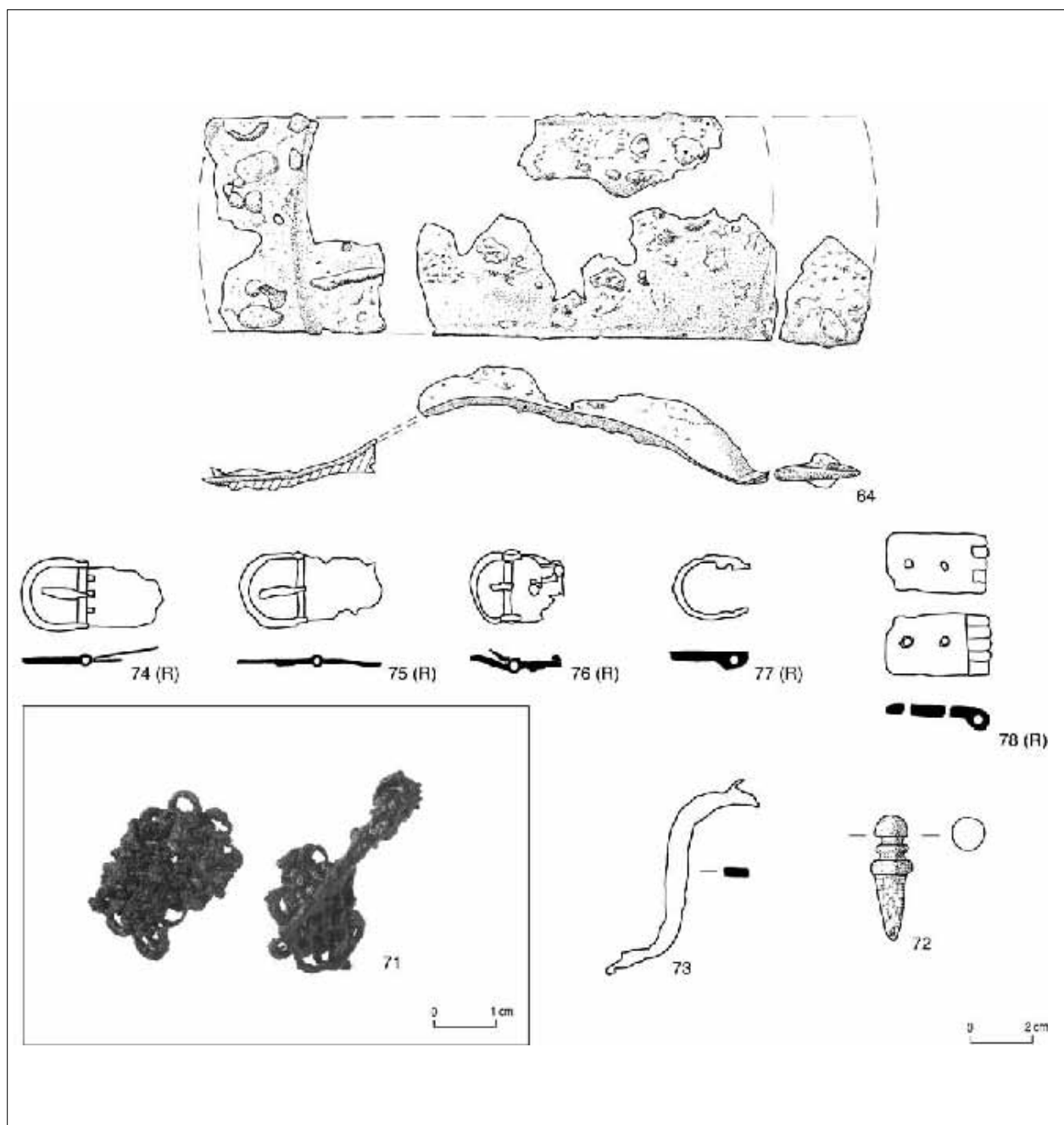
5. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes défensives. Umbro circulaire lors de sa découverte à la Pâturage du Couvent, Îlot des Grandes Forges, pièce T (en dessin, n° 63). Photographie J. Frase, université de Leipzig. Pour la description détaillée, cf. catalogue, infra.

type Port sont-ils fabriqués dans la tradition gauloise ? Il n'existe pas de casques romains en fer avant le type Weisenau. Il est également possible qu'ils aient été portés par des auxiliaires.

Deux objets interprétés comme des paragnathides, l'un sûr (n° 80), l'autre probable (n° 81), viennent compléter ce dossier. Le n° 80 peut avoir appartenu soit à un casque de type Port (semblable au n° 79) ou de type Alésia, dont les formes de paragnathides sont similaires. Un dernier fragment de calotte de casque a été découvert dans la domus de PC 1 (n° 82) (Paunier, Luginbühl 2004, p. 322), ainsi qu'un possible porte-cimier de casque romain issu des fouilles anciennes (n° 83) : s'il est difficile de se prononcer définitivement, la section des tiges exclut ici une interprétation comme croc à viande.

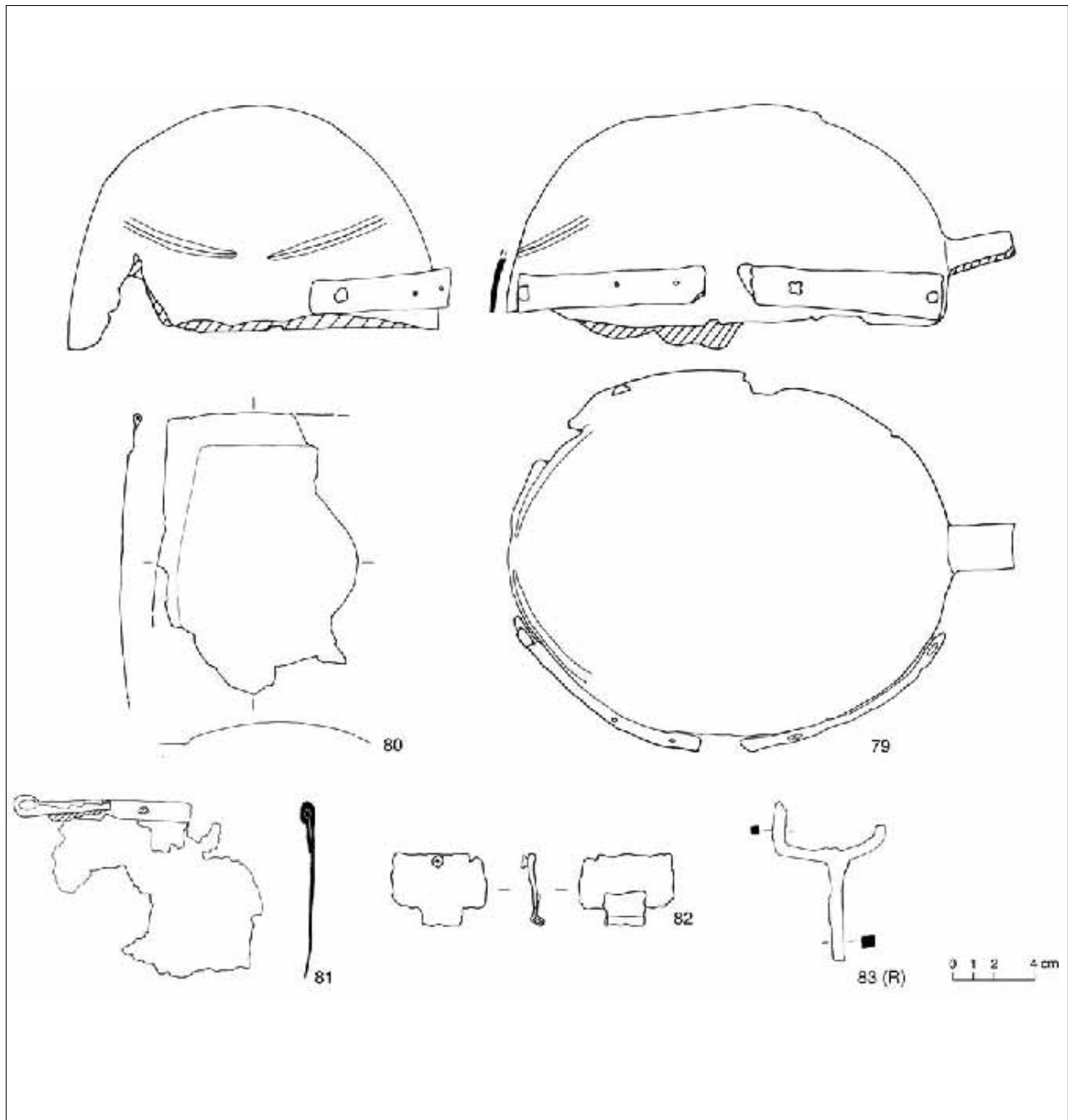
6. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes défensives. Éléments de boucliers. Pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra. Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.





7. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes défensives. Élément de bouclier et de cuirasses (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).

Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.



8. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : armes défensives. Casque et éléments de casque (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).

Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.



## Marqueurs secondaires

Dans ce chapitre sont classés tous les objets qui peuvent indiquer une présence militaire, mais ne font pas partie de l'armement à proprement parler. Il s'agit, soit de marqueurs primaires, comme les pièges (*stimuli* et *tribuli*) et les piquets de tente, soit de marqueurs secondaires comme les accessoires du vêtement (ceintures, *cingulum*, chaussures, etc.), les boîtes à sceau, le harnachement et l'équipement du cheval, ou encore, l'outillage. Ces 41 objets, dont 15 lots de clous de chaussures totalisant 21 individus, sont presque tous d'origine romaine (cf. catalogue n° 84-124; ill. 9-11).

Parmi les différentes boucles métalliques de forme circulaire, semi-circulaire ou carrée recueillies sur le site, deux seulement sont incontestablement des boucles de *cingula*, le ceinturon militaire romain. Ces deux découvertes anciennes (n° 84-85) peuvent être datées par la typologie de l'époque augustéenne (Deschler-Erb *et al.* 1991; nombreux exemples dans Unz, Deschler-Erb 1997, avec parallèles). Trois sont de forme quadrangulaire ou sub-rectangulaire: deux grosses boucles profilées (n° 88-89) pourraient avoir servi de sangles de harnachement (sous-ventrières); la troisième (n° 87) possède des branches incurvées: elle correspond au type tardo-républicain identifié parmi la panoplie du guerrier auxiliaire du Sénat à Paris (Poux 1999). Daté de l'époque césarienne, il est désormais également attesté à Ribemont-sur-Ancre ou à Gondole, dans des contextes datables de LT D2b au début de l'époque romaine (Viand, Pernet, Delestrée ce volume; Deberge ce volume; Poux ce volume).

L'agrafe n° 91 trouve un proche parallèle dans l'ensemble funéraire de Feurs, daté de LT D2 (Riquier ce volume). Il pourrait s'agir d'une boucle de baudrier de *spatha*, l'épée de cavalerie des troupes auxiliaires romaines, mais en l'absence de mobilier associé, le risque de confusion avec certaines agrafes de ceinture circulaires d'époque gauloise ne peut être écarté. L'attache n° 92 se rapporte, elle aussi, à un baudrier romain utilisé pour le port du *pugio* ou du *gladius* (Poux ce volume).

Trois objets sont interprétés comme des appliques de *cingulum* (n° 93-95), les deux premiers issus des fouilles anciennes, le troisième de PC 1, où a été découverte aussi une applique de tablier de lanières (Paunier, Luginbühl 2004, p. 323-324).

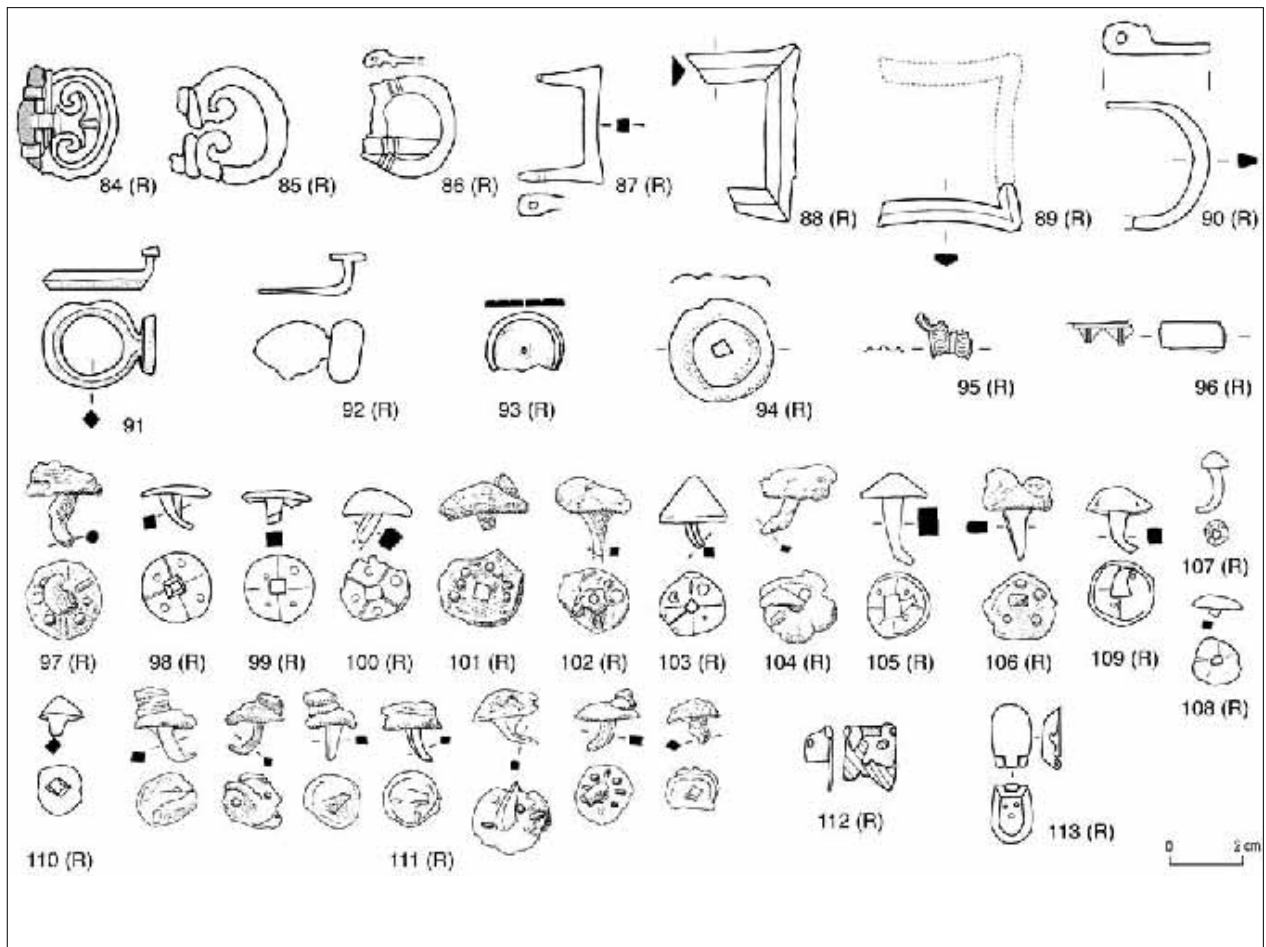
Le corpus comprend 21 clous de chaussures en fer à décor estampé (n° 97-111), tous issus de la zone de la nécropole. Datés de l'époque césaro-octavienne, ces clous associés aux éléments d'armement déjà présentés constituent un indice fort en faveur d'une présence militaire sur la zone de la nécropole à cette époque. Leur module important, caractérisé par un diamètre maximal de la base de la pointe supérieur à 18 mm, la présence de décors cruciformes estampés combinés à des globules en nombre variable, plaide pour une datation précoce, antérieure au milieu du règne d'Auguste et plus vraisemblablement encore, d'époque tardo-républicaine (Poux ce volume). Des clous identiques ont été recueillis par centaines sur les grands sites de bataille de la guerre des Gaules (Alésia, Gergovie, Uxellodunum) et sur la plupart des sites contemporains qui ont livré des mobiliers militaires tardo-républicains (Lyon, Corent, Ribemont-sur-Ancre). La même datation s'applique aux deux boîtes à sceau en bronze en forme de "bourse". Les deux exemplaires présentés ici (n° 112, 113), découverts dans des contextes de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque augustéenne, sont proches des exemplaires d'Alésia (Brouquier-Reddé, Deyber 2001, p. 306, 307), typiques de l'époque césarienne et du début du règne d'Auguste (Poux ce volume).

En ce qui concerne le cheval, les éléments de harnachement gaulois n'ont pas été pris en compte à l'exception de deux exemples (n° 118, 119). Caractéristiques de l'équipement militaire romain, en revanche, sont les deux fragments d'hipposandales, n° 116, 117. L'attribution ethnique des deux éperons n° 114, 115 est moins assurée (Poux ce volume). Le premier, en bronze muni d'une pointe rapportée en fer (conservée uniquement à l'intérieur du trou central), est plutôt de tradition germanique. Il se rapproche dans sa conception de l'exemplaire de la tombe B de Goebblange-Nopselt (Metzler 1984). Le second, en fer, semble plutôt de tradition gauloise (Paunier, Luginbühl 2004, p. 320, 321).

Certaines pièces d'outillage et les pièges pourraient être directement liés à une installation militaire durable ou temporaire sur l'*oppidum*. Les deux crochets ou gaffes n° 121-122 découverts en prospection pourraient avoir servi de piquet de tente (Teegen 2006) ou de crochet comme on les trouve sur les sites de siège, par exemple à Uxellodunum (Girault 2007, fig. 14). Leur forme atypique et leur contexte de découverte mal assuré incitent néanmoins à la prudence.

En revanche, le n° 120 possède un appendice recourbé qui est tout à fait caractéristique des piquets de tente identifiés sur les camps tardorépublicains de Numance et certains camps du limes rhénan (Poux ce volume). Découvert dans les fouilles anciennes, il provient de la zone du Parc aux Chevaux. L'objet n° 123 comporte une douille prolongée par une pointe ployée à chaud

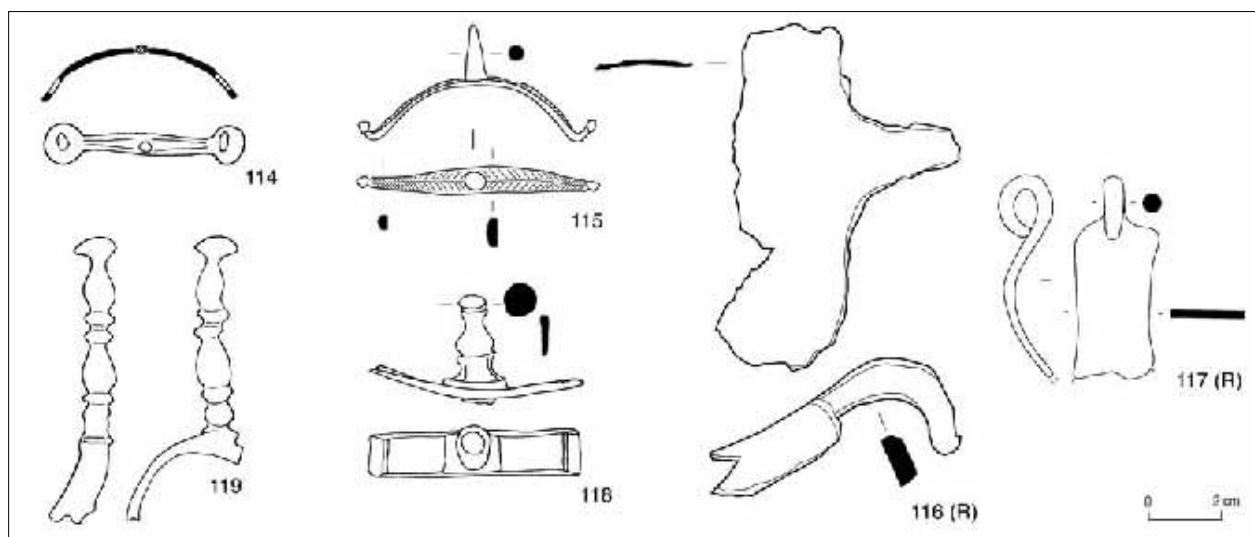
pour former une sorte de crochet, à moins qu'il ne corresponde simplement à un fer de lance cassé et plié. Enfin, la tige coudée n° 124 pourrait être un fragment de *stimulus*, identique à ceux recueillis à Alésia ou Besançon. L'absence de pointe ne permet pas d'exclure d'autres fonctions (penné de serrure ou manche de clé, par exemple).



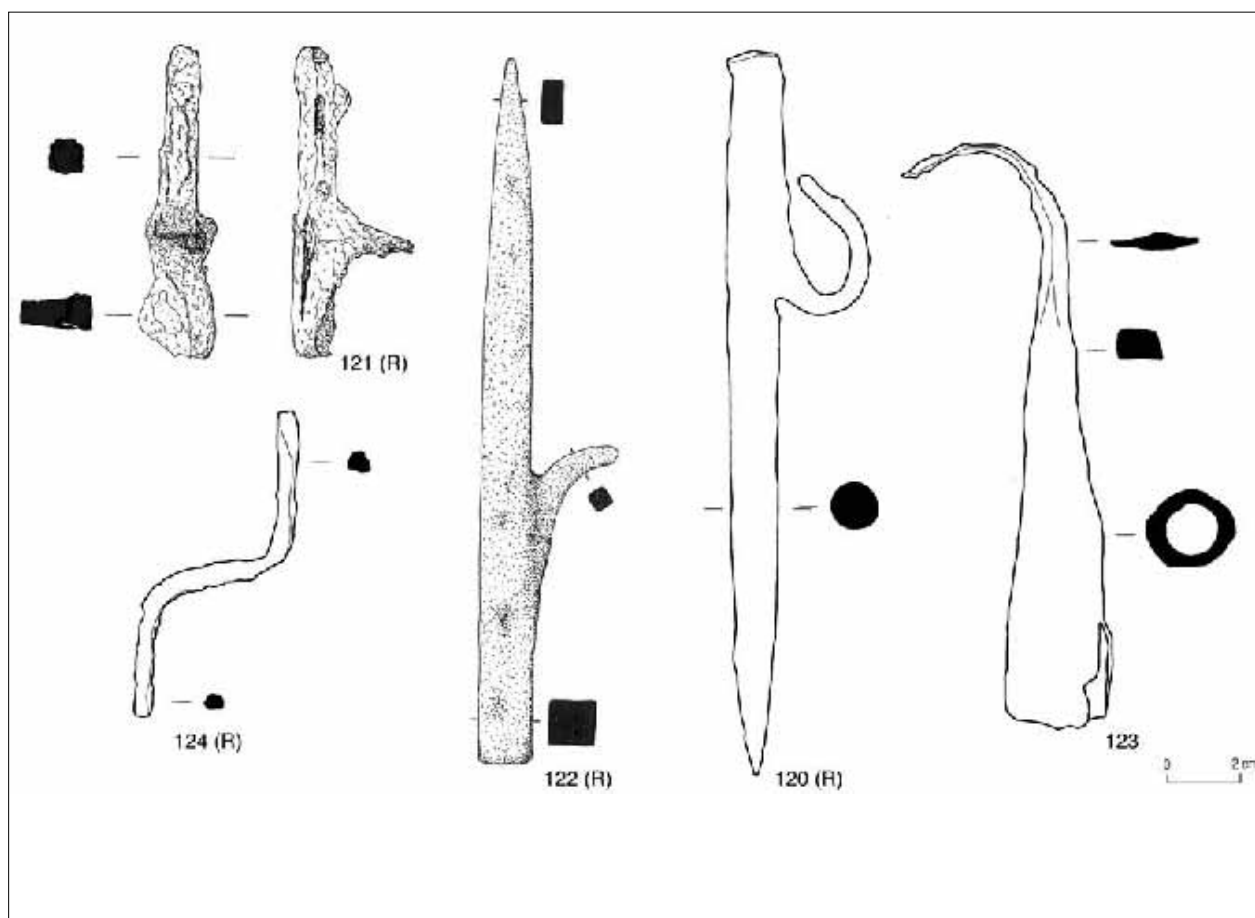
9. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : divers.

Éléments de ceinture, de chaussures et boîtes à sceau (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).

Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.



10. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : divers.  
 Quelques exemples d'éléments liés au cheval (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).  
 Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.



11. Militaria provenant de Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire) : divers.  
 Quelques exemples d'éléments liés au cheval (pour la description détaillée des objets, cf. catalogue, infra).  
 Un (R) est juxtaposé au numéro des objets qui sont indubitablement de tradition romaine et qui peuvent être considérés comme des militaria à proprement parler.

## RÉPARTITION SPATIALE ET CONTEXTES DE DÉCOUVERTE

L'état actuel de la documentation, relative aux recherches anciennes ou à des fouilles récentes en cours de publication, ne se prête pas à une analyse spatiale visant à replacer chaque objet dans son contexte stratigraphique et fonctionnel. Les objets localisés dans les inventaires et les rapports de fouille ont été reportés sur des cartes de répartition à l'échelle du site (ill. 12). Ces cartes révèlent leur dissémination dans la plupart des secteurs explorés depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Seuls quelques points de concentration se dessinent sur la carte de l'illustration 12; certains correspondent partiellement aux zones les plus densément bâties ou ayant fait l'objet des recherches les plus intensives (Champlain, Pâture du Couvent, Parc au Chevaux); d'autres, à des secteurs de l'*oppidum* peu occupés ou explorés anciennement (nécropole du Rebout). Le recouvrement des objets provenant des fouilles anciennes et récentes nous autorise à les traiter conjointement et à concentrer l'analyse sur quelques contextes de découverte, porteurs d'informations d'ordre chronologique ou fonctionnel.

En ce qui concerne les objets provenant des fouilles de J.-G. Bulliot, les contextes de découverte ont été reconstitués par F. Meylan en confrontant les archives de fouille et les publications. Près d'un objet sur deux a ainsi pu être replacé dans son contexte; la plupart d'entre eux demeurent généralement très vagues, sans cadre plus précis que celui de la fouille d'une portion de bâtiment. Les indications stratigraphiques, même succinctes, font presque toujours défaut.

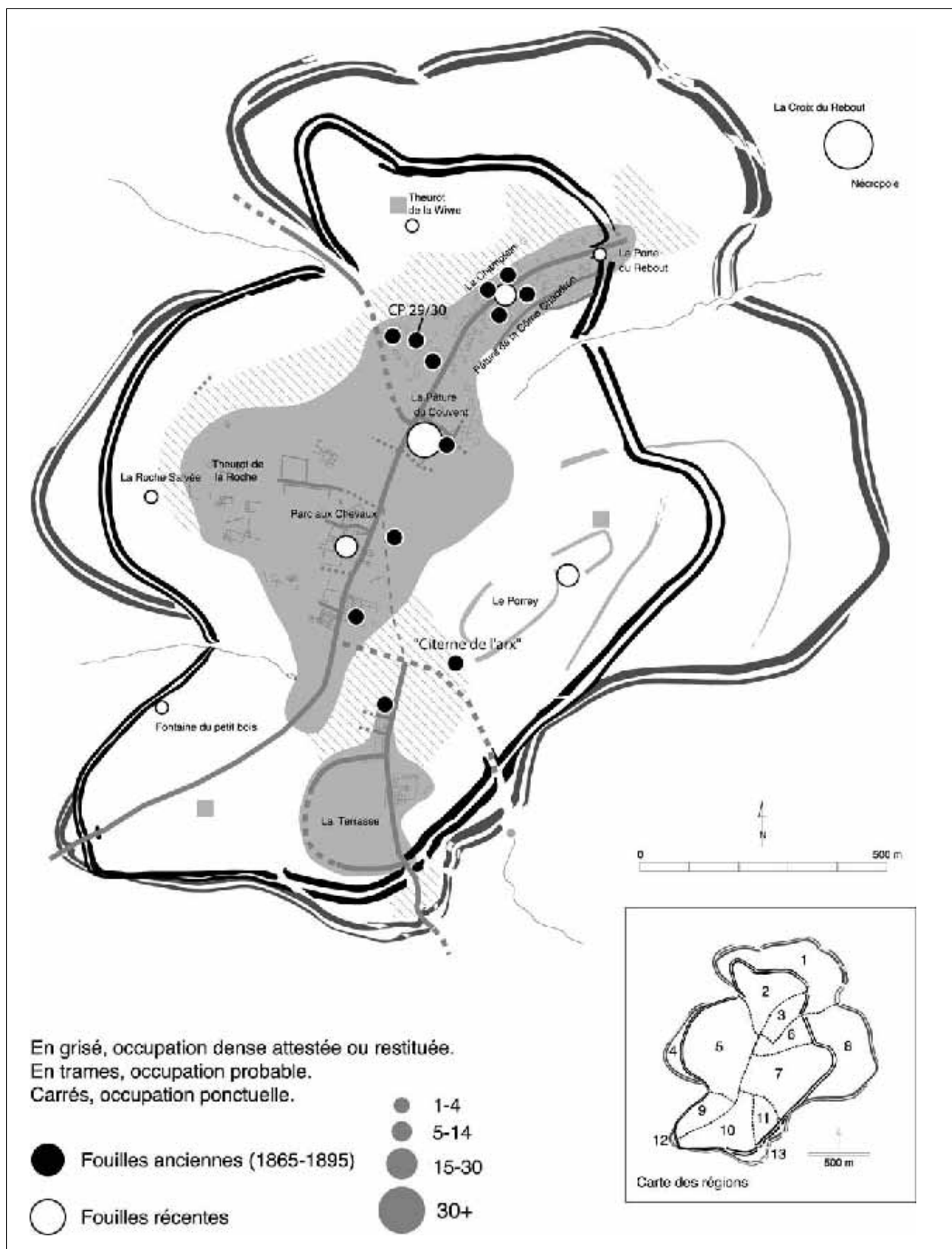
Le tableau récapitulatif (ill. 13), dressé selon les méthodes de sériation du *Bonn Archaeological Statistics Package* (Scollar *et al.* 2002), permet d'opérer une première différenciation en fonction des contextes. Comme on pouvait l'attendre, les fouilles anciennes effectuées par J.-G. Bulliot présentent la plus large diversité typologique et fonctionnelle, suivies de la nécropole du Rebout, la Pâture du Couvent, la zone du Champlain/Côme Chaudron et les *domus* du Parc au Chevaux. Sur le plan ethnique, la carte de distribution (ill. 14) révèle une nette concentration des armes gauloises dans les secteurs de la Pâture du Couvent et de la nécropole du Rebout, tandis que les armes romaines sont mieux représentées dans les autres secteurs du site (Parc aux Chevaux, Côme Chaudron/Champlain, Porte du Rebout) (ill. 15).

Il semble *a priori* logique que les premières se concentrent sur le noyau urbain constitutif de l'*oppidum* indigène ou sa nécropole, les seconds signalant plutôt ses points d'accès, de défense et de contrôle investis par l'occupant. Le petit nombre d'objets recensés dans chaque secteur relativise quelque peu cette observation et interdit d'en tirer des conclusions définitives.

À l'échelle de l'*oppidum*, la cartographie des *militaria* révèle une première concentration dans la région du Champlain et de La Côme Chaudron. Les découvertes issues de ce secteur se distinguent autant par leur quantité que par leur diversité, puisqu'elles comprennent des armes d'hast (n° 18, 21, 23, 29), des éléments de fourreau d'épée (n° 3, 17) ou de bouclier (n° 61, 62, 70) des pointes de flèche (n° 52, 54, 56, 57), un casque en fer (n° 79) et plusieurs boucles de ceinturon et (ou) de cuirasse (n° 74, 75, 84, 87, 89). Si certaines d'entre elles appartiennent à la période de l'indépendance, beaucoup sont contemporaines de la guerre des Gaules ou postérieures. À ce titre, elles peuvent être interprétées comme des témoignages fiables d'une présence ou d'un passage de l'armée romaine dans ce secteur.

Ce phénomène de concentration doit néanmoins être relativisé par le mode d'échantillonnage des objets, fondé sur une sélection des éléments considérés comme les plus intéressants – auquel n'appartiennent pas tous les objets du corpus présentés ici. Il doit également être appréhendé à la lumière de l'évolution des stratégies de fouille adoptées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Lors de ses premières campagnes (1867-1870), J.-G. Bulliot bénéficie de moyens importants et procède à de vastes décapages dans les secteurs très riches en mobilier du Champlain et de la Côme Chaudron (régions 2 et 3). Ultérieurement, les fouilles se focalisent sur des points plus précis de l'*oppidum* où les bâtiments ruinés sont bien visibles, mais dont les couches de démolition ne livrent que très peu d'objets (par exemple les *domus* de la région 5). La reprise des recherches depuis 1984 a confirmé cette importante différence quantitative dans les couches superficielles du site.

Les objets recueillis dans le secteur du Champlain et de La Côme Chaudron ne peuvent être localisés plus précisément, du fait de l'ancienneté des découvertes et de l'évolution complexe des bâtiments. En effet, les fouilles récentes ont montré que ces derniers ont fait l'objet de nombreux réaménagements successifs, qui correspondent également à un changement de



12. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire). Évolution de la surface de l'oppidum occupée et localisation des militaria (dessin F. Meylan, L. Pernet).

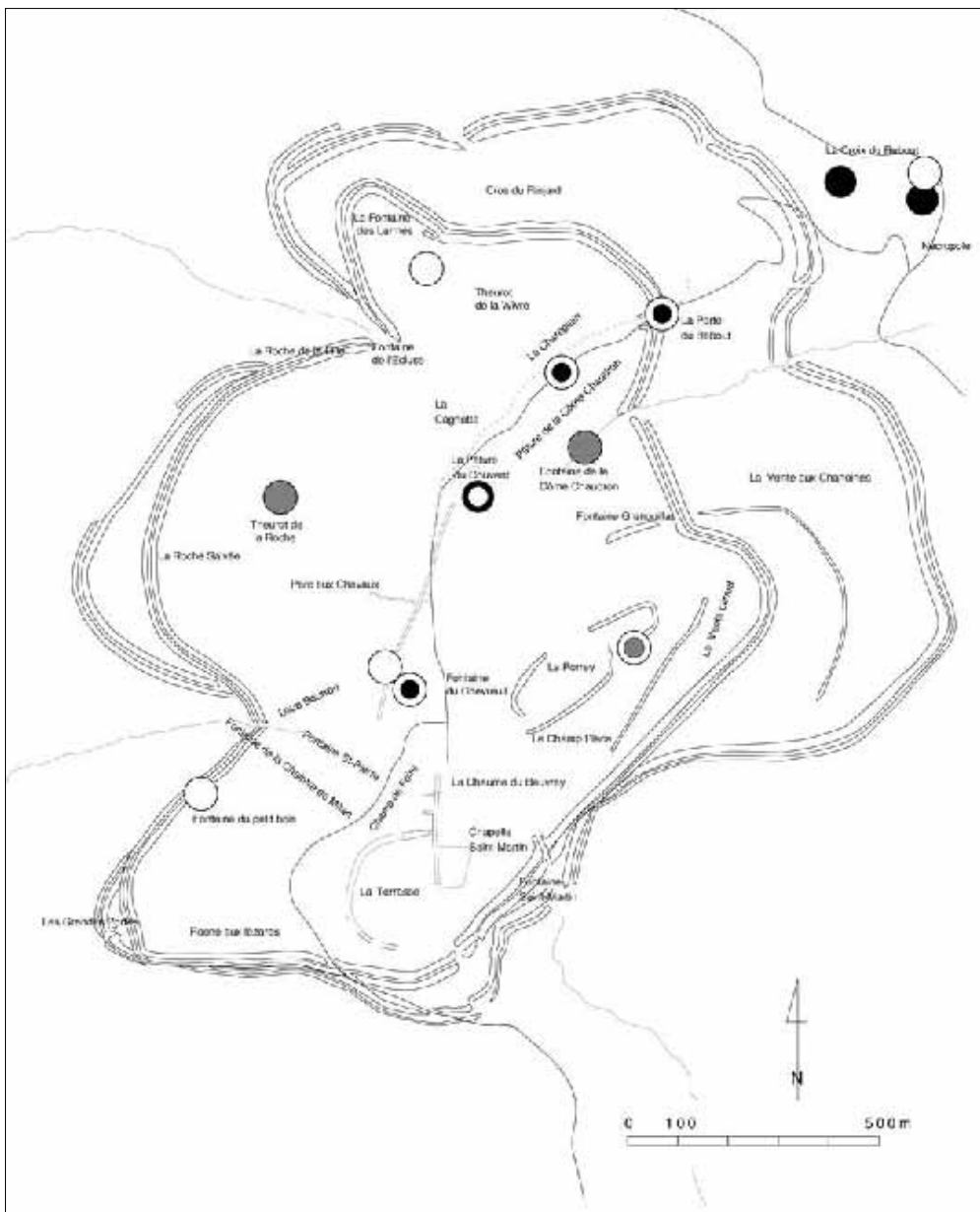
fonction au cours du temps. Les états les plus anciens documentés actuellement regroupent plusieurs unités artisanales dédiées à la métallurgie, installées dans des structures en bois et en terre. Plusieurs étapes et reconstructions se succèdent, sans que la fonction artisanale des structures ne soit remise en cause. Leurs productions sont très standardisées et chaque atelier est spécialisé dans le travail d'un type de métal et/ou d'objet: fibules en bronze, objets émaillés en bronze et en fer, tels que clous, éléments de harnachement (Mölders 2002; Hamm 2006). Au début de

l'époque augustéenne, les bâtiments en bois et terre commencent à être remplacés par des structures en pierres maçonnées qui reprennent les limites des îlots plus anciens (Côte Chaudron) ou en définissent de nouvelles (Champlain). Au regard des données actuelles, il est très probable que ce changement urbanistique s'accompagne également d'un changement de fonction: les bâtiments en pierre de cette époque ne fournissent aucun témoignage de l'artisanat du métal.

La présence de certains *militaria* dans cette zone à forte densité artisanale pourrait s'expliquer,

	Prospection 3	PC I	Bulliot	Rempart	Prospection I	PC 4	PC I4	PCo	Prospection 2	Grange	Nécropole	Champlain-CC	Salvée	Theurot-Wivre
Crochet	●		●											
Gouttière de fourreau		●												
Éperon celtique		●												
Applique de <i>cingulum</i>		●	●											
Flèche unipenne		●	●	●										
Orle de bouclier		●		●										
Bouton terminal de fourreau			●											
Tête de <i>pilum</i>			●											
Pointe à soie			●											
Boucle de cuirasse			●											
Boucle de <i>cingulum</i>			●											
Éperon germanique			●											
Garniture de joug			●											
Piquet de tente			●											
Trait de catapulte			●			●								
Hipposandale			●			●								
Boucle de ceinture			●				●							
Agrafe de ceinturon			●		●			●						
Cotte de maille			●					●						
Casque et paragnathide		●	●					●				●		
Fer de lance			●											
<i>Stimulus</i>			●								●			
Balle de fronde			●						●		●			
Trait de catapulte incendiaire								●						
Talon de lance						●	●	●	●	●	●	●		
Bouterole de fourreau				●				●				●		
Épée								●			●			
Frette de suspension de fourreau								●			●			
Tôle de fourreau											●			
Douille de <i>pilum</i>											●			
Clou de chaussure											●			
Fourreau											●			
Umbo circulaire ou rectangulaire											●	●		
Clou-rivet d'umbo											●	●		
Pointe à douille											●		●	
Résille de fourreau												●		
Flèche bipenne												●		
Flèche indéterminée												●		
Boîte à sceau												●		●

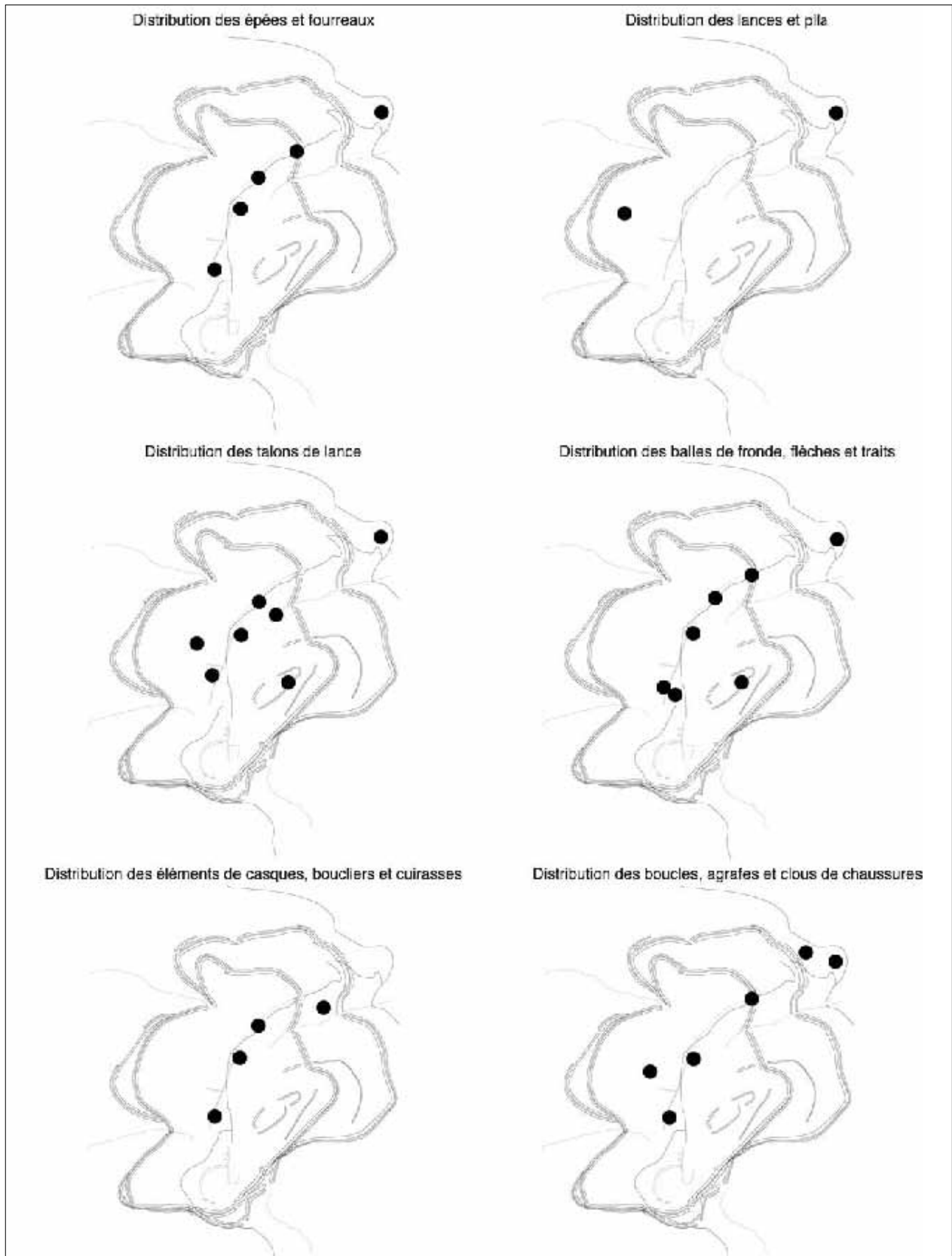
13. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire). Sériation des différents types d'armes et de leur lieu de découverte sur le site (dessin W.-R. Teegen).



14. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire). Distribution des militaria en fonction de leur origine. Rond noir: tradition celtique; rond blanc: tradition romaine; rond gris: tradition indéterminée (dessin W.-R. Teeegen).

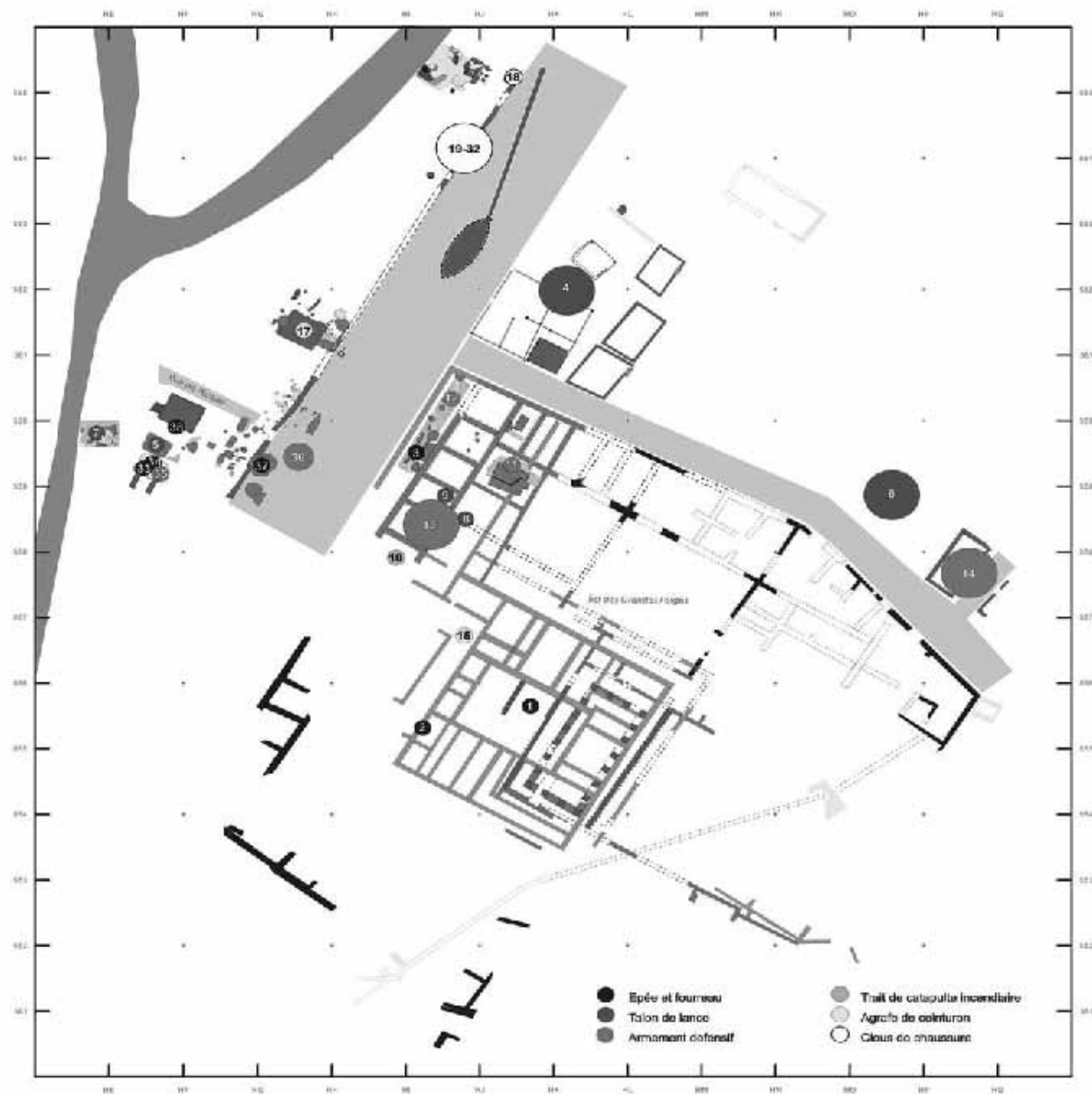
en première ligne, par leur fabrication dans les ateliers. Si l'on excepte la découverte de couteaux semi ébauchés (Mölders 2003, fig. 8, 10-12), l'absence d'armes abandonnées en cours de fabrication ne permet pas de l'affirmer. Il est à peu près certain, en revanche, que certains d'entre eux y ont été apportés et stockés en vue de leur réutilisation comme outil ou comme source de matière première: en témoigne le casque retrouvé dans la couche d'occupation de l'atelier 1012, qui a été transformé en louche. À noter toutefois que

cet objet a pu servir aussi bien à des fins artisanales que dans un cadre domestique, postérieurement au changement de fonction des bâtiments. La boucle de *cingulum* n° 85, qui se distingue par sa facture grossière, pourrait correspondre à un semi-fabricat. Sa présence ne saurait surprendre dans des ateliers de bronzier affectés à la production de ces autres accessoires du vêtement que constituent les fibules. Pour le reste, la diversité des pièces d'équipement et leur datation tardive (La Tène D2b ou Auguste), postérieure à l'abandon des ateliers,



15. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire). Distribution des militaria par catégorie (dessin W.-R. Teege).





16. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire), Pâture du Couvent, Îlot des Grandes Forges. Répartition des armes.

Les grands cercles indiquent une provenance imprécise (par exemple l'humus). (Dessins W.-R. Teegen, F. Fleischer).

Épées et fourreaux

1 : épée (n° catal. 2). 2 : bouterolle (n° catal. 7). 33 : bouterolle La Tène C (n° catal. annexe 1, 125).  
3 : frette (n° catal. 13). 34 : Tôle de fourreau (n° catal. annexe 1, 126). 37 : pontet (n° catal. annexe 1, 127).  
38 : pontet La Tène C2 (n° catal. annexe 1, 128).

Boucliers

11 : umbo circulaire (n° catal. 6). 35 : Orle (?) (n° catal. annexe 1, 130). 36 : Orle (n° catal. annexe 1, 131).

Talons de lance

4 : (n° catal. 31). 5 : (n° catal. 32). 6 : (n° catal. 33). 7 : (n° catal. 34). 8 : (n° catal. 35). 9 : (n° catal. 36).

Trait de catapulte incendiaire

10 (n° catal. 58).

Cotte de mailles

12 : (n° catal. 71). 13 : clou de cotte de mailles (?) (n° catal. 72).

Agrafes de ceinturon

15 : (n° catal. 91). 16 : (n° catal. annexe 1, 132). 17 : (n° catal. annexe 1, 133).

Clous de chaussure

18 : (n° catal. annexe 1, 134). 19 : (n° catal. annexe 1, 135). 20 : (n° catal. annexe 1, 136). 21 : (n° catal. annexe 1, 137). 22 : (n° catal. annexe 1, 138). 23 : (n° catal. annexe 1, 139). 24 : (n° catal. annexe 1, 140).  
25 : (n° catal. annexe 1, 141). 26 : (n° catal. annexe 1, 142). 27 : (n° catal. annexe 1, 143). 28 : (n° catal. annexe 1, 144).  
29 : (n° catal. annexe 1, 145). 30 : (n° catal. annexe 1, 146). 31 : (n° catal. annexe 1, 147).  
32 : (n° catal. annexe 1, 148).

Paragnathide

14 : (n° catal. 80).

ne permet pas d'exclure la présence de militaires dans les bâtiments, que ce soit à titre de résidents ou de surveillants. Le souci de contrôler ce quartier proche de la porte principale de l'*oppidum* et sa production artisanale constitue une hypothèse plausible, quoique tout aussi difficilement démontrable en l'état actuel des découvertes.

Quelques objets se concentrent dans une fosse mise au jour en 1867 sous une structure bien particulière de la zone du Champlain (bâtiment A du chantier CP 29/30, région 2). Ce bâtiment positionné au centre d'une cour quadrangulaire a été interprété comme un petit temple ou une chapelle, insérés dans un tissu densément construit (Meylan 2005, p. 103). Sous ce bâtiment, J.-G. Bulliot décrit plusieurs fosses vraisemblablement antérieures. L'une d'entre elles, large et profonde de 0,40 m, a livré « un javelot [inv. 16179-1 = n° 18] et une jolie fibule en argent pur, un autre petit ornement de métal [vraisemblablement 24197-8 = n° 89], des os de cheval, un tesson arrondi, quatre gros clous, une tige de fer, des poteries, une moitié de moyen bronze fruste et l'épingle d'une seconde fibule en fer ». Interprétée comme une structure funéraire par J.-G. Bulliot, cette fosse évoque plutôt un dépôt votif, dont le fer de lance (n° 18) et la boucle en bronze à cadre trapézoïdal (n° 89) seraient constitutifs parmi d'autres offrandes.

Le second point de concentration de découvertes recouvre le vaste secteur de La Pâture du Couvent, objet de fouilles intensives depuis les années 1980. Les nombreuses pièces d'armement découvertes dans les fouilles récentes comprennent aussi bien des fragments d'épées ou de fourreaux (n° 2, 7, 13), des talons de lance (n° 31-36), un umbo de bouclier (n° 63), des fragments de cotte de mailles (n° 71-72), de casque (paragnathide n° 80), trois agrafes de ceinturon (n° 91) et une quinzaine de clous de chaussure (n° 111). Certains objets de typologie gauloise sont antérieurs à la période de la guerre des Gaules. D'autres, comme les clous de *caligae* ou le trait incendiaire, témoignent d'une fréquentation du secteur à l'époque césarienne ou postérieure. Les données stratigraphiques actuellement disponibles permettent d'affiner certaines datations. La cotte de mailles (n° 71) et l'umbo circulaire (n° 63) ont été recueillis dans une couche de sédiments noirs datée entre la fin de LT D1b et le début de LT D2a, soit vers 80 av. J.-C. Le talon de lance (n° 34) date pour sa part de LT D2, la frette de fourreau (n° 13) de LT D2b, tout comme l'agrafe de ceinturon (n° 91). Le trait de catapulte

incendiaire (n° 58) est issu de niveaux attribués à la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. La presque totalité des clous de chaussure est datable de la période augustéenne (Fleischer 2007).

Comme le montre l'illustration 16, ces objets se concentrent pour une grande part dans l'angle nord-ouest de l'îlot, ainsi qu'à l'emplacement du futur *forum* et dans la partie occidentale de La Pâture. Cette répartition est faussée par le fait que les niveaux laténiens situés sous le *forum* n'ont été explorés que sur des surfaces très réduites; le petit nombre d'armes qu'ils recèlent n'en est que plus significatif. La distribution fonctionnelle des objets n'apporte guère d'indications, des fragments d'épée ont été mis au jour sous le *forum* comme dans l'angle nord-ouest, les talons de lance se répartissent sur tout le secteur; l'équipement défensif se concentre dans l'angle nord-ouest, les accessoires vestimentaires comme les agrafes de ceinturon, à l'ouest de la voie principale.

Eu égard au petit nombre d'objets en présence, on ne saurait en déduire aucune conclusion d'ordre fonctionnel. Leur présence peut être liée aussi bien aux bâtiments d'habitat fouillés dans cette zone, qu'au vaste complexe à caractère public interprété comme un *forum* et daté de l'époque césarienne. De ce fait, il serait prématuré de les interpréter comme le témoignage d'une présence militaire plus marquée qu'ailleurs, ou de combats survenus dans ce secteur. L'enfoncement de la coque de l'umbo (n° 63) semble ancien, mais pourrait être dû à l'effondrement de la cave de la pièce T de l'Îlot des Grandes Forges. Il n'est pas non plus impossible, au vu des traces de métallurgie du fer mises en évidence sur l'Îlot des Grandes Forges et à l'ouest de la voie (Frase 2004; Fleischer 2007), que des armes y aient été produites à La Tène finale. Là encore, l'absence d'objets semi-finis ou de rebuts de fabrication interdit d'établir une corrélation entre ces différents indices.

Les quelques objets recueillis au sein des différentes *domus* du Parc aux Chevaux procèdent d'un faciès de distribution analogue. La demeure de la PC 1 a livré des débris de fourreau d'épée et (ou) de glaive (n° 15, 16), des appliques de *cingulum* et de tablier de lanières (n° 95, 96), un éperon (n° 115), une pointe de flèche unipenne (n° 53), un orle de bouclier (n° 67) et un fragment de calotte de casque (n° 82). Ces objets très fragmentaires, qui appartiennent pour la plupart à l'équipement individuel porté au quotidien par les soldats, évoquent

plus des pertes occasionnelles que de véritables dépôts. Leur appartenance aux propriétaires de la *domus* ou à ses gardes armés est d'autant plus vraisemblable que leur faciès typologique (armes gauloises et romaines) recouvre toute la durée d'occupation du site (entre LT D1 et la période augustéenne) et que certains d'entre eux (épérons) peuvent être considérés comme des marqueurs aristocratiques. La même explication prévaut pour le talon de lance (n° 37) et la boucle de ceinture ou de sangle en bronze (n° 90) recueillis dans la *domus* PC 14. Beaucoup plus surprenante est la présence de deux traits de catapulte dans la *domus* PC 4, dont la forme est caractéristique des traits d'époque tardo-républicaine. À la différence des autres objets retrouvés dans ce secteur, il s'agit d'armes de guerre utilisées par l'artillerie lourde, qui ne font pas partie de l'équipement quotidien des soldats ; elles sont, par ailleurs, difficilement réutilisables en contexte domestique sinon comme armes d'hast, montées sur une hampe en guise d'épieux, selon l'interprétation proposée pour certains traits découverts sur les camps du Haut-Empire (Baatz 1966). D'autres hypothèses peuvent être avancées : combats survenus à proximité, pilonnage de la *domus* par l'artillerie romaine ou au contraire, défense rapprochée des bâtiments par ces mêmes corps ? Le contexte des objets ne permet pas de trancher.

Le lot d'objets le plus intéressant, parce que non lié à une concentration d'habitats, a été recueilli à proximité du secteur du Porrey. La récurrence des découvertes effectuées lors de prospections peut-elle être considérée comme réellement significative même si les fouilles anciennes réalisées dans ce même secteur ont livré d'autres mobiliers, dont l'étude reste à faire ? Ce secteur de l'*oppidum* peu exploré par les fouilles récentes est marqué, en outre, par la présence d'ouvrages de fortification délimitant une sorte d'enceinte intérieure, dont la situation privilégiée permettait un contrôle optimal du site. Le lot d'objets recueillis en prospections comprend, outre deux crochets (n° 121, 122), pas moins de quatre balles de fronde (n° 48-51), projectiles d'artillerie adaptés aussi bien à l'assaut qu'à la défense de telles positions. Leur concentration dans ce secteur peu habité désigne ce secteur comme une position stratégique, vraisemblablement investie par l'armée romaine, à titre ponctuel ou durable. La présence des piquets de tente plaide plutôt pour une présence permanente de

troupes d'artillerie chargées de la surveillance du site. Cette hypothèse est confortée par la découverte plus ancienne d'autres objets recueillis à proximité immédiate sur la plus haute crête du Mont Beuvray, entre l'enceinte du Porrey et l'ensemble cultuel de la Chaume (région 7) : à savoir une pointe de flèche unipenne (n° 52), type césarien dont l'usage rejoint celui des balles de fronde, et un bouton terminal de fourreau de *gladius* (n° 9), d'époque vraisemblablement augustéenne. Ces deux pièces sont issues d'une même structure, désignée par Bulliot sous le terme de « citerne de l'Arx ». Fouillée au plus tard en 1867, elle se présente comme une vaste fosse circulaire à fond plat, d'une profondeur d'au moins 2,60 m et d'un diamètre de 3 m dans sa partie inférieure à 6 m au niveau de l'ouverture (Guillaumet 1996, p. 144, plan 70). Cette différence s'explique par l'existence d'un degré à mi-hauteur, qui trahit peut-être deux creusements successifs. La description sommaire de son comblement, rédigée plus de dix ans après la fouille, mentionne « un grand nombre de débris d'amphores [...], deux médailles gauloises [...], une aiguère, de larges plats en terre enduite de couleur bleuâtre » (Bulliot 1899, p. 85). Certains de ces objets sont encore conservés au MAN. La fonction de la structure, interprétée lors de sa découverte comme une citerne, une mare ou un abreuvoir en raison de l'eau qui la remplissait lors de sa découverte (*ibid.*, p. 84-85), demeure indéterminée, de même que sa chronologie.

Un dernier point de concentration correspond au secteur de la nécropole du Rebut (*cf. infra*, annexe 2), qui regroupe à elle seule une trentaine d'objets représentant plus du quart du corpus. Il s'agit, pour une grande part, d'éléments ou de fragments de fourreaux d'épée (n° 1, 4, 6, 10-12), d'armes d'hast (n° 20, 25-27, 30, 40-41) et de fragments de boucliers (n° 64, 66) appartenant à la panoplie militaire indigène. Quelques pièces sont indubitablement romaines, comme la frette de fourreau de *gladius* n° 14, les balles de fronde en plomb n° 42-43, ainsi que les nombreux clous de *caligae* recueillis à la surface de la nécropole (n° 97-111, 119). Leur contexte bien particulier, par définition extérieur aux quartiers d'habitat de l'*oppidum*, ne plaide pas unilatéralement pour un mobilier à caractère funéraire : la plupart des pièces d'armement ont été découvertes à l'extérieur des dépôts d'incinération constitutifs des sépultures *stricto sensu*, soit dans les niveaux superficiels et remaniés de la nécropole, soit dans le

comblement des fossés d'enclos; elles ne peuvent donc être interprétées sans réserves comme faisant partie de l'équipement individuel des défunts à l'exception de la lame d'épée n° 1, retrouvée au contact de la sépulture. Les fragments attribuables, de par leur typologie, à des armes gauloises de datation précoce (La Tène D1 ou D2a), ont théoriquement pu être impliqués dans des rites funéraires antérieurs à l'occupation romaine: les résidus erratiques d'armes détruites sur le bûcher ou déposées en périphérie de la sépulture au titre d'offrandes *post mortem* constituent la règle sur les sites funéraires contemporains par exemple dans la région trévire, sur les nécropoles de Lamadelaine, de Clémency ou de Göbblingen-Nospelt (Metzler *et al.* 1991; Metzler-Zens *et al.* 1999).

Les *militaria* romains découverts dans ce secteur, en revanche, relèvent d'un faciès plus tardif, contemporain d'une période de désaffectation de

la nécropole (La Tène D2b et période augustéenne). La frette de fourreau n° 14 ou encore, la pointe à douille n° 20 sont liés aux enclos funéraires les plus récents et témoignent peut-être d'une perdurance des consécration d'armes suggérées pour la période précédente. Les autres objets de plus petite taille, comme les clous de chaussure ou les balles de fronde, évoquent plutôt des pertes occasionnelles liées à la fréquentation tardive de la nécropole. Vraisemblablement sans rapport avec cette dernière, leur présence peut être imputée à la présence ou au passage régulier de soldats. Elle n'est sans doute pas sans rapport avec la découverte, à proximité immédiate, de vestiges de fortification et de fours alignés en batterie, interprétés par J.-L. Flouest comme les vestiges d'une installation militaire d'époque augustéenne, affectée à la surveillance du col du Rebut (*cf. infra*, annexe 2).

## CONCLUSIONS

Parmi les quelque cent vingt objets recensés dans cet article, un bon quart peut être imputé avec plus ou moins de certitude à l'équipement en usage dans les légions romaines de la fin de la république et du début de l'Empire. Le spectre typologique en présence concerne aussi bien l'équipement offensif que défensif, l'artillerie ou les accessoires du vêtement. Certains, comme les fragments de *gladius*, les traits de catapulte ou les balles de fronde, constituent les marqueurs incontestables d'une présence militaire romaine sur l'*oppidum* du Mont Beuvray.

La découverte de *militaria* à Bibracte n'a, en soi, rien de surprenant mis à part l'ampleur du corpus que la dispersion des mobiliers ne laissait pas soupçonner. Comme on l'a rappelé d'emblée, le cantonnement temporaire de troupes romaines dans l'*oppidum* est explicitement attesté par le texte de *La Guerre de Gaules* pour les années 52 et 50 av. J.-C. (BG, VII, 90; VIII, 54). L'archéologie ne fait, par conséquent, que surli-gner cette réalité historique en confortant définitivement, s'il était besoin, l'identification du

site du Mont Beuvray à l'*oppidum*-capitale des Éduens investi par les troupes de César à la fin du conflit.

Cette réalité trouve également un certain écho dans l'analyse du faciès monétaire récemment effectuée par K. Gruel et L. Popovitch. Le faciès monétaire compris entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et les années 10 av. J.-C. comprend plusieurs deniers d'argent tardo-républicains, dont la présence est mise en corrélation avec la présence de troupes romaines sur le site (Gruel, Popovitch 2007). L'utilisation de ces derniers comme de certains monnayages gaulois contemporains de la conquête pour le paiement des soldats est bien établie par ailleurs (Delestrée 1999).

Cette grille d'interprétation pourrait être élargie à bien d'autres mobiliers d'importation répertoriés sur l'*oppidum*: certaines catégories de vaisselle métallique (situles, *simpula*, patères) ou d'amphores (à huile, à saumures et sauces de poisson) procèdent, en Gaule, d'un processus d'acculturation avancé véhiculé par des immigrants italiques, militaires ou civils, suivant le

train des légions (Poux 1999; 2004). Leur chronologie souvent tardive, contemporaine de la conquête ou postérieure, permet de les identifier comme les marqueurs secondaires d'une présence militaire qui se manifeste sur bien d'autres sites contemporains (deuxième partie, p. 393-395). D'autres catégories d'*instrumentum* (matériel d'écriture, graffitis) ou techniques de construction (lapidaires ou maçonneries) pourraient être citées à l'appui d'une démonstration qui outrepasserait largement le propos de cet article. La poursuite des recherches pluridisciplinaires menées sur le site devrait permettre d'élargir la problématique à la plupart des classes de mobilier attestées sur l'*oppidum*, faune et vaisselle céramiques comprises. L'inventaire des *militaria* n'en constitue qu'un élément parmi d'autres, qui devrait néanmoins contribuer à une meilleure prise en compte de l'élément militaire dans les processus de romanisation et d'urbanisation qui affectent l'*oppidum* au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Si les *militaria* de Bibracte ne sont porteurs d'aucune "révélation" historique, leur étude détaillée aide en revanche à préciser les modalités et surtout la longévité d'une occupation militaire qui procède d'un phénomène plus large et plus complexe qu'on pourrait le supposer au premier abord.

La chronologie des objets constitue un premier apport significatif : elle repose sur une large fourchette de datations recouvrant toute la durée d'occupation de l'*oppidum*, des pièces d'armement indigène antérieur à la conquête aux pièces d'équipement légionnaire d'époque augustéenne, en passant par quelques pièces attribuables, de par leur typologie ou leur contexte, à la période césarienne. La présence d'armes gauloises, qui s'intègre parfaitement au faciès mobilier reconnu sur d'autres *oppida* comme Manching, Villeneuve-Saint-Germain ou Corent, s'inscrit en marge de la problématique abordée dans ce volume. À l'exception de rares pièces d'attribution ou de chronologie incertaine, aucun *militaria* romain ne peut être imputé aux phases chronologiques antérieures à la guerre des Gaules (La Tène D1 ou D2a). Ici comme ailleurs, leur apparition semble relever d'un phénomène consécutif à l'irruption des légions romaines en Gaule Chevelue au début des années 50 av. J.-C. (deuxième partie, Poux ce volume). Seules les pièces plus précisément datables de la phase La Tène D2b sont théoriquement susceptibles d'entretenir un lien avec les événements rapportés

dans le *De Bello Gallico*, sans exclure d'autres épisodes militaires postérieurs, survenus en Gaule entre la mort de César et l'avènement d'Auguste. L'équipement militaire de typologie augustéenne, qui occupe une part importante du corpus, s'inscrit très clairement hors du cadre historique et stratégique ponctuel de la guerre des Gaules. Il témoigne d'une occupation plus durable ou d'une réoccupation de l'*oppidum*, liée à la politique de stabilisation et de réorganisation des nouvelles provinces sous l'autorité du *Princeps*.

L'analyse spatiale du corpus, bien qu'entravée par la longévité des recherches et les lacunes de documentation, est porteuse d'autres informations. Considérée globalement, la répartition des objets apparaît étroitement liée aux secteurs les plus densément habités qui se succèdent le long de la voie principale de l'*oppidum* : Champlain et Côme Chaudron, Pâturage du Couvent, Parc aux Chevaux... Elle ne diffère pas, de ce point de vue, de la situation observée pour d'autres catégories de mobilier métallique. À Bibracte, le lien spatial qui les unit aux principaux axes de circulation évoque aussi bien des pertes liées au passage d'une armée en marche que leur utilisation, voire leur réutilisation en contexte domestique. Dans une majorité de cas, l'ancienneté des découvertes et la nature des contextes ne permettent pas de trancher entre ces différentes hypothèses.

Cette règle générale confère d'autant plus d'intérêt aux lots d'objets qui sortent de ce cadre. C'est le cas des *militaria* recueillis sur les hauteurs fortifiées et peu urbanisées du Porrey, dont l'origine a été confirmée par les prospections récentes. Balles de fronde et pointes de flèche constituent les indices très fiables de leur investissement par des troupes romaines. Leur nature même pose plus directement la question de combats survenus dans l'enceinte même de l'*oppidum*, qu'inspire la découverte d'autres projectiles comme les traits de catapulte exhumés dans la *domus* PC 14 ou encore le trait incendiaire de la Pâturage du Couvent. À la différence de l'armement et de l'équipement personnels, ils constituent généralement la marque de distinction des grands sites de bataille d'Alésia, de Gergovie, d'Uxellodunum, de Šmihel ou de Grad près de Reka (deuxième partie, Poux ce volume). Des découvertes très similaires ont été effectuées sur les *oppida* d'Entremont, de Saint-Blaise ou de La Cloche en Gaule méridionale (Chabot, Feugère 1993; Feugère 1994a), ou encore sur l'*oppidum* du Dünsberg dont il est établi qu'ils ont subi des

assauts menés par l'artillerie romaine. Sur ce dernier site, la presque totalité des projectiles et des armes ont été découverts devant la porte principale ou disséminés sur le front des remparts (Schlott 1999, fig. 10). Cette répartition y est interprétée aussi bien comme le résultat d'une action militaire que d'un culte guerrier consécutif à la victoire (Schulze-Forster 2001).

À Bibracte comme au Dünsberg, ces vestiges prêtent à diverses interprétations. Ceux du Porrey peuvent signaler aussi bien un assaut que leur défense par les troupes romaines, ou encore, leur occupation durable à des fins stratégiques, voire culturelles. L'hypothèse d'un "champ de tir" dédié à l'exercice des troupes a même été proposée (Teegen 2006). Cette dernière hypothèse est suggérée par le contexte des dépôts métalliques de la « citerne de l'Arx ». La découverte, à La Pâtur du Couvent, d'une lame d'épée ployée et d'un umbo de bouclier ayant subi des traces de coups (?) pourrait suggérer l'existence de "trophées" similaires à ceux documentés sur les sanctuaires laténiens du second âge du Fer (Sievers 1989b ; 1992 ; Lejars 1994 ; 2000 ; Brunaux 2004), comme sur les monuments de victoire érigés par l'occupant après la conquête (arcs d'Orange, de Glanum et de Carpentras : Amy *et al.* 1962). Dans l'hypothèse où ces mutilations ne sont pas accidentelles, on notera que la datation précoce des objets n'exclut pas un lien avec des épisodes guerriers antérieurs à la guerre des Gaules. L'hypothèse de mobiliers remployés ou résiduels, issus de sépultures remaniées, constitue une autre alternative plausible (Metzler-Zens *et al.* 1999, p. 300). Tout aussi ambiguë est la présence de traits d'artillerie au sein des habitats de la Pâtur du Couvent et du Parc aux Chevaux : assaut ou protection de leurs occupants par des machines de jet, voire encore, simples "souvenirs" conservés au terme du conflit ?

À l'instar de ceux du Porrey, les *militaria* recueillis à proximité de la porte et de la nécropole du Rebout semblent témoigner d'une fréquentation sur le long terme : si les fragments d'armes de typologie gauloise sont vraisemblablement liés au fonctionnement de la nécropole, les pièces d'équipement romain sont plus tardives et témoignent d'une présence durable de soldats dans ce secteur. Leur nature, clous de chaussure et projectiles d'artillerie épars, tend à exclure l'hypothèse d'un dépôt intentionnel à des fins funéraires ou religieuses. Cette présence peut-être mise en relation avec les lignes de défense avancées assu-

rant le contrôle de la principale porte d'accès à l'*oppidum*. Les fouilles menées par J.-L. Flouest aux abords de la nécropole ont démontré que certains ouvrages de fortification ont été aménagés à l'époque augustéenne, tandis que d'autres aménagements (bâtiments alignés pourvus de foyers) ont pu pourvoir au cantonnement des troupes à proximité immédiate.

Les fouilles n'ont pas encore permis d'appréhender les vestiges architecturaux liés à l'hivernage des légions sur le site en 51 av. J.-C. Quelques structures de datation précoce se distinguent néanmoins par plan ou leur technique de construction très particuliers. C'est notamment le cas de la grande "basilique" fouillée sur le site de la Pâtur du Couvent : élément fondamental des *fora* d'époque tardo-républicaine, le plan basilical se retrouve également sur certains camps du Haut-Empire (*principia*) et demeures aristocratiques pourvues d'un espace public. À Bibracte, il se juxtapose à celui d'une vaste *domus* privée d'époque augusto-tibérienne. La présence de pièces d'équipement militaire romain dans ce secteur autorise, sur un plan théorique, à envisager son occupation temporaire par l'administration militaire et (ou) un officier supérieur de la légion. C'est aussi le cas d'une structure sur poteaux fouillée par Bulliot à proximité de la Fontaine Saint-Pierre (PC 33, bâtiment 4). Cette vaste halle de 35 m de long, fondée sur quatre rangées de poteaux et dotée d'une installation de chauffage ou de séchage, trouve plusieurs comparaisons sur les camps militaires d'époque augustéenne. Dès les années 1990, Christian Goudineau et Christian Peyre ont proposé de l'identifier à un *horreum* dédié au stockage des céréales : instrument d'une gestion avisée des réserves par la puissance publique, ce type de structure a également pu pourvoir à l'entretien prolongé de troupes cantonnées sur l'*oppidum* (Goudineau, Peyre 1993, p. 101, 102, 109).

Assaut, défense, occupation, réoccupation de l'*oppidum* ou de certains secteurs de l'*oppidum*, commémoration de batailles ou objets personnels conservés par des vétérans établis sur le site : il n'y a pas forcément lieu de choisir entre ces différentes hypothèses, qui constituent les facettes complémentaires d'un processus d'occupation qui affecte la plupart des centres urbains dans la Gaule d'après-conquête (Metzler 1995). Le Mont Beuvray ne se distingue pas, en l'espèce, d'autres *oppida* occupés après la Conquête comme Le Titelberg, Corent ou Bâle-Münsterhügel.

Ce constat offre, en soi, matière à réflexion. La mise en exergue d'une présence militaire prolongée sur le site rompt, en effet, avec une certaine vision historique conditionnée par l'étroitesse et l'ancienneté des relations entretenues entre les Éduens et la République romaine. Bien avant la guerre des Gaules et tout au long du conflit, leur présence indéfectible aux côtés de l'occupant a nourri la perception d'un territoire à part, véritable "fer de lance" du processus de romanisation en Gaule Chevelue. À cette vision s'opposent désormais les marques, discrètes mais omniprésentes d'un contrôle étroit et durable de leur capitale par la légion. La politique défensive menée par l'occupant n'explique pas, à elle seule, la présence de soldats au cœur d'un *oppidum* relégué bien à l'arrière des foyers de révolte qui voient le jour après la guerre des Gaules. Qu'elle vise à contrer des menaces extérieures ou intérieures, elle témoigne, en tout état de cause, d'une attitude de méfiance à l'égard d'alliés passés, en 52, du statut « d'amis du peuple romain » à celui d'adversaires déclarés, ralliés aux insurgés de Gergovie et d'Alésia. Ces défections ont certainement induit une redéfinition des liens d'alliance scellés avant la Conquête, assortie de mesures de rétorsion plus ou moins draconiennes, ou tout au moins, d'une surveillance accrue du territoire et de son chef-lieu, destinée à parer toute velléité de rébellion. Les ouvrages de défense césaro-augustéens récemment mis en évidence devant le sanctuaire de Mirebeau confirment cette volonté de contrôle aussi bien stratégique que politique des centres du pouvoir indigène (Venault ce volume). L'archéologie tend à confirmer qu'à cet égard les Éduens n'ont été ni mieux ni moins bien traités que les autres peuples de la Chevelue soumis à la nouvelle autorité romaine.

Cette situation inspirée par des considérations stratégiques d'après-conflit ne vaut plus forcément pour la période augustéenne. La mise en place d'une politique à plus long terme justifie à elle seule le redéploiement de troupes affectées à l'administration de la ville et du territoire ainsi, peut-être, qu'aux travaux d'implantation de la future colonie d'Augustodunum. L'étude exhaustive des *militaria* d'époque impériale recueillis sur ce dernier site (Fort, Labaune ce volume) offre un élément de comparaison intéressant. On peut d'ores et déjà observer que l'armement offensif ou défensif y est moins bien représenté (16 %) qu'à Bibracte (67 %); en revanche, les garnitures liées au vêtement et au harnachement militaire y sont beaucoup plus nombreuses. Cette nette différence de faciès recouvre une évolution historique déjà observée en d'autres points du territoire (Feugère, Poux 2002). Elle trahit moins une démilitarisation du territoire, où l'armée demeure bien présente, qu'une redéfinition des tâches qui lui sont assignées: missions administratives, de police ou d'édilité, dont l'accomplissement n'exige plus le port permanent d'un armement lourd. C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut interpréter la présence, à Bibracte, de pièces d'armement usagées et autres accessoires vestimentaires disséminés dans l'habitat augustéen. Qu'elle soit liée à des pertes occasionnelles ou au remploi d'objets devenus obsolètes, détournés de leur fonction première, elle témoigne d'une intégration croissante de l'élément militaire aux populations indigènes. Particulièrement emblématique de ce phénomène est la "démilitarisation" de la calotte de casque retrouvé dans un atelier de la Côme Chaudron, qui rappelle d'autres cas de reconversion de casques en marmites ou pots à fleur au lendemain du conflit.

*Les auteurs tiennent à remercier les chercheurs suivants pour leur aide dans l'élaboration du catalogue :  
E. Camurri, L. Dhennequin, F. Fleischer, S. Rieckhoff, R. Roncador, D. Szabó, D. Vitali.*





### Catalogue des *militaria* trouvés à Bibracte

Pour les objets inédits, les dessins ont été réalisés par (MP) Matthieu Poux; (LP) Lionel Pernet; (WRT) Wolf-Rüdiger Teegen; (FH) Frédéric Heller; (MF) Michele Fàit. Les rapports cités en bibliographie font référence aux rapports de fouilles de Bibracte.

cat.	Chantier	n <sub>j</sub> inventaire	mat riaux	description	poids (g)	zone/contexte	r frence bibliographique	auteur dessin
<b>OFFENSIF</b>								
1	N cropole	B992.16.237.5	fer	P e d cor e au poin on avec restes de fourreau			in dit	WRT
2	PCo	B2004.9.9030.2	fer	P e enroul e sur elle-m me			in dit	LP
3	Champlain/CC	B2003.32.500.2	fer	Bouterolle de fourreau	15,85	hors stratigraphie	Rapport 2003, p. 117	FH
4	N cropole	B993.16.951.1	fer	Bouterolle de fourreau			in dit	WRT
5	N cropole	B993.16.954.1	fer	Bouterolle de fourreau			in dit	WRT
6	N cropole	B994.16.1206.11-12	fer	Bouterolle de fourreau			in dit	WRT
7	PCo	B2003.9.8520.2	fer	Bouterolle de fourreau			in dit	LP
8	Rempart	B986.5.18.524	base cuivre	Bouterolle de fourreau		Phase 7 nord du rempart, poque august enne	Buchsenschutz et al. 1999, fig. 141, 1	MP
9	Fouilles Bulliot	MAN 24196-23	base cu/fe	Bouton terminal de fourreau avec d part de goutti re en fer	18,1	Champlain		MP
10	N cropole	B993.16.952.2	fer	T le de fourreau			in dit	WRT
11	N cropole	B994.16.1207.6	fer	T le de fourreau			in dit	WRT
12	N cropole	B994.16.1252.8	fer	T le de fourreau			in dit	WRT
13	PCo	B2003.9.8704.7	fer	Frette de fourreau			in dit	LP
14	N cropole	B993.16.721.4	base cuivre	Frette de suspension de fourreau			in dit	FH
15	PC I	B992.7.5088.2	fer	Goutti re de fourreau		horizon LT D2a	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 7	
16	PC I	B992.7.5035.1	base cuivre	Goutti re de fourreau		horizon august en	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 8	
17	Champlain/CC	B2005.32.1985.4	base cuivre	R sille (de fourreau?)		fin LT D2a-LT D2b	Rapport 2005, p. 170	MP
18	Fouilles Bulliot	MAN 16179-1	fer	Fer de lance, la flamme est incompl te		Champlain		MP
19	Fouilles Bulliot	MAN 24150-1	fer	T te pyramidale de pilum?		Champlain		MP
20	N cropole	B993.16.958.1	fer	Fer d arme d hast douille de type pilum			in dit	FH
21	Fouilles Bulliot	MAN 16181-1	fer	Fer d arme d hast douille de type pieu/pointe		C me Chaudron		MP
22	Fouilles Bulliot	MAN 16181-2	fer	Fer d arme d hast douille de type pieu/pointe				MP
23	Fouilles Bulliot	MAN 16219-1	fer	Fer d arme d hast douille de type pieu/pointe		Champlain		MP
24	Roche Salv e	B999.31.1.53	fer	Fer d arme d hast douille de type pieu/pointe			in dit	LP
25	N cropole	B994.16.1000.1	fer	Fer d arme d hast douille de type ind termin			in dit	FH

cat. Chantier	nj inventaire	mat riaux	description	poids (g)	zone/contexte	r f rence bibliographique	auteur dessin
26	N cropole	B994.16.1279.1	fer	Fer d arme d hast douille de type ind termin		in dit	FH
27	N cropole	B994.16.1280.1	fer	Fer d arme d hast douille de type ind termin		in dit	FH
28	Fouilles Bulliot	MAN 16182-1	fer	Pointe soie			MP
29	Champlain/CC	B2001.32.180.3	fer	Talon	hors stratigraphie	in dit	LP
30	N cropole	B993.16.752.4	fer	Talon		in dit	WRT
31	PCo	B991.9.1004.12	fer	Talon		in dit	LP
32	PCo	B994.9.559.6	fer	Talon	hors stratigraphie	in dit	MF
33	PCo	B995.9.3100.118	fer	Talon		Rapport 2001, p. 105, ill. 5, 40	
34	PCo	B997.9.4702.131	fer	Talon	LT D2	Fleischer para tre	
35	PCo	B2004.9.8850.1	fer	Talon		in dit	LP
36	PCo	B2005.9.9562.2	fer	Talon		in dit	LP
37	PC 14	B2002.34.19.32	fer	Talon		Rapport 2002, p. 246, 78	
38	PC 4	B2002.30.1106.4	fer	Talon	horizon LT D1b-LT D2a/b	Mirimanoff 2006, pl. 1, 15	
39	Prospection	B996.2.610.2	fer	Talon	Le Porrey	Teegen 2006, Taf. 5, 1	
40	N cropole	B992.16.200.23	fer	Douille ou talon		in dit	WRT
41	N cropole	B993.16.977.2	fer	Douille ou talon		in dit	WRT
42	N cropole	B992.16.349.1	plomb	Balle de fronde		32,90	FH
43	N cropole	B993.16.453.1	plomb	Balle de fronde		44	FH
44	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3265	plomb	Balle de fronde		32,5	MP
45	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2961	plomb	Balle de fronde	PC	40	MP
46	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3282	plomb	Balle de fronde	Heberges	46	MP
47	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3283	plomb	Balle de fronde		34	MP
48	Prospection	B996.2.610.5	plomb	Balle de fronde	Le Porrey	21,90	Teegen 2006, Taf. 5, 2
49	Prospection	B996.2.610.6	plomb	Balle de fronde	Le Porrey	21,90	Teegen 2006, Taf. 5, 3
50	Prospection	B996.2.610.7	plomb	Balle de fronde	Le Porrey	43,50	Teegen 2006, Taf. 5, 4
51	Prospection	B996.2.610.14	plomb	Balle de fronde	Le Porrey	33,30	Teegen 2006, Taf. 5, 5
52	Fouilles Bulliot	MAN 16218-1	fer	Fl che unipenne	Champlain		MP
53	PC 1	B988.7.4635.3	fer	Fl che unipenne	horizon august en	Paunier, Luginb hl 2004, fig. 7.127, 4	
54	Champlain/CC	B2000.32.58.3	fer	Fl che unipenne	fosse sans datation pr cise (mais sans marqueurs august ens)	6,50	LP
55	Rempart	B988.5.20.20	fer	Fl che unipenne	Phase 7 nord du rempart, poque august enne		Buchsenschutz et al. 1999, fig. 141, 3
56	Champlain/CC	B2000.32.36.1	fer	Fl che bipenne	fosse sans datation pr cise (mais sans marqueurs august ens)	3,50	Rapport 2000, p. 135
57	Champlain/CC	B2000.32.58.2	fer	Fl che bipenne?	fosse sans datation pr cise (mais sans marqueurs august ens)	3,50	LP
58	PCo	B2006.9.9613.15	fer	Trait de catapulte incendiaire	pi ce 31, 2e moiti e r s. av. J.-C.	129,50	LP
59	PC 4	B2000.30.566.1	fer	Trait de catapulte	horizon LT D1b-LT D2a/b	435	Mirimanoff 2006, pl. 1, 14
60	PC 4	B2002.30.1158.3	fer	Trait de catapulte	horizon LT D2a/b	479	Mirimanoff 2006, pl. 4, 42

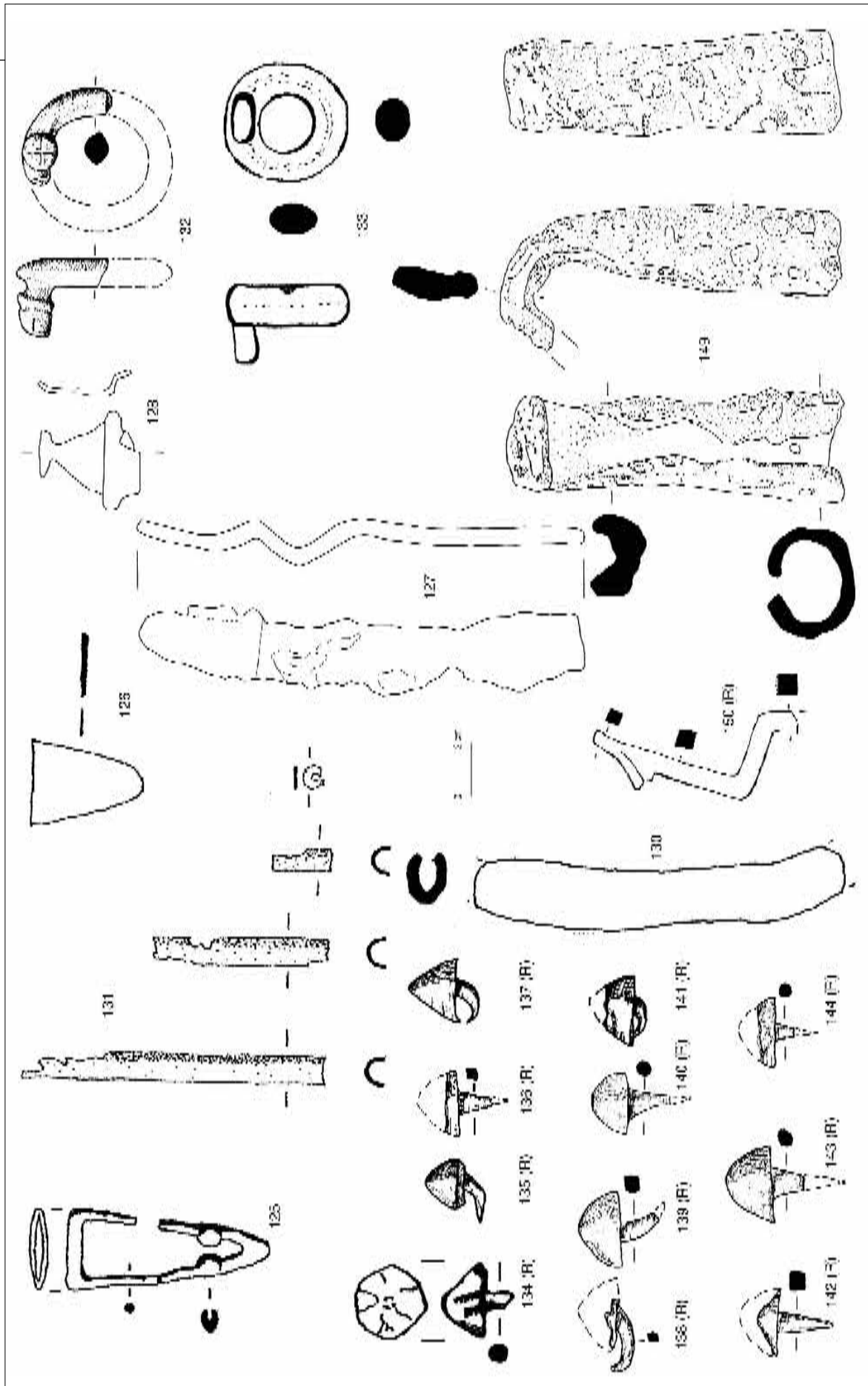
cat.	Chantier	n <sub>i</sub> inventaire	mat riaux	description	poids (g)	zone/contexte	r frence bibliographique	auteur dessin
<b>DEFENSIF</b>								
61	Champlain/CC	B2001.32.240.1	fer	Umbo circulaire fragmentaire		couche de destruction, LT D2b-august en pr coce	in dit	LP
62	Champlain/CC	B2003.32.944.12	fer	Umbo circulaire fragmentaire	86,00	LT D2b-august en pr coce	Rapport 2003, p. 133, ill. 13	LP
63	PCo	B2003.9.873.1.1	fer	Umbo circulaire		pi ce T, 1 <sup>re</sup> moi ti du 1 <sup>er</sup> s. av. J.-C.	Fraser 2004, Taf. 20, 180; Teeegen, Fleischer 2004, 7, Abb. 15	
64	N cropole	B994.16.1787.1	fer	Umbo rectangulaire ailettes courtes			in dit	FH
65	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3584	fer	Orle de bouclier			in dit	LP
66	N cropole	B992.16.27.2	fer	Orle de bouclier			in dit	FH
67	PC I	B993.7.5210.2	base cuivre	Orle de bouclier		horizon LT D2b-august en	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 6	
68	Rempart	B986.5.19.404	fer	Orle de bouclier		Phase 5 nord du rempart, LT D2	Buchsenschutz et al. 1999, fig. 139, 1	
69	Rempart	B987.5.14.15	fer	Orle de bouclier		Phase 7 nord du rempart, poque august enne	Buchsenschutz et al. 1999, fig. 141, 2	
70	Champlain/CC	B2003.32.500.15	fer	Clou-riwet d umbo	20,94	hors stratigraphie	Rapport 2003, p. 117	
71	PCo	B2000.9.7033.4	fer	Deux fragments de cotte de maille		galerie Z I, 1 <sup>re</sup> moi ti du 1 <sup>er</sup> s. av. J.-C.	Teeegen, Fleischer 2004, 7, Abb. 14	Photo Bibracte/ A. Maillier
72	PCo	B2004.9.8800.5	base cu/fe	Clou de cotte de mailles?			Rapport 2004, p. 130, 3	
73	Fouilles Bulliot	Rolin BA 4077	fer	Attache lyrique de cotte de mailles?				MP
74	Fouilles Bulliot	MAN 24184-3	base cuivre	Boucle de cuirasse	3,94	Champlain		MP
75	Fouilles Bulliot	MAN 24184-2	base cuivre	Boucle de cuirasse	3,94	Champlain		MP
76	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2392	base cuivre	Boucle de cuirasse				MP
77	Fouilles Bulliot	MAN 24184-4	base cuivre	Boucle de cuirasse				MP
78	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2390	base cu/fe	Charni re de cuirasse avec axe en fer				MP
79	Champlain/CC	B2001.32.258.1	fer	Casque transform en louche		couche d occupation, atelier I012, LT D2b-august en pr coce	Mus e de Bibracte 2003, p. 9	LP
80	PCo	B999.9.5287.3	fer	Paragnathide			in dit	LP
81	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3979	fer	Fragment de paragnathide?		Champ de foire		LP
82	PC I	B988.7.4602.7	fer	Fragment de calotte de casque avec attache pour la paragnathide		hors contexte	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 5	
83	Fouilles Bulliot	MAN 24143-1	fer	Porte-cimier de casque?				LP
<b>MARQUEURS SECONDAIRES</b>								
84	Fouilles Bulliot	MAN 24184-1	base cuivre	Boucle de <i>cingulum</i>	10,1	Champlain		MP
85	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2267	base cuivre	Boucle de <i>cingulum</i>				MP
86	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2101	base cuivre	Boucle de ceinture				LP

cat.	Chantier	n <sub>i</sub> inventaire	mat riaux	description	pooids (g)	zone/contexte	r f r e n c e bibliographique	auteur dessin
87	Fouilles Bulliot	MAN 24184-5	base cuivre	Boucle de ceinture	2,87	Champlain		LP
88	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2097	base cuivre argent	Boucle de ceinture ou de sangle	1,82			LP
89	Fouilles Bulliot	MAN 24197-8	base cuivre	Boucle de ceinture ou de sangle	3,57	Champlain		MP
90	PC 14	B2002.34.23.14	base cuivre	Boucle de ceinture ou de sangle en D			Rapport 2002, p. 246, 79	
91	PCo	B2006.9.988.1.2	base cuivre	Agrafe de ceinturon		remblais, LT D2b-august en	in dit	LP
92	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2099	base cuivre	Agrafe de baudrier	5,3			LP
93	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2073	base cuivre	Applique de <i>cingulum</i>	1,83			LP
94	Fouilles Bulliot	MAN 24197-18	base cuivre	Applique de <i>cingulum</i>	2,81			LP
95	PC 1	B993.7.5246.1	base cuivre	Applique de <i>cingulum</i>		horizon LT D2a	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 9	
96	PC 1	B990.7.4838.12	base cuivre	Applique de tablier de lani res		horizon augusto-tib rien	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 10	
97	N cropole	B993.16.511.1	fer	Clou de chaussure		in dit		FH
98	N cropole	B993.16.534.1	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
99	N cropole	B993.16.678.2	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
100	N cropole	B993.16.809.1	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
101	N cropole	B993.16.870.4	fer	Clou de chaussure		in dit		FH
102	N cropole	B993.16.933.6	fer	Clou de chaussure		in dit		FH
103	N cropole	B993.16.946.1	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
104	N cropole	B994.16.1040.4	fer	Clou de chaussure		in dit		FH
105	N cropole	B994.16.1049.3	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
106	N cropole	B994.16.1254.6	fer	Clou de chaussure		in dit		FH
107	N cropole	B994.16.1264.2	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
108	N cropole	B994.16.2033	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
109	N cropole	B994.16.1447.1	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
110	N cropole	B994.16.2004	fer	Clou de chaussure		in dit		WRT
111	N cropole	B994.16.1450.2	fer	7 clous de chaussure		in dit		FH
112	Champlain/CC	B2003.32.944.6	base cuivre	Bo te sceau		LT D2b-august en pr coce	Rapport 2003, p. 133, ill. 12	
113	Theurot Vivre	B2005.38.248.1	base cuivre	Bo te sceau		poque august enne	Rapport 2005, p. 216, pl. 3, 55	
114	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2261	base cu/fe + D98	peron germanique	6,65			LP
115	PC 1	B990.7.4842.6	fer	peron celtique		horizon august en	Paunier, Luginb hi 2004, fig. 7.127, 1	
116	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3960	fer	Hipposandale				MP
117	PC 4	B999.30.9.1	fer	Hipposandale?				
118	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2306	base cu/fe	Garniture de joug	26,63	horizon august en moyen	Mirimanoft 2003, 14, 132	LP
119	N cropole	B993.16.752.3	fer	Garniture de joug		in dit		WRT
120	Fouilles Bulliot	Rolin BA 2955	fer	Piquet de tente		PC		MP
121	Prospection	B995.2.516.3	fer	Crochet/piquet de tente?		sud-ouest de l oppidum	Teegen 2006, Taf. 5, 12	
122	Prospection	B995.2.516.1	fer	Crochet/piquet de tente?		sud-ouest de l oppidum	Teegen 2006, Taf. 5, 13	
123	Fouilles Bulliot	Rolin BA 3445	fer	Crochet				MP
124	Fouilles Bulliot	Rolin BA 4079	fer	<i>Stimulus</i> (ou manche de cl ?)				MP

ANNEXE 1

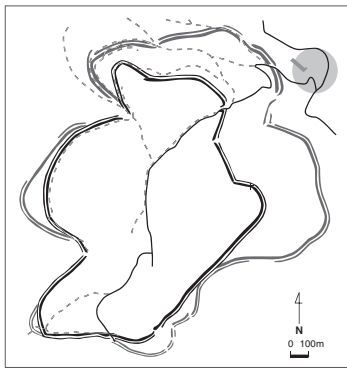
**Tableau complémentaire des militaria trouvés à Bibracte**

Pour les objets inédits, les dessins ont été réalisés par (MF) Michele Fait, (DV) Daniele Vitali, (WRT) Wolf-Rüdiger Teegen, (FH) Frédéric Heller, (FF) Felix Fleischer, (KR) K. Rothe, (DM) Doreen Mölders.



cat.	Chantier	n <sub>i</sub> inventaire	mat riaux	description	poids (g)	zone/contexte	r f r e n c e bibliographique	auteur dessin
125	PCo	B997.9.4112.136	fer	Bouterolle de fourreau		LT C	Bibracte para tre	MF
126	PCo	B997.9.4113.13	fer	T le de fourreau			Bibracte para tre	MF
127	PCo	B998.9.5415.2	fer	Pontet de fourreau?			Bibracte para tre	DV/WRT
128	PCo	B998.9.5445.2	fer	Pontet de fourreau		LT C2	Bibracte para tre	MF/WRT
129	PCo	B997.9	fer	Fer de lance		non retrouv	Bibracte para tre	non illustr
130	PCo	B997.9.4101.8	fer	Orle de bouclier?			Bibracte para tre	MF
131	PCo	B997.9.4112.168	fer	Orle de bouclier			Bibracte para tre	MF
132	PCo	B997.9.4701.151	base cuivre	Agrafe de ceinturon		remblais, august en	Fleischer 2007	KR
133	PCo	B997.9.4820.54	base cuivre	Agrafe de ceinturon			in dit	WRT
134	PCo	B995.9.3045.3	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 85,976	FF
135	PCo	B997.9.3719.9	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1149	DM
136	PCo	B997.9.3816.11	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1150	DM
137	PCo	B997.9.2817.5	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1151	DM
138	PCo	B997.9.3828.23	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1152	DM
139	PCo	B997.9.3828.25	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1153	DM
140	PCo	B997.9.3828.26	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1154	DM
141	PCo	B997.9.3881.3	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1155	DM
142	PCo	B997.9.3881.7	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1156	DM
143	PCo	B997.9.3895.9	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1157	DM
144	PCo	B997.9.3895.18	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007, Taf. 102,1158	DM
145	PCo	B997.9.3816.10	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007	non illustr
146	PCo	B997.9.3719.29	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007	non illustr
147	PCo	B997.9.3828.24	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007	non illustr
148	PCo	B997.9.3895.22	fer	Clou de chaussure?		august en	Fleischer 2007	non illustr
149	N cropole	B992.9.87	fer	Crochet?	168,2		in dit	FH
150	N cropole	B993.9.752.7	fer	Stimulus?	13,4		in dit	WRT





## ANNEXE 2

### Indices d'une occupation militaire romaine sur la nécropole de la Croix du Rebout (Jean-Loup Flouest)

#### Introduction

Au cours de la fouille de sauvetage réalisée en 1992-1994, préalablement à la construction du parking du Musée de la civilisation celtique de Bibracte et à la déviation de la route D.3, une nécropole à incinérations et enclos funéraires fut découverte ainsi que des fours domestiques et des voies en graviers compactés. C'est sur l'une de ces voies, "voie 3" (ill. 17; Flouest *et al.* 1998, fig. 28) que fut fouillée une étonnante levée de terre rouge, qui fut interprétée comme une possible "fortification romaine" (Flouest 1992).

#### Description

Cette levée de terre a été installée exactement dans l'axe et sur la surface d'une voie gauloise en graviers compactés de 8 m de large, orientée ouest-est, placée sur le col (cote 613 m) de "La Croix du Rebout" où se rejoignent cinq routes dont la voie principale "voie 5" (ill. 17) qui monte à la porte du Rebout.

Cette structure a pu être observée de façon détaillée sur une surface de 21 x 9 m; cette largeur correspond à la totalité de l'emprise de la structure éboulée. En revanche les limites ouest et est, qui auraient permis d'évaluer sa longueur, ont disparu du fait du creusement, vers l'ouest, de l'ancienne route départementale, profondément enfoncée au niveau du col, et de l'aménagement de la jonction avec le chemin rural provenant du hameau du Rebout à l'est; c'est dans la haie bordant le talus de ce chemin que la hauteur de la levée était la mieux conservée (0,60 m; ill. 18, coupe 163). La partie la plus orientale a été fortement érodée et n'a été reconnue que 23 m plus loin, dans le talus de la nouvelle route départementale, sous la forme d'une accumulation de graviers meubles (UF [184]), parallèle aux restes de la voie 3 (UF [201]) qui s'infléchit vers le sud-est avant de se diviser (« voie 4 », ill. 17).

Les trois principaux éléments constitutifs de cette levée ont été, dans l'ensemble, bien identifiés grâce à la grande différence des matériaux utilisés, d'une part, une argile limoneuse rougeâtre, et d'autre part, des gravillons érodés, meubles.

Comme le montrent les coupes en travers (ill. 18, coupes 163, 157, 154/155), la structure se présente sous la forme d'une accumulation en dôme dont les bas-côtés représentent le premier élément (ill. 18, A), à savoir deux bandes de 2,20 à 2,50 m de large constituées de gravillons meubles. Particularité de la partie orientale de la bande de graviers nord, elle présente une limite entre argile et graviers, assez régulièrement indentée, dessinant trois rectangles, faisant saillie de 1,70 à 2,20 m vers le nord, considéré comme l'intérieur du retranchement d'après l'ensemble des indices.

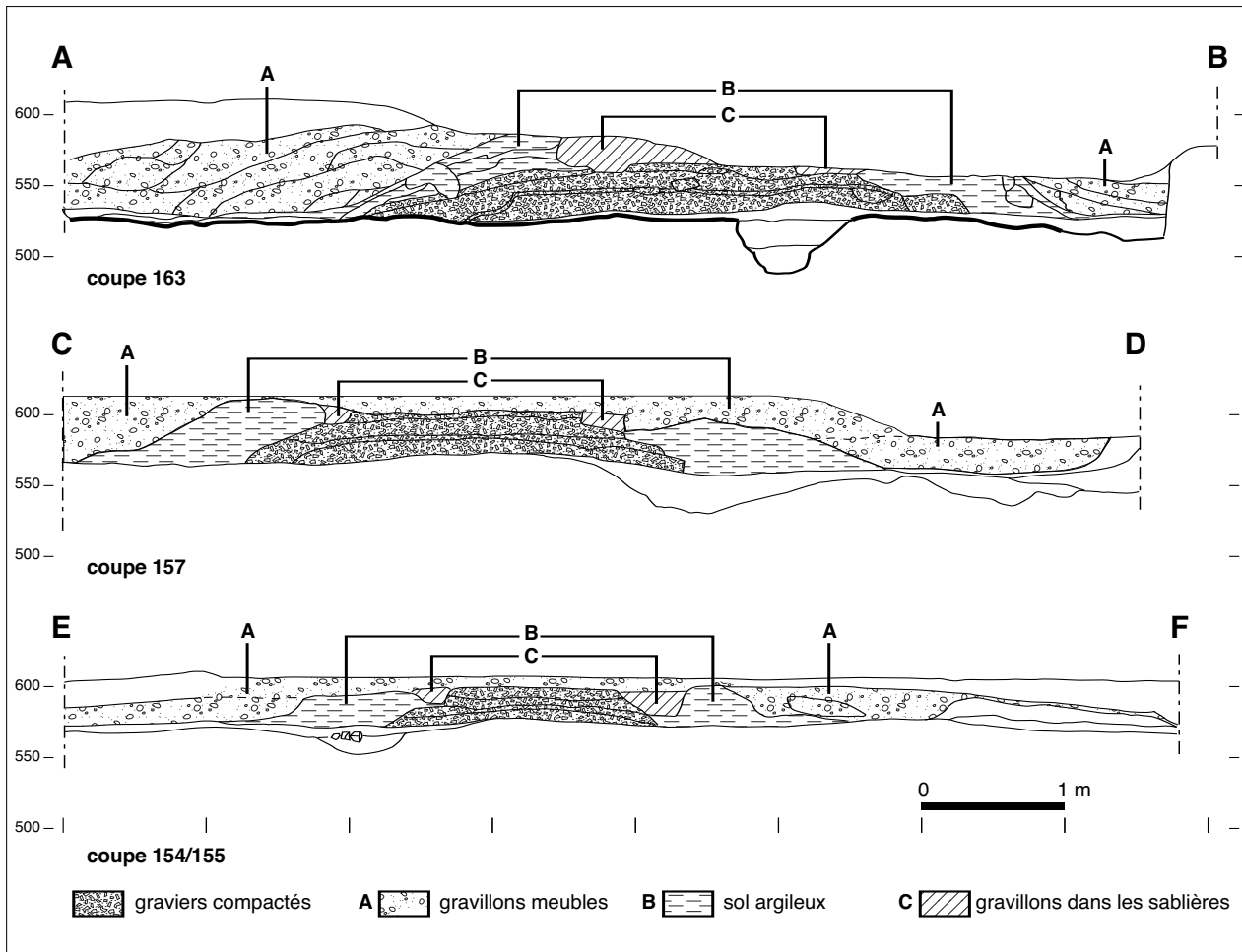
Entre ces épandages latéraux se trouve le deuxième élément (ill. 18, B), une zone de 4 m de large, s'élargissant jusqu'à 5 m vers l'est, caractérisé par un dépôt d'argile rougeâtre soit directement sur la surface en graviers compactés de la voie 3, soit sur les couches grises de bûchers funéraires installés sur la voie.

Enfin deux bandes parallèles, apparaissant dans l'argile comme des tranchées à bords verticaux remplies de graviers meubles, de 0,55 à 0,90 m de large pour la bande nord, et 0,15 à 0,50 m pour la bande sud, constituent le troisième élément (ill. 18, C). De plus, sur le bord externe de ces tranchées, furent reconnus, à nouveau sous la forme de lentilles de graviers meubles dans un substrat argileux, des trous de poteau de forme souvent quadrangulaire, six pour la bande nord et 5 pour la bande sud. Il faut vraisemblablement ajouter à ces poteaux trois autres, à la morphologie semblable, qui se trouvent dans l'alignement des précédents et qui ont survécu à l'érosion, 17 m plus à l'est.

La datation de cette structure se déduit assez clairement de sa position stratigraphique, à la fois sur la voie 3 d'accès à l'*oppidum* et sur les bûchers funéraires installés sur cette même voie, donc après la phase d'utilisation de la nécropole installée au col. Quant à préciser la datation, ce ne sont pas les scories mais deux monnaies (des demi-as) trouvées dans une des tranchées et dans l'épandage nord de graviers ainsi que les céramiques les plus tardives de cette même UF [304], épandage de graviers, comme des cruches et des imitations de Lamboglia 7 qui permettent de situer la construction dans le milieu du règne d'Auguste.

← 17. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire), plan de la nécropole de la Croix du Rebout.





18. *Bibracte* (Mont Beuvray, Nièvre, Saône-et-Loire), nécropole de la Croix du Rebut. Coupes dans la voie 3.

## Interprétation

Si l'on interprète les deux tranchées étroites (UF [295] et [296]) comme des sablières, on peut restituer une construction à caissons et armatures en bois de 2 m à 2,20 m de large, de type militaire romain (*cf.* la restitution de Baginton, *in* Reddé 2003, p. 173-176) installée sur une plate-forme en argile. Cette dernière a permis de niveler les quelques irrégularités que présentait la voie gauloise, perforée par quelques tombes à incinérations et leurs enclos et recouverte par endroits par les restes de bûchers funéraires. Lorsque ce type de construction en caissons, remplis de matériaux meubles, s'effondre par pourrissement des bois, il se produit, de part et d'autre de l'axe médian, un large épandage de ces graviers meubles qui correspondent aux deux bandes latérales observées. La présence égale-

ment constatée au nord et au sud d'une couche atteignant parfois 0,20 m de grosses pierres associées aux graviers, suggère la possibilité d'une sorte de parement de pierres. Quant à la forte densité des trous de poteau dans la moitié orientale de la fortification, elle correspond également au secteur des trois saillies régulières en arrière du rempart. Il s'agit clairement, en plein milieu du rempart et du col du Rebut, d'un aménagement particulier (tour?) que les spécialistes de poliorcétique romaine pourront peut-être interpréter.

Le système défensif était vraisemblablement complété du côté sud, à 6 m environ du rempart, par un fossé (UF [423]) à profil en V (*cf. supra*, ill. 17), qui n'a été identifié que sur 1 m de large, sous le chemin du hameau du Rebut, au hasard des tranchées de pose de câbles et collecteurs.

Sa largeur, à cet endroit, était de 4 m environ pour une profondeur de 2 m.

Les autres structures, reconnues comme ne faisant pas partie des aménagements habituels d'une nécropole à incinérations de La Tène finale, sont identifiées comme des fours (Quinn 1995). Sur une vingtaine reconnue (*cf. supra*, ill. 17, F-1 à F-20), une quinzaine présente un plan assez standard avec une aire de chauffe circulaire, rubéfiée, d'un diamètre variant de 0,90 m à 1,50 m, accompagnée d'une fosse de vidange souvent remplie de cendres. En l'absence de débris caractéristiques d'une activité artisanale, et du fait de leur caractère très fonctionnel, l'interprétation comme fours culinaires a été proposée. Comme leur répartition en plan montre une dispersion assez régulière (*cf. supra*, ill. 17) et qu'aucune structure d'habitat en dur, à proximité, n'a été signalée, l'hypothèse de fours culinaires répartis à l'intérieur d'un campement provisoire a été émise dans la perspective d'une occupation militaire matérialisée par la construction d'un rempart à caissons de type romain.

La datation de plusieurs fours par les observations stratigraphiques est possible pour sept fours, qui sont clairement postérieurs aux enclos funéraires. Seul un four (n° 16) est antérieur à un enclos du nord de la nécropole. Sa forme (3,3 m de long) suggère qu'il ne s'agit pas du même type de structure. Ce faisceau d'indices a également entraîné l'abandon de l'hypothèse de fours liés aux cérémonies funéraires puisqu'ils sont postérieurs aux complements (niveau d'abandon) des enclos funéraires.

### **Conclusion**

Dans la mesure où une quantité de mobilier caractéristique de l'armement militaire romain a été recueillie dans la nécropole, l'hypothèse selon laquelle un retranchement temporaire occupé par des militaires romains aurait été installé sur une partie de la nécropole gauloise du col de "La Croix du Rebut", à la période augustéenne, semble assez bien justifiée.

